

- GRAMMAIRE
- ORTHOGRAPHE
- VOCABULAIRE
- CONJUGAISON
- EXPRESSION ECRITE

LE FRANÇAIS EN 3ème

COURS

GRAMMAIRE

PHRASE SIMPLE – PHRASE COMPOSEE - PHRASE COMPLEXE

Selon le nombre de verbes conjugués ou de propositions qu'elles comportent, les phrases sont divisées en phrases simples, phrases composées ou phrases complexes.

I - La phrase simple :

Elle s'organise autour d'un verbe, de son sujet et de ses éventuels compléments.

Exemples : Les enfants jouent.

sujet verbe

Ces femmes font la cuisine tous les soirs.

sujet verbe c. c.

II - La phrase composée :

C'est une phrase formée de deux ou plusieurs propositions indépendantes. Celles-ci peuvent être coordonnées ou juxtaposées.

Exemple : Dehors le soleil est ardent mais la rue est devenue plus animée. (A. Sadjji)

Les deux propositions de cette phrase sont coordonnées par la conjonction de coordination « mais ».

III - La phrase complexe :

Elle s'organise autour d'une information principale sur laquelle se greffent tous les éléments indispensables à sa compréhension. La structure de la phrase complexe, malgré quelques variantes, respecte le schéma suivant : proposition principale + propositions subordonnée.

Exemple : Mes futurs beaux-parents me demandent un paquet de stock-fish pour que je puisse épouser leur fille à l'état civil. (Ferdinand Oyono)

- proposition principale : Mes futurs beaux-parents me demandent un paquet de stock-fish.

- proposition subordonnée : pour que je puisse épouser leur fille à l'état civil.

Les différentes propositions subordonnées sont :

a - Les propositions subordonnées relatives :

Introduites par un pronom relatif, elles complètent un nom ou un pronom (leur antécédent) à la manière d'un adjectif qualificatif.

Exemple : Vous vous êtes rendu les esclaves des hommes frivoles que vous avez vaincus. (Jean Jacques Rousseau)

p. principale

p. s. relative

b - Les propositions subordonnées conjonctives :

Introduites par une conjonction - ou une locution conjonctive – les propositions subordonnées conjonctives sont :

- La proposition complétive :

Introduite par *que*, *de ce que*, *à ce que*, *quand*, *ce que*, etc., on la trouve après des verbes de déclaration, de perception, de pensée, de sentiment. Elle a la fonction de complément d'objet.

Exemple : Je m'attends / à ce qu'il soit récompensé.

p. principale

s. complétive

- les subordonnées circonstancielles :

Elles expriment les circonstances de l'action verbale : le temps, le but, la cause, la conséquence, la concession, l'opposition, la condition, la comparaison.

Exemple : Mes beaux-parents me demandent un paquet de stock-fish / pour que je puisse épouser leur fille à l'état civil.

p. principale

p. s. conjonctive - c. c. de but

c - Les propositions subordonnées infinitives :

Elles contiennent un verbe à l'infinitif qui a son propre sujet, différent d'un autre sujet de verbe dans la phrase. Elles ont généralement la fonction de complément d'objet direct.

Exemple : Ils ont vu / le voleur s'enfuir. (Ils ont vu quoi ? Le voleur s'enfuir = COD)

p. princ. p. s. infinitive

Dans cette phrase, ils est le sujet de ont vu et le voleur est le sujet de l'infinitif s'enfuir)

d - subordonnées participiales :

Elles contiennent un participe qui, comme dans la subordonnée infinitive, a son propre sujet, différent d'un autre sujet de verbe dans la phrase. Elles ont généralement la fonction de complément d'objet direct.

Exemple : Je viens de voir / le prof allant chez le principal. (Je viens de voir quoi ? le prof allant chez le principal = COD)

p. princ.

p. s. participiale

Dans cette phrase, Je est le sujet de viens et le prof est le sujet du participe allant.

SENS ET VALEUR DE LA PONCTUATION

La ponctuation a pour but l'organisation de l'écrit grâce à un ensemble de signes graphiques. Destinée à faciliter la compréhension du texte, elle est un élément essentiel de la communication écrite. Elle indique aussi des marques de la langue orale comme l'intonation ou les pauses.

Les signes de ponctuation les plus utilisés sont le point {.}, le point d'interrogation {?}, le point d'exclamation {!}, la virgule {,}, le point-virgule {;}, les deux points {:}, les points de suspension {...}, les parenthèses {}, les guillemets {« »}, le tiret {-}.

I – Les différents signes de ponctuation et leurs significations :

1 - Le point :

Le point marque la fin d'une phrase, donc une pause plus longue lors de la lecture. Il est aussi employé dans certaines abréviations comme M., S.V.P., etc. Il n'est suivi d'une majuscule que lorsqu'il termine une phrase.

Exemple: *M. directeur sera absent pour quelques jours.*

2 - Le point d'exclamation :

Le point d'exclamation s'emploie souvent :

- à la fin d'une phrase qui désigne une émotion comme la surprise, la déception, la colère.

Exemples : - *Qu'il fait chaud aujourd'hui !*

- *Vous vous rendez compte de ce qu'il a fait !*

- *Il ne fait aucun effort dans son travail, cet élève !*

- après une interjection (*ah! allô! aïe! bon! bravo! diable! han! hélas! minute! zut! etc.*) et à la fin d'une phrase qui commence par une interjection.

Exemples : - *Bravo ! Le travail a été bien fait !*

- *Elle savait la réponse mais hélas! ne put la dire à temps.*

Le point d'exclamation est suivi d'une majuscule quand il termine une phrase.

3 - Le point d'interrogation :

Le point d'interrogation indique la fin d'une question.

Exemples : - *Quelqu'un est-il capable de faire ce travail ?*

- *Tous les élèves ont-ils reçu leurs fournitures ?*

Le point d'interrogation est suivi d'une majuscule quand il termine une phrase.

4 - Les points de suspension :

Les points de suspension se placent à l'intérieur ou à la fin d'une phrase pour marquer l'hésitation, l'incertitude, créer une interruption, une attente ou un suspense.

Exemples : - *Je me disais que... peut-être on pourrait passer chez lui.*

- *On trouve du tout dans ce marché : des denrées alimentaires, des meubles, des ordinateurs....*

Les points de suspension sont suivis d'une majuscule seulement quand ils terminent une phrase.

5 - Le point-virgule :

Le point-virgule marque une pause plus longue que la virgule, tout en indiquant que la phrase n'est pas terminée. On l'emploie

- lorsqu'on veut poursuivre, préciser une idée exprimée dans la 1ère partie de la phrase.

Exemple: *La condition de la femme africaine n'est pas misérable ; économiquement, elle jouit d'une autonomie appréciable.*

M. SIDIBE – PROFESSEUR DE FRANÇAIS – FORMATEUR AU CRFPE DE SAINT-LOUIS

- lorsqu'on veut séparer des éléments contenant une ellipse (où un mot n'est pas répété).

Exemple : **Le premier groupe partira dans trois heures ; le second une heure après.**

- lorsqu'on veut séparer deux parties d'une phrase contenant déjà plusieurs virgules.

Exemple : **Mes futurs beaux-parents me demandent un paquet de stock-fish pour que je puisse épouser leur fille à l'état civil ; j'ai déjà donné trente mille francs, une caisse de bière, un casque, un sac de sel, trois coupe-coupe, cinq moutons, un seau à eau, une marmite en fonte, un sac de riz.** (Ferdinand Oyono, *Le vieux nègre et la médaille*).

On ne met pas de majuscule après un point-virgule.

6 - Les deux points :

Les deux points servent à annoncer

- une énumération :

Exemple : **Tout l'hiver va rentrer dans mon être : colère, haine, frissons, horreur, labeur dur et forcé** (Charles Baudelaire, « *Chant d'automne* », *Les fleurs du mal*)

- une explication :

Exemple : **Je me devais d'amener un sac de riz : je dois épouser leur fille.**

- une citation, c'est-à-dire une ou plusieurs phrases prononcées ou pensées par quelqu'un.

Exemple : **Amadou H. Ba a dit : « En Afrique quand un vieillard meurt, c'est une bibliothèque qui brûle. »**

Les deux points ne sont suivis d'une majuscule que lorsqu'ils annoncent une citation.

7 - La virgule :

La virgule est le signe le plus fréquemment utilisé. On l'emploie

- dans une énumération d'éléments semblables, sauf avant *et*, *ou*, *ni*, à moins qu'ils ne soient répétés plus de deux fois :

Exemples : - **La maison de Nini...fait partie d'un groupement de masures toutes vieilles, toutes lézardées, qui se tiennent, s'appuient les unes aux autres.** (Abdoulaye Sadj, *Nini, mulâtresse du Sénégal*)
- **Il n'écoute ni ses parents, ni ses amis, ni son entourage.**

- après une indication de temps, de lieu, de manière, de condition placée au début de la phrase, sauf lorsque cette indication est très courte :

Exemples : - **Dès que le coup d'envoi fut donné, les joueurs s'engagèrent à fond dans le match.**
- **Si le temps est favorable, nous irons nous promener.**
- **Comme il le lui avait promis, il lui acheta un portable.**

- pour éviter de répéter un mot :

Exemple : **Les uns préfèrent rester à l'hôtel, les autres aller en promenade.**

- après le nom de la ou des personnes, du groupe à qui on s'adresse.

Exemple : **Chers élèves, levez-vous !**

- avant et après un mot ou un groupe de mots qui explique le mot ou le groupe de mots précédent :

Exemples : **Cet élève, le meilleur de sa classe, a été récompensé.**

- avant et après une proposition incise, c'est-à-dire intercalée dans une phrase :

M. SIDIBE – PROFESSEUR DE FRANÇAIS – FORMATEUR AU CRFPE DE SAINT-LOUIS

Exemple : *La semaine prochaine, a-t-il précisé, les commandes seront là.*

- On ne met pas de virgule après *et, mais, ou, donc, or, car*, à moins que ces mots ne soient suivis d'une explication intercalée.

Exemples : - *Fatou préfère les maths au français ; donc elle a l'intention de s'orienter vers une carrière scientifique.*

- *Moussa est particulièrement doué en français ; mais, comme il aime aussi les sciences, il ne sait toujours pas quelle carrière choisir.*

On ne met jamais de majuscule après une virgule.

8 - Les guillemets :

Les guillemets sont utilisés :

- pour encadrer un dialogue, une citation.

Exemple : *Amadou H. Ba a dit : « En Afrique quand un vieillard meurt, c'est une bibliothèque qui brûle. »*

- pour isoler un mot un peu particulier, qu'on veut mettre en évidence, qui appartient à la langue populaire, est emprunté à une langue étrangère ou est employé dans un sens inhabituel.

Exemple : *Leur plus grand souci, leur raison d'être est de ressembler aux « Toubabbou-Getch » (Blancs de France) (Abdoulaye Sadj, Nini, mulâtresse du Sénégal)*

9 – Les parenthèses :

Les parenthèses servent à isoler quelques mots pour détailler, préciser, définir un mot ou une idée.

Exemple : - *Cette liberté économique des femmes africaines éclate surtout chez les peuples côtiers (Yoroubas, Ewé, Baoulé, Ashanti) et même chez les Haoussa de l'intérieur.* (Jean Ikelle-Matiba)

- *Les membres de la délégation (joueurs, encadreur, fédéraux) ont été reçus par le ministre.*

10 - Le tiret :

Le tiret sert :

- à marquer le changement d'interlocuteur dans un dialogue.

Exemple :

- *Qu'avez-vous déjà comme études ? lui demanda le directeur.*

- *Ingénieur-électricien.*

- *Bon. Bon. Et vous revenez d'où ?*

- *De Hongrie.*

- *Ho ! Héhéhéhé ! Ça tombe bien, quoi !*

- *Pourquoi ?*

- *Ben, mon vieux, parce que votre talisman, il est fort.* (Tierno Monenembo, *Les Crapauds-brousse*)

- à encadrer une explication, de la même façon que les parenthèses.

Exemple : *Cette route – la plus empruntée du pays – s'est vite dégradée.*

II – Les fonctions de la ponctuation :

La ponctuation peut avoir diverses fonctions.

1 – Elle permet de construire correctement les phrases :

En effet, la ponctuation accompagne l'agencement des mots, des groupes de mots et des phrases en marquant leur rôle respectif dans l'ensemble du texte. Généralement la ponctuation intervient à un endroit important pour la construction correcte de la phrase.

Exemple : - *Le professeur lui répondit pour quelle raison vous êtes venu en retard*

Cette phrase non ponctuée est très mal construite. La bonne construction est la suivante :

- Le professeur lui répondit : « Pour quelle raison vous êtes venu en retard ? »

La construction correcte de la phrase nécessite les deux points après le verbe de parole « répondit » qui annonce les paroles rapportées directement, les guillemets qui entourent ces dernières et le point d'interrogation de la question.

2 – Indication du ton et des sentiments de celui qui parle :

La ponctuation permet d'indiquer les sentiments et les intonations de l'auteur. Un texte peut comporter par exemple des points d'exclamation qui marquent la colère, l'impatience ou l'admiration.

Exemples : - **Avouez donc bandits !** criait M. Moreau ; **un coup de crosse, Ndjangoula !** (colère)
- **Qu'il est magnifique, ce pont !** (admiration)

Des points d'interrogation peuvent exprimer le doute, le scepticisme ou encore le questionnement véritable.

Exemples : - **Faire tout ce travail aujourd'hui ?** (expression d'un scepticisme)
- **Qu'est-ce qu'il faut faire pour éviter cette situation ?** (questionnement véritable)

3 – Modification de la nature de la phrase :

Un seul signe de ponctuation peut modifier la nature d'une phrase, la rendant énonciative, exclamative, injonctive, interrogative, changeant donc son sens et la manière de la prononcer.

Exemples :
- **Ils m'ont offert leurs plus sincères (?) excuses.** (Je doute de la sincérité des excuses.)
- **Nous partons ?** (Une question est posée.)
- **Nous partons !** (Une réponse est donnée, sur un ton décidé.)
- **Savez-vous quelle heure il est ?** (Le but est de connaître l'heure.)
- **Savez-vous quelle heure il est !!!** (On sait trop bien quelle heure il est ; il s'agit d'y attirer l'attention)

LES PROCÉDES STYLISTIQUES DANS LA PHRASE

Les procédés stylistiques sont des façons de s'exprimer utilisées dans la phrase pour attirer l'attention sur quelque chose ou pour mettre l'accent sur un mot. Ce sont généralement les figures de style et les procédés de mise en relief.

1 - Qu'est-ce qu'une figure de style ?

C'est d'abord une manière de s'exprimer qui est différente du langage normal, le langage de tous les jours. Une figure de style modifie le langage ordinaire pour le rendre plus expressif. Par exemple, dans son poème « **Femme noire** », Léopold Sédar Senghor chante la beauté de la femme africaine en disant d'elle que c'est un « *Fruit mûr à la chair ferme* », que c'est une « *Savane aux horizons purs...* », un « *Tam-tam sculpté* ». C'est pour être plus expressif, plus original dans le langage qu'il utilise toutes ces images qui renvoient à la femme car cette dernière n'est ni un fruit, ni une savane encore moins un tam-tam. Il a simplement établi des analogies, des ressemblances entre ces éléments et la beauté de la femme par le biais d'une figure de style appelée métaphore (elle est définie plus loin).

2 – Quelques figures de style :

Parmi les figures les plus utilisées, il y a la comparaison, la métaphore, la répétition, l'anaphore, l'euphémisme, la litote.

a – La comparaison :

Une comparaison est construite selon un modèle très simple : on rapproche deux éléments qui ont un point commun, c'est-à-dire une ressemblance et ce rapprochement s'effectue à l'aide d'un mot de comparaison : *comme, telle, pareil à, semblable à, ressembler à, tel que, ainsi que...*

Exemples : *Ces élèves ont brillamment réussi ainsi que l'ont fait leurs prédécesseurs.*

b – La métaphore :

Une métaphore peut être définie comme une comparaison dont on aurait retranché l'outil de comparaison.

Exemple : *Ce lutteur est comme un ouragan.* (on a ici une comparaison)

Si l'on considère que la métaphore est une comparaison amputée de son outil de comparaison, on obtiendra la phrase suivante : *Ce lutteur est un ouragan.*

La métaphore établit un rapport d'identification : le lutteur est un ouragan.

c – La répétition :

C'est la reprise d'un même mot, d'un même groupe de mots ou d'une même expression pour mettre en relief une idée.

Exemple : *Je l'ai vu, dis-je, vu, de mes propres yeux vu/Ce qu'on appelle vu [...]* (Molière, *Tartuffe*)

d – L'anaphore :

Une anaphore est une figure qui consiste à répéter un même mot ou une expression au début de deux ou plusieurs vers, phrases, propositions....

Exemple :

On aurait souhaité

Qu'elles tremblent qu'elles frémissent

Qu'elles tremblent qu'elles frémissent

On aurait souhaité

Qu'elles tremblent qu'elles jaunissent

Qu'elles tremblent qu'elles jaunissent (Tanella Boni, *Labyrinthe*)

e – La litote et l’euphémisme :

Ces figures sont des formulations atténuées qui adoucissent la pensée exprimée, pensée qui serait déplaisante à entendre. La litote permet de faire entendre beaucoup en disant le moins possible.

Exemple : <i>C’est ainsi que Koumba, la mère de Khary, se coucha un soir et ne se releva plus.</i> (pour dire qu’elle est morte) (Birago Diop, <i>Les nouveaux contes d’Amadou Koumba</i>)

M. SIDIBE - CRFPE SAINT-LOUIS

LES FONCTIONS DANS LA PHRASE

Dns une phrase, les mots peuvent avoir diverses fonctions ; ils peuvent être sujet, verbe, complément d'objet (direct ou indirect), attribut, complément d'agent, complément circonstanciel.

1 - Le sujet :

Généralement placé avant le verbe, il lui impose l'accord. Il peut être remplacé par *il, elle, ils, elles*. Agent (acteur) à la forme active, il subit l'action désignée par le verbe à la forme passive.

Exemples : - *Ces coureurs font le tour de la ville.* (*ces coureurs*, sujet, fait l'action)
- *Ce bâtiment a été construit au 18^e siècle.* (*ce bâtiment*, sujet, subit l'action)

2 - Le verbe :

C'est le noyau de la phrase verbale. Il dit ce que fait, ce qu'est, ce qu'a, etc. le sujet dont il peut aussi montrer l'état.

Exemples : - *Les élèves font leurs devoirs.* (le verbe exprime ce que fait le sujet)
- *Léopold Sédar Senghor fut le président du Sénégal.* (le verbe dit ce qu'a été le sujet)
- *Cette maison semble aussi vieille que la voiture.* (le verbe exprime l'état du sujet)

3 - Le Complément d'Objet Direct (COD) :

Il se construit généralement après le verbe, sans préposition et répond aux questions *qui* ou *quoi* après le verbe. Le COD ne peut exister qu'avec un verbe à la forme active et il peut être remplacé par *le, la, les*.

Exemple : - *Tout le monde reconnaît ce grand joueur.*
- *Tout le monde le reconnaît.*

4 - Le Complément d'Objet Indirect (COI) :

Il est rattaché au verbe par une préposition, sauf s'il appartient à la série des pronoms personnels : *me, te, lui, nous, vous, leur, en, y*. Le COI répond aux questions *à qui, à quoi, de qui, de quoi* après le verbe.

Exemples : - *Il a succédé à son père au trône.*
- *Les pays concernés parlent de leur prochaine rencontre.*

5 - L'attribut :

C'est un adjectif qui qualifie le sujet ou le COD par le biais d'un verbe attributif ou d'un verbe d'état. Il s'accorde avec ce sujet ou ce COD.

Exemples : - *Mon père a été promu directeur.* (attribut du sujet *mon père*)
- *Ces mesures ont rendu les populations heureuses.* (attribut du complément d'objet direct *les populations*)

6 - Le complément d'agent :

Il ne peut exister qu'avec un verbe à la forme passive. Il indique alors l'agent (l'acteur) de l'action. Il est généralement introduite par la préposition *par*.

Exemple : - *Les membres l'ont élu président.* (forme active)
- *Il a été élu président par les membres.* (forme passive : les membres = complément d'agent)

7 - Le complément circonstanciel :

Il indique le moment, le lieu, la cause, le but,... de l'action exprimée par le verbe. Généralement il peut être déplacé dans la phrase.

Exemple : *Aujourd'hui nous nous rendons au site.* (*Aujourd'hui* est un c. c. de temps et *site* un c. c. de lieu)

LES DETERMINANTS

Les déterminants permettent d'identifier le genre et le nombre des noms. Ils sont classés en fonction de leur sens et de leur nature. On distingue ainsi les articles (définis et indéfinis), les adjectifs (démonstratifs, possessifs, indéfinis, numéraux, interrogatifs).

Remarque : Les noms propres ne prennent généralement pas de déterminant.

Exemples : « **Monsieur Ndiaye** », « **Georges** », « **Madame Seck** »...

Les déterminants sont :

1 - Les articles :

Parmi les déterminants, les plus courants sont les articles. Il existe principalement deux sortes d'articles :

- les articles définis (**le, la, l', les**) qui désignent un être, un objet ou une chose déjà connu.

Exemple : **Les plus démunis seront assistés.**

- les articles indéfinis (**un, une, des**) qui s'emploient avec les noms qui désignent une chose ou un être qui n'est pas encore connu, pas encore identifié.

Exemple : **Un monsieur a demandé après toi.**

2 - Les adjectifs démonstratifs :

On les utilise quand on veut montrer l'être ou la chose désignée par le nom ; ils servent aussi à reprendre un nom qu'on vient d'utiliser.

Exemples : - **Cette femme fait partie des plus riches.**

- **Il a séjourné longtemps dans la grotte ; ce lieu est aujourd'hui vénéré.**

Les adjectifs démonstratifs sont : **ce, cet, cette, ces.**

3 - Les adjectifs possessifs :

Ils marquent une idée d'appartenance ou de dépendance.

Exemples : - **Ses remarques sur le sujet sont pertinentes.**

- **Leurs messages seront entendus.**

Les adjectifs possessifs sont :

- **mon, ma, mes** pour la première personne du singulier et du pluriel.
- **ton, ta, tes** pour la deuxième personne du singulier et du pluriel.
- **son, sa, ses** pour la troisième personne du singulier et du pluriel.
- **notre, nos** pour la première personne du singulier et du pluriel.
- **votre, vos** pour la deuxième personne du singulier et du pluriel.
- **leur, leurs** pour la troisième personne du singulier et du pluriel

4 - Les adjectifs indéfinis :

Ils servent à indiquer une certaine quantité, positive ou négative.

Exemple : **Chaque question aura droit à une réponse.**

Les adjectifs indéfinis sont : **tout, plusieurs, quelques, certains, chaque, aucun**, etc.

5- Les adjectifs interrogatifs et exclamatifs :

a - Les adjectifs interrogatifs :

Les adjectifs interrogatifs indiquent que l'être ou la chose qu'ils déterminent fait l'objet d'une question. Ce sont **quel** (masculin singulier), **quels** (masculin pluriel), **quelle** (féminin singulier), **quelles** (féminin pluriel).

Exemples : - Quel exercice faites-vous ?
- Quelles sont les maisons que vous avez visitées ?

Placé devant un verbe d'état, le déterminant interrogatif est attribut du sujet et s'accorde alors avec le nom dont il est attribut.

Exemples : - Quel est le but principal de votre visite ?
- Quelles sont vos activités principales ?

b - Les adjectifs exclamatifs :

Ces mêmes formes sont exclamatives lorsqu'elles expriment l'admiration, l'étonnement, l'indignation, etc. On parle alors d'adjectifs exclamatifs.

Exemple : - Quel comédien, ce type !
- Qu'il soit banni à jamais !

6 - Les adjectifs numéraux :

Ils désignent un nombre et à l'exception de **vingt** et **cent**, **millier**, **million**, **milliard**, ils sont invariables.

Exemples : Vingt-quatre enfants - un lièvre - six lapins - cent bouteilles

- **Millier - million - milliard** : ils s'accordent en nombre s'ils sont multipliés.

Exemples : trois milliers d'enfants, sept millions d'habitants, deux milliards d'enfants

- **Vingt et cent** : s'ils sont multipliés par un nombre et s'ils terminent le déterminant, ils prennent -s.

Exemples : quatre cents dollars, trois cent dix feuilles, quatre-vingts livres, quatre-vingt-cinq pommes.

LES EXPANSIONS DU NOMS

Un nom peut recevoir des informations qui viennent le compléter, l'étendre, le préciser. En grammaire, on appelle ces informations des « expansions du nom ». On peut préciser le nom de 4 manières différentes :

- par un complément du nom
- par une apposition
- par un adjectif qualificatif
- ou par une proposition subordonnée relative

I - Le complément du nom :

Le complément du nom est un mot (ou groupe de mots) qui se joint au nom, la plupart du temps par l'intermédiaire d'une préposition, pour en compléter, en préciser, étendre, le sens. Les compléments du nom sont extrêmement variés et de nombreuses prépositions peuvent les introduire mais les plus fréquentes sont « de » et « à ».

Les principaux compléments du nom sont les suivants :

1. Les compléments de relation :

C'est lorsqu'ils marquent l'appartenance, la destination, la provenance, etc. ; ils sont presque toujours introduits par « de » ou « à ».

Exemple : - *Ma mère a acheté un fer à repasser.*
- *Il a pris le train de Saint-Louis.*
- *La voiture de mon père a été réparée.*

2. Les compléments des noms désignant des réipients :

Ils sont introduits par « à » quand ils marquent la destination et par « de » lorsqu'on envisage le contenu.

Exemple : - *La boisson a été servie dans des verres à jeter.*
- *Un verre de boisson lui a été offert.*

II - L'apposition :

- L'apposition est un nom, ou un groupe de mots, apposé à un nom ou à un pronom. Elle est avant tout indépendante, contrairement au complément du nom. Elle peut être placée avant comme après le nom lui-même. L'apposition désigne la même réalité que le nom auquel elle se rapporte.

Exemple : - *La société recrute deux ingénieurs stagiaires.*
- *La ville de Paris est la capitale de la France.*

L'apposition se rattache ainsi au nom auquel elle apporte un complément d'information sur une qualité ou sur la nature. Elle peut être reliée à ce nom soit directement (exemple 1) soit par la préposition « de » (exemple 2).

- Souvent l'apposition est détachée du nom auquel elle se rapporte : soit elle en est séparée par des virgules, soit elle se trouve en tête de phrase.

Exemples : - *Les élèves de la classe, meilleurs que les autres, ont remporté la coupe.* (l'apposition « meilleurs que les autres » est séparée du groupe nominal « Les élèves de la classe » auquel elle se rapporte).
- *Nouveau professeur à l'école, M. Ndiaye est reçu par le directeur des études.*
(l'apposition « Nouveau professeur à l'école » qui se rapporte à « M. Ndiaye » est placée en tête de phrase).

- L'apposition peut également se rapporter à un pronom.

Exemple : *Enfant, elle aimait déjà la musique.* (« enfant » est un nom apposé au pronom « elle »).

On veillera à ne pas confondre l'apposition et le complément du nom introduit par *de*.

Exemples : - *La ville de Paris* (apposition : il y a identité entre la ville et Paris).
- *Les habitants de Paris* (complément du nom : il n'y a pas identité).

III – L'adjectif épithète :

L'épithète est un adjectif qui se joint à un nom ou à un pronom pour le qualifier.

Exemples : - *Une **grande** maison.*
- *Un **petit** garçon.*
- *Un homme **loquace**...*

L'épithète se différencie de l'attribut en ce qu'elle n'a pas besoin de liaison verbale ou de verbe d'état.

IV - La proposition subordonnée relative :

On appelle subordonnée relative une subordonnée introduite par un pronom relatif. Elle apporte généralement une précision sur le mot ou le pronom qui la précède. La subordonnée relative est donc supprimable.

Les pronoms relatifs introduisant une subordonnée relative sont : **qui, que, quoi, dont, où, quiconque, ce que, ce qui, lequel** et ses composés (**laquelle, auquel, duquel, lesquels, desquels, desquelles, lesquelles, auxquels, auxquelles, à laquelle**)

Exemple 1 : ***Ma cousine qui habite Paris vient nous voir la semaine prochaine.***
- « ***Ma cousine vient nous voir la semaine prochaine*** » est la proposition principale.
- « ***qui habite Paris*** » est une proposition subordonnée relative introduite par le pronom relatif « *qui* ».
Exemple 2 : ***La voiture de sport dont je t'ai parlé est déjà vendue.***
- « ***La voiture de sport est déjà vendue*** » est la proposition principale.
- « ***dont je t'ai parlé*** » est une proposition subordonnée relative introduite par le pronom relatif « *dont* ».

La proposition subordonnée relative est complément de son antécédent : par exemple, « *dont je t'ai parlé* » est complément de l'antécédent « *voiture de sport* ».

LES SUBSTITUTS DU NOMS

CORPUS A EXPLOITER :

« Jadis vivaient au ciel...trois jeunes gens... L'un portait le nom d'Orilééméré, le second, Oriseeku,... et le troisième, Afuwapé. Le moins que l'on pût dire de ces trois jeunes gens est qu'ils menaient une existence heureuse.

[...]

Un jour pourtant, (nul ne sut jamais pourquoi, ni à quel moment), Afwapé, Oriseeku et Orilééméré décidèrent de quitter le ciel pour aller s'établir sur... la Terre ! [...]

Un soir donc, ils se rendirent à l'endroit où se réunissaient habituellement les anciens sous un gigantesque baobab céleste qui les protégeait des ardeurs du soleil [...] La plupart d'entre eux estimaient insensée l'idée d'aller sur la Terre et étaient convaincus qu'il fallait absolument empêcher ces jeunes écervelés de mettre leur projet à exécution.

Il est tout à fait probable que sans l'intervention d'Egungun le Dieu-ancêtre à qui revenait toujours le dernier mot, nos trois voyageurs n'auraient jamais quitté le ciel ni connu les aventures qui furent, par la suite, les leurs. [...] »

(Extrait de **Le choix de l'Ori**, Louis Camara)

I - Qu'est-ce qu'un substitut du nom ?

Les substituts du nom viennent se substituer, c'est-à-dire remplacer les noms déjà désignés (comme « Orilééméré, Oriseeku, Afuwapé ») pour éviter qu'il y ait trop de répétitions dans un texte. Parfois ces nouveaux mots ou groupes de mots apportent de nouvelles indications sur le ou les personnages.

Exemple : Ils étaient convaincus qu'il fallait absolument empêcher ces jeunes écervelés de mettre leur projet à exécution.

L'expression soulignée, ces jeunes écervelés, remplace les noms des trois jeunes gens et met en relief le caractère un peu « fou » de leur projet de l'avis des anciens.

II – Les différentes catégories de substituts du nom :

Les substituts du nom peuvent se répartir en deux catégories : les reprises nominales et les reprises pronominales.

1 - Les reprises nominales :

La reprise nominale permet de reprendre un élément déjà donné par un nom ou un groupe nominal.

Par exemple, pour éviter de répéter « Orilééméré, Oriseeku, Afuwapé », l'auteur a utilisé l'expression « **ces trois jeunes gens** ».

On peut faire trois formes de reprises nominales :

a - La répétition :

Il s'agit de reprendre un nom précédé d'un autre déterminant.

Exemple : L'expression « **trois jeunes gens** » devient « **Ces trois jeunes gens** »

b - Les synonymes :

C'est le fait de choisir un mot qui veut dire la même chose.

Exemple : « **Mais les enfants du Loup se jouaient en silence,**
• **Le Père était debout, et plus loin, contre un arbre.** »

(Alfred de Vigny, « La mort du Loup »)

Dans ces deux vers, « **Loup** » est remplacé « **Père** » comme on parle de ses « **enfants** ».

c - Un groupe nominal qui apporte une nouvelle information :

Exemple : « **ces trois jeunes gens** » sera complété par « **ces jeunes écervelés** ».

M. SIDIBE – PROFESSEUR DE FRANÇAIS – FORMATEUR AU CRFPE DE SAINT-LOUIS

2 - Les reprises pronominales :

La reprise pronominale permet d'éviter de répéter le nom ou le groupe nominal de départ en le remplaçant par un pronom.

Exemple : *Le moins que l'on pût dire de ces trois jeunes gens est qu'ils menaient une existence heureuse.*

Dans cet exemple, le groupe nominal « **ces trois jeunes gens** » est repris par le pronom sujet de la troisième personne du pluriel « **ils** ».

Les pronoms se répartissent en différentes catégories.

a - Les pronoms personnels :

Le pronom personnel est un mot qui représente le nom et indique la personne grammaticale du verbe. En effet les pronoms personnels changent suivant leur personne (1^{ère}, 2^e, 3^e, etc.), leur nombre (singulier ou pluriel), leur genre (féminin, masculin, neutre), leur fonction (Sujet, COD, COI...) :

Fonction	Singulier			Pluriel		
	1 ^{ère} personne	2 ^e personne	3 ^e personne	1 ^{ère} personne	2 ^e personne	3 ^e personne
Sujet	je	tu	il / elle/on	nous	vous	ils / elles
COD	me / m'	te / t'	le / la / l'	nous	vous	les
COI/COS	me / m'	te / t'	lui	nous	vous	leur
Forme réfléchie	me / m'	te / t'	se / s'	nous	vous	se / s'
Forme accentuée (pour insister)	moi	toi	lui /elle /soi	nous	vous	se / s'
Pronoms adverbiaux	En / y					

Exemples : *Un jour pourtant, (nul ne sut jamais pourquoi, ni à quel moment), Afwapé, Oriseeku et Orilééméré décidèrent de quitter le ciel pour aller s'établir sur... la Terre ! [...]*

Un soir donc, ils se rendirent à l'endroit où se réunissaient habituellement les anciens sous un gigantesque baobab céleste qui les protégeait des ardeurs du soleil.

Dans cet exemple, le pronom personnel sujet « **ils** » reprend les noms des trois jeunes gens, le pronom personnel COD « **les** » reprend « **les anciens** ».

Attention ! Ne pas confondre les articles définis « **le, la, l', les** » et les pronoms personnels qui s'écrivent de la même façon. Ce sont des homophones.

Exemple : *Ils se rendirent à l'endroit où se réunissaient habituellement les anciens sous un gigantesque baobab céleste qui les protégeait des ardeurs du soleil.*

Dans cet exemple, le premier « **les** » (**les anciens**) est un article défini, alors que le second (**les protégeait**) est un pronom personnel COD.

b - Les pronoms démonstratifs :

Le pronom démonstratif remplace le nom et désigne un être ou un objet comme si on le montrait, on le désignait, d'où son nom « démonstratif ».

Les différents pronoms démonstratifs sont :

	masculin	féminin	neutre
singulier	celui, celui-ci, celui-là	celle, celle-ci, celle-là	ce, c', ç', ça, ceci, cela
pluriel	ceux, ceux-ci, ceux-là	celles, celles-ci, celles-là	

Exemple : *Fous de joie, les voyageurs filèrent à toute allure vers le carrefour qu'ils atteignirent bientôt... Maintenant la route se séparait en deux voies opposées et, se conformant aux indications du gnome, ils s'engagèrent dans celle de gauche... (Extrait de *Le choix de l'Ori*)*

Le pronom démonstratif « **celle** » reprend le mot « **voie** » pour désigner celle que les voyageurs devaient emprunter.

Attention ! Les adverbes « **ci** » et « **là** » permettent d'opposer deux éléments : le plus proche : « **ci** », le plus loin

« là ».

Exemple : *Les eaux du fleuve rencontrèrent les eaux de la mer. Celles-ci absorbèrent celles-là !*

« *Celles-ci* » est mis pour « *les eaux de la mer* » qui est plus près tandis que « *celles-là* » est mis pour « *Les eaux du fleuve* » qui est plus loin.

c - Les pronoms possessifs :

Un pronom possessif remplace le nom et précise la relation de possession : ce que la personne a. Il varie en fonction de la personne qui possède et de l'élément possédé.

Les différents pronoms possessifs sont :

Personne (genre)	quelqu'un a un objet	Quelqu'un a des objets	des personnes ont un objet	des personnes ont des objets	
1 ^{ère} pers. (masc.)	le mien	les miens	le nôtre	les nôtres	
1 ^{ère} pers. (fém.)	la mienne	les miennes	la nôtre	les nôtres	
2 ^{ème} pers. (masc.)	le tien	les tiens	le vôtre	les vôtres	
2 ^{ème} pers. (fém.)	la tienne	les tiennes	la vôtre	les vôtres	
3 ^{ème} pers. (masc.)	le sien	les siens	le leur	les leurs	
2 ^{ème} pers. (fém.)	la sienne	les siennes	la leur	les leurs	

Exemples : *Sans l'intervention d'Egungun le Dieu-ancêtre..., nos trois voyageurs n'auraient jamais quitté le ciel ni connu les aventures qui furent, par la suite, les leurs.*

Dans cet exemple, le pronom possessif « *leurs* » renvoie aux « *aventures* » des trois jeunes gens dont il est question dans le conte.

Attention ! Les pronoms possessifs, contrairement aux déterminants possessifs, ont un accent circonflexe.

Exemples : *notre peur -> la nôtre / vos histoires -> les vôtres*

VOIX ACTIVE ET VOIX PASSIVE

Une phrase peut être à la voix active ou à la voix passive.

La voix active est celle où le sujet fait l'action dans la phrase.

Exemple : J'écris une lettre.

Dans cette phrase, c'est le sujet « J' » qui fait l'action ; on dit donc que la phrase est à la voix active.

La voix active comprend tous les temps simples à tous les modes verbaux personnels ainsi que tous les temps composés, formés avec un temps simple de l'auxiliaire « avoir ».

Exemples :

J'écris	une lettre	
J'écrivais		
J'écrirai		
J'écrivis		
J'ai écrit		
J'avais écrit		
J'aurai(s) écrit		
J'eus écrit		

La voix passive est celle où le sujet subit l'action. Ce sont les verbes non pronominaux suivi d'un complément d'objet direct (un COD) qui peuvent avoir la voix passive. On la construit à l'aide de l'**auxiliaire** « être » conjugué à tous les temps et du **participe passé** du verbe de la voix active.

La transformation de la voix active à la voix passive se fait comme suit : l'auxiliaire « être » dans la voix passive est conjugué au même temps que le verbe dans la voix active, le verbe de la voix active devient un participe passé, le sujet de la voix active devient **complément d'agent**, généralement introduit par les prépositions « par » ou « de » (cette préposition disparaît si le sujet du verbe est le pronom indéfini « on »). Enfin le **COD** du verbe actif devient **sujet** du verbe « être » à la voix passive.

Exemples :

VOIX ACTIVE	VOIX PASSIVE	
J'écris une lettre.	Une lettre est écrite par moi.	
J'écrivais une lettre.	Une lettre était écrite par moi.	
J'écrirai une lettre.	Une lettre sera écrite par moi.	
J'écrivis une lettre.	Une lettre fut écrite par moi.	
J'ai écrit une lettre.	Une lettre a été écrite par moi.	
J'avais écrit une lettre.	Une lettre avait été écrite par moi.	
J'aurai(s) écrit une lettre.	Une lettre sera/serait écrite par moi.	
J'eus écrit une lettre.	Une lettre eut été écrite par moi.	
Mon refus catégorique l'a surpris.	Il a été surpris de mon refus catégorique.	
On enverra cette lettre à tous les candidats	Cette lettre sera envoyée à tous les candidats	

MODES PERSONNELS ET IMPERSONNELS

Les modes représentent la manière dont l'action exprimée par le verbe est conçue et présentée. L'action peut être mise en doute, affirmée comme réelle, éventuelle, etc.

Quelle que soit sa voix (active, passive ou pronominales) un verbe a sept modes possibles.

- l'indicatif présente l'action comme réelle ;
- le conditionnel présente l'action comme éventuelle ;
- l'impératif présente l'action comme un ordre ;
- le subjonctif présente l'action comme désirée, envisagée ou douteuse ;
- l'infinitif dit, sans plus, ce qu'est cette action ;
- le participe exprime l'action comme le ferait un adjectif ;
- le gérondif indique une circonstance (c'est la forme adverbiale du verbe).

Parmi ces modes, certains sont dit personnels, d'autres impersonnels.

1 - Les modes personnels :

L'indicatif, le conditionnel, l'impératif et le subjonctif sont des **modes personnels**, c'est-à-dire qu'ils admettent la distinction des personnes grammaticales sujets.

Exemples : *Je travaille tous les jours. / Tu travailles tous les jours. / Les hommes travaillent tous les jours.* Etc.

2 - Les modes impersonnels :

L'infinitif, le participe et le gérondif sont des **modes impersonnels** car ils n'admettent pas la distinction des personnes grammaticales sujets.

a – Le mode infinitif :

L'infinitif indique l'action ou l'état, sans mentionner la personne ou le nombre. On distingue :

➤ L'infinitif présent :

Le temps qu'on appelle l'infinitif présent est en fait le nom du verbe. Il peut être :

- sujet :

Exemple : *Partir est tout ce qu'il veut.*

- attribut du sujet :

Exemple : *Sa décision est de partir.*

- complément du nom :

Exemple : *Il a le désir de partir.*

- complément de l'adjectif :

Exemple : *Il est heureux de partir.*

- complément d'objet direct :

Exemple : *Il veut partir tout de suite.*

- complément d'objet indirect :

Exemple : *Il parle de partir tout de suite.*

- apposition :

Exemple : *Il n'y a que deux options : prendre l'autobus ou marcher !*

➤ L'infinitif passé :

L'infinitif passé exprime une action antérieure à celle du verbe principal.

Exemples : - *Je suis content d'avoir vu ce film et d'être resté jusqu'à la fin.*

- *Après m'être levée et avoir mangé, je suis partie.*

b – Le mode participe :

Le participe est, à certains moments, une forme verbale, qui admet les compléments d'objet et les compléments circonstanciels, et à d'autres moments une forme adjectivale, qui peut servir d'épithète ou d'attribut et subir les variations en genre et en nombre.

➤ **Le participe présent :**

- Comme forme verbale, le participe présent exprime généralement une action simultanée par rapport à l'action marquée par le verbe qu'il accompagne.

Exemple : *Je l'ai vu **faisant la cuisine**.*

- Le participe présent est rarement utilisé dans la langue parlée comme forme verbale. On dit plutôt :

Exemple : *Je l'ai vu **en train de faire** (ou **qui faisait**) la cuisine.*

➤ **L'adjectif verbal :**

Comme forme adjectivale, le participe présent s'appelle un adjectif verbal et il est alors simple épithète ou attribut.

Exemples : *Il m'a touché de sa main **tremblante**.* (épithète)

*Cette histoire est **intéressante**.* (attribut du sujet)

➤ **Le gérondif :**

La forme en -ant précédée de **en** s'appelle un gérondif.

Exemples : - *Il est entré **en chantant**.*

- *Elle s'est blessée **en ouvrant** cette porte.*

➤ **Le gérondif et le participe présent :**

Le gérondif a le même sujet que le verbe qu'il complète alors que le participe présent est relié au nom ou pronom le plus rapproché.

Exemples : - *Je lui ai parlé **en revenant de l'université**.* (gérondif : c'est « je », le sujet de « ai parlé », qui revient...)

- *Je l'ai vu **revenant de l'université**.* (participe présent : c'est le complément d'objet direct « l' », et non le sujet « je », qui revient de l'université)

FORME PRONOMINALE ET FORME IMPERSONNELLE

I - La forme pronominale :

A la forme pronominale, les verbes sont accompagnés d'un pronom personnel qui désigne la même personne que leur sujet.

1. La construction de la forme pronominale :

Les verbes à la forme pronominale sont conjugués à l'aide d'un pronom personnel réfléchi (*me, te, se, nous, vous, se*). Ce pronom renvoie au sujet du verbe.

Exemples : - *Elle se regarde tous les jours au miroir avant d'aller au travail.*
- *Nous nous battons pour obtenir gain de cause.*

2. Les types de verbes pronominaux :

On distingue les verbes pronominaux réfléchis et les verbes pronominaux réciproques, les verbes pronominaux passifs et les verbes pronominaux subjectifs.

a. Les verbes pronominaux réfléchis :

Ils indiquent que le sujet (ou les sujets) exerce une action sur lui-même (ou eux-mêmes).

Exemples : *Il se donne des coups à la tête pour ne pas avoir trouvé la bonne réponse.*

Le pronom conjoint peut alors être COD ou COI (dans l'exemple précédent, le pronom *se* est COI).

b. Les verbes pronominaux réciproques :

Ils indiquent que les sujets (collectif ou pluriel) exercent une action l'un sur l'autre (ou les uns sur les autres) et réciproquement.

Exemples : *Les deux hommes se sont donné une accolade pour se réconcilier.*

c. Les verbes pronominaux passifs :

Ils indiquent que le sujet subit l'action mais que le pronom personnel ne renvoie à aucun être ou aucune chose.

Exemples : - *La montagne s'aperçoit dès la lisière de la forêt.*
- *Cet exercice se fait selon le modèle précédent.*

d. Les verbes essentiellement pronominaux :

Il s'agit surtout de verbes qui n'existent qu'à la forme pronominale (*s'accouder, s'écrouler, se méfier, s'exclamer, s'écrier, se souvenir, se repentir*, etc.). Ces verbes sont ainsi dits essentiellement pronominaux.

Remarque :

Un même verbe pronominal peut avoir des nuances différentes.

Exemple : le verbe « *s'apercevoir* »
- réfléchi : *Il s'aperçoit dans la glace.*
- réciproque : *Ils s'aperçoivent sur la place.*
- passif : *La ville s'aperçoit de loin.*

II – La forme impersonnelle :

1 – Définition :

• Une phrase de forme impersonnelle se caractérise par l'emploi d'un verbe conjugué à la troisième personne du singulier et d'un pronom sujet *il* ne représentant rien ni personne.

Exemple :

M. SIDIBE – PROFESSEUR DE FRANÇAIS – FORMATEUR AU CRFPE DE SAINT-LOUIS

- Il faut y aller.
- Il est important que le travail se fasse.

- Parmi les verbes impersonnels, on distingue :
 - les verbes essentiellement impersonnels du genre *pleuvoir, geler, falloir*, etc.

Exemples : *il pleut, il gèle, il faut...*

- les verbes occasionnellement impersonnels qui peuvent également être employés dans une phrase de forme personnelle.

Exemples :

- *Il convient de réfléchir.* (forme impersonnelle) / *Ils ont convenu de se rencontrer de nouveau.* (forme personnelle)
- *Il est prouvé que ce travail est rentable.* (forme impersonnelle) / *Il a prouvé son innocence.* (forme personnelle)
- *Il s'est produit un évènement.* (forme impersonnelle) / *Il a produit un excellent travail.* (forme personnelle)

2 - De la forme personnelle à la forme impersonnelle :

Par comparaison à la phrase personnelle correspondante, on remarque également que le groupe qui était sujet apparaît en fin de phrase comme complément du verbe impersonnel.

Exemples :

Phrase personnelle	Phrase impersonnelle
<i>Un phénomène inexplicable s'est produit.</i>	<i>Il s'est produit un phénomène inexplicable.</i>
<i>Beaucoup de choses ont été dites sur son compte.</i>	<i>Il s'est dit beaucoup de choses sur son compte.</i>

JUXTAPOSITION - COORDINATION - SUBORDINATION

Dans la phrase composée ou la phrase complexe, les propositions sont juxtaposées, coordonnées ou subordonnées.

I – La juxtaposition :

Des propositions de même nature qui, dans une phrase, sont placées les unes à côté des autres, sans l'aide d'une conjonction, sont dites juxtaposées. Elles sont alors séparées par une ponctuation : virgule, point-virgule, deux points...

Exemples : *Il n'a pas assisté à la fin de la réunion ; il devait prendre son vol.*

II – La coordination :

La coordination est la relation qui unit des éléments de même statut. Cette relation peut concerner des phrases ou des propositions.

Exemples : - *Il se croyait leur ami mais il s'est vraiment trompé.*
- *Les vacances sont finies et les élèves regagnent les classes.*

Elle peut aussi concerner des mots : sujet, verbe, attribut...

Exemples : - *Les plus méritants sont applaudis et récompensés.*
- *Ils vivent et se comportent comme des riches.*

La coordination est réalisée à l'aide de mots outils nommés conjonctions de coordination : **mais, ou, et, donc, or, ni, car.**

III – La subordination :

1 – Définition :

La subordination est la relation qui s'établit entre deux éléments de la phrase (propositions, groupe de mots...) dont l'un dépend de l'autre ; en d'autres termes, l'un des éléments ne peut pas exister sans l'autre.

Exemple : *J'ai entendu les élèves de la classe chanter.*

Dans cette phrase, le second groupe nominal, « *de la classe* », est subordonné au premier groupe nominal, « *les élèves* ». Il n'est pas possible d'écrire ou de dire « *J'ai entendu de la classe chanter* », alors qu'on peut bien écrire ou dire « *J'ai entendu les élèves chanter* ».

2 - La proposition subordonnée :

Une proposition subordonnée est une proposition placée sous la dépendance d'une autre proposition.

Exemples : *Il est en train de travailler alors que les autres jouent.*

Dans cette phrase, il est impossible d'écrire ou de dire « *alors que les autres jouent* » tout court ; son emploi dépend de la proposition principale « *Il est en train de travailler* » qui, elle, peut s'employer seule.

Les mots ou expressions qui servent à marquer la relation de subordination (comme **alors que** dans l'exemple précédent) sont appelés conjonctions de subordination ou locutions conjonctives.

Une proposition subordonnée peut occuper, dans la phrase, les mêmes fonctions grammaticales qu'un nom dans la proposition.

On distingue, selon les fonctions de la subordonnée, quatre grandes catégories :

a - Les complétives :

Elles sont, la plupart du temps, complément d'objet direct et sont introduites par la conjonction « *que* » ou des locutions conjonctives du genre *de ce que, à ce que, quand, ce que*, etc. La complétive peut également être une proposition subordonnée infinitive.

Exemple :

- *Il s'attend à ce que je le rencontre.* (Il s'attend à quoi ? **à ce que je le rencontre** = COI)

M. SIDIBE – PROFESSEUR DE FRANÇAIS – FORMATEUR AU CRFPE DE SAINT-LOUIS

- Les élèves écoutent **le professeur leur répéter la leçon**. (Les élèves écoutent quoi ? **le professeur leur répéter la leçon** = COD)

b - Les propositions subordonnées relatives :

Elles sont complément de nom ou de pronom (on parle aussi de complément de l'antécédent) et sont introduites par les pronoms relatifs : *qui, que, dont, où, quel* et ses dérivées, etc.

Exemples : - **Je suis au courant des affaires auxquelles il fait allusion.**
- **Les affaires dont il parle sont classées.**

c - Les propositions subordonnées circonstancielles :

Les propositions subordonnées circonstancielles sont introduites par les conjonctions de subordination qui se présentent sous trois formes :

- les formes simples : *que, quand, comme, si, etc.*
 - les formes composées : *lorsque, quoique, puisque, etc.*
 - les locutions conjonctives : *alors que, avant que, après que, pour que, bien que, du fait que, de manière que, etc.*
- Elles sont habituellement classées d'après sept catégories :

- Les circonstancielles temporelles :

Elles marquent le temps de l'action de la proposition principale qui peut être antérieur (se passe avant), simultané (se passe au même moment) ou postérieur (se passe après).

Exemple : **Il sortit dès qu'il eut fini ses devoirs.**

Tableau des principales conjonctions de subordinations et locutions conjonctives de temps :

Simultanéité	Antériorité	Postériorité
<i>Pendant que, tandis que, comme, au moment où, quand, lorsque, alors que, en même temps que, tant que, aussi longtemps que, cependant que, chaque fois que, toutes les fois que</i>	<i>Après que, depuis que, en attendant que, d'ici que</i>	<i>Avant que, jusqu'à ce que, dès que, une fois que, depuis que, aussitôt que, sitôt que, quand, lorsque</i>

- Les circonstancielles finales :

Elles expriment le but, la finalité de l'action de la proposition principale.

Exemple : **Il lui impose un rythme de travail difficile afin qu'il puisse réussir.**

Les circonstancielles finales sont introduites par les locutions conjonctives *pour que, afin que, de crainte que, de peur que...*

- Les circonstancielles consécutives (ou de conséquence) :

Elles expriment la suite logique de l'action de la proposition principale.

Exemple : **Il s'est exprimé tellement fort que tout le monde l'a entendu.**

Les circonstancielles consécutives sont introduites par les locutions conjonctives *de sorte que, au point que, si bien que, tant ... que, tellement ... que, de façon que, de sorte que...*

- Les circonstancielles causales :

Elles expliquent les causes de l'action de la proposition principale.

Exemple : **Je n'ai pas assisté à la fin de la réunion du fait que j'avais un rendez-vous.**

Elles sont introduites par les conjonctions et locutions conjonctives *parce que, puisque, comme, sous prétexte que,*

M. SIDIBE – PROFESSEUR DE FRANÇAIS – FORMATEUR AU CRFPE DE SAINT-LOUIS

étant donné que, vu que ...

- Les circonstancielles concessives :

Elles expriment une opposition par rapport à l'idée de la proposition principale.

Exemple : **Quoiqu'il ait bien travaillé, il n'a pas pu réussir.**

Elles sont introduites par les locutions conjonctives bien que, quoique, sans que ...

- Les circonstancielles comparatives :

Elles traduisent une action, une situation, un fait... qui est comparé à ce qui est dit dans la proposition principale.

Exemple : **Il est sous la menace d'un aplatissement complet ainsi qu'un puceron pris entre les deux feuillets d'un livre.**
(Emile Zola, *Germinal*)

Les subordonnées circonstancielles comparatives sont introduites par *comme, ainsi que, tel que...*

- Les circonstancielles hypothétiques :

La réalisation de l'action de la proposition principale dépend de celle de la circonstancielle hypothétique ; c'est pourquoi elle aussi appelée circonstancielle de condition.

Exemples : - **S'il avait un peu fait attention, il l'aurait trouvé.**
- **Il le trouvera à condition qu'il fasse un peu attention.**

Elles sont introduites par les conjonctions ou locutions conjonctives **si, à la condition que, pourvu que, à supposer que, pourvu que, à moins que, soit que, au cas où, dans l'hypothèse où...**

3 – La subordonnée participiale :

Le noyau de proposition participiale est un verbe au participe passé ou présent qui, dans une phrase, possède un sujet propre.

Exemples : - **Le vent aidant, ils ont rapidement traversé la mer.** (ici le participe présent « aidant » possède son propre sujet : « Le vent », différent du sujet de « ont traversé » (« ils »)
- **Les élèves réunis, le principal leur fixe les règles de conduite.** (dans cette phrase le participe passé « réunis » possède son propre sujet : « Les élèves », différent du sujet de « fixe » (« le principal »))

Remarque :

Les propositions peuvent être emboîtées, et une proposition, subordonnée par rapport à une principale, peut, elle-même, être la principale d'une subordonnée de niveau inférieur.

Exemple : **Mon ami m'a dit qu'il avait été surpris quand il a appris la nouvelle.**

- Les mots coordonnants et les mots subordonnants sont invariables et sont souvent interchangeables.

Exemple : considérons la phrase « **Finalement, elle ne vient pas à la piscine avec moi car / parce qu'elle préfère lire son dictionnaire.** »

« car » (conjonction de coordination) et « parce que » (locution conjonctive) sont interchangeables.

L'EXPRESSION DU TEMPS

Il existe plusieurs façons d'exprimer le temps.

I. La proposition subordonnée :

Elles sont introduites par les conjonctions de subordination ou locutions conjonctives qui sont utilisées en fonction de l'antériorité, de la simultanéité ou de l'antériorité de l'action de la proposition subordonnée par rapport à celle de la principale. Le tableau suivant permet de les classer :

Sens	Conjonctions et locutions conjonctives	Mode de la subordonnée
A. La proposition principale exprime un fait antérieur (qui se passe avant le fait exprimé par la subordonnée)	<i>avant que, jusqu'à ce que, en attendant que, le temps que, d'ici (à ce) que</i>	Subjonctif
B. La principale exprime un fait simultané (qui se passe en même temps que le fait exprimé par la subordonnée)	<i>pendant que, comme, lorsque, quand, tandis que, alors que, chaque fois que, toutes les fois que, au moment où, en même temps que, tant que, aussi longtemps que, à mesure que, au fur et à mesure que, maintenant que</i>	Indicatif
C. La principale exprime un fait postérieur (qui se passe après le fait exprimé par la subordonnée)	<i>après que, lorsque, quand, depuis que, dès que, aussitôt que, maintenant que</i>	Indicatif

Exemples :

- A. - Rentrons avant qu'il (ne) pleuve.
 - Attends-moi ici jusqu'à ce que je revienne.
 - J'ai loué une voiture en attendant que la mienne soit réparée.
 - Reste là le temps que je finisse mes exercices.
- B. - Quand il s'est réveillé, il était midi.
 - Je t'aiderai aussi longtemps que je le pourrai.
 - J'allais sortir au moment où le téléphone a sonné.
 - Au fur et à mesure que le temps passait, la fièvre augmentait.
 - Pendant que tu prépares le repas, je mets la table.
- C. - Dès que je saurai les résultats, je te les communiquerai.
 - Aussitôt qu'il a fini de lire un livre, il en commence un autre.
 - Depuis qu'il est parti, tout le monde est triste.
 - Lorsque tu auras obtenu ton diplôme, tu pourras chercher un travail.
 - Maintenant que la grève a été interrompue, les trains circulent normalement.

Quand la proposition principale exprime un fait postérieur, il faut tenir compte de la règle de concordance des temps entre les verbes des deux propositions.

Exemples :

Quand ils ont fini de manger, (passé composé)	sa femme débarrasse la table (présent)
Quand ils auront fini de manger, (futur antérieur)	sa femme débarrassera la table (futur)
Quand ils avaient fini de manger, (plus-que-parfait)	sa femme débarrassait la table (imparfait)
Quand ils eurent fini de manger, (passé antérieur)	sa femme débarrassa la table (passé simple)

N.B. : Quand la principale est suivie de deux ou plusieurs subordonnées de même type, la conjonction est remplacée par **que**.

Exemple : **Il faut être très prudent au volant quand la route est glissante et qu'il y a du brouillard.**

II. Les autres moyens d'exprimer le temps :

1 - Le gérondif :

Il marque la simultanéité et a le même sujet que la principale.

Exemple : En mangeant (= *Quand il mange*), il regarde la télévision.

2 - Les adverbes ou locutions adverbiales :

Ils sont très nombreux et expriment la localisation dans le temps, la durée, la répétition, l'habitude, la succession : *aujourd'hui, hier, demain, tout à l'heure, d'abord, ensuite, puis, enfin, déjà, encore, jamais, quelquefois, tout le temps, maintenant, longtemps, souvent, soudain, tout à coup, tout de suite, en ce moment, à ce moment-là....*

Exemples : - *Je prends d'abord une salade verte, puis un poulet rôti, enfin une glace.*

- *Il a habité longtemps à l'étranger.*

- *Le vieil homme nous racontait tout le temps la même histoire.*

L'EXPRESSION DE LA CAUSE

EXEMPLE DE CORPUS A EXPLOITER :

Patrick voulait s'approcher car il n'y voyait pas. C'était difficile parce qu'il y avait beaucoup de monde autour des tribunes. La foule étant trop dense, il y renonça, pleurant de rage. Il s'irritait d'avoir négligé le conseil qu'on lui avait donné d'aller retenir sa place. Non qu'il ait refusé, mais il s'était fié, par optimisme, à sa chance. Il se sentait responsable de son échec. Sa mère qui le connaissait ne s'en étonna pas. Elle ne lui dit rien : elle savait sa susceptibilité; elle était peinée de le voir si profondément contrarié.

La cause est un fait qui se produit avant un autre. Elle entraîne, provoque d'autres événements. La cause est donc considérée comme la source ou l'origine d'un autre fait.

Exemple : *Patrick voulait s'approcher car il n'y voyait pas. C'était difficile parce qu'il y avait beaucoup de monde autour des tribunes.*

I. Moyens d'exprimer la cause :

1 – Une proposition indépendante juxtaposée :

La cause alors est introduite par un deux-points explicatif.

Exemple : *Elle ne lui dit rien : elle savait sa susceptibilité.*

2 – Un groupe nominal introduit par une préposition, complément circonstanciel de cause du verbe.

Exemple : *Il s'était fié, par optimisme, à sa chance.*

3 - Un groupe verbal à l'infinitif introduit par une préposition, complément circonstanciel de cause du verbe ou de l'attribut du sujet.

Exemples : - *Elle était peinée de le voir contrarié.*
- *Il s'irritait d'avoir négligé ce conseil.*

4 - Une proposition coordonnée, le plus souvent introduite par *car*.

Exemple : *Moussa voulait s'approcher car il n'y voyait rien.*

5 – Un groupe verbal au participe présent ou au gérondif.

Exemple : *L'exercice était trop pénible, il y renonça.*

6 – Une proposition subordonnée relative explicative. Cette subordonnée est alors précédée d'une virgule.

Exemple : *Sa mère, qui le connaissait, ne lui en a pas parlé.*

7 – Une proposition subordonnée conjonctive.

Exemple : *C'était difficile parce qu'il y avait beaucoup de monde.*

8 – Un complément de l'adjectif introduit par une préposition.

Exemple : *Il se sentait responsable de son échec.*

II. Les différentes conjonctions de subordination exprimant la cause :

TYPES DE CAUSE	CONJONCTIONS OU LOCUTIONS CONJONCTIVES	
cause simple (ou réelle) : La cause est souvent ignorée de la personne à qui l'on parle.	parce que, comme, étant donné que, vu que, du fait que	
cause incontestable : La cause est déjà connue ou censée être connue de la personne à qui l'on parle.	puisque	
prétexte (cause fausse)	sous prétexte que	
choix (alternative) entre deux causes équivalentes	soit que (...), soit que (...) : cause	
cause réfutée, cause avancée : une cause est repoussée en premier, la cause réelle est donnée ensuite	non que (...), mais parce que (...)	

III. Les différentes locutions prépositionnelles qui introduisent des groupes nominaux ou verbaux :

TYPES DE CAUSE	CONJONCTIONS OU LOCUTIONS CONJONCTIVES	
cause simple	du fait de, à cause de, pour, en raison de	
cause positive : Le résultat est considéré comme heureux ou réussi.	grâce à (seulement avec un nom ou un pronom), avec (peut être négatif)	
cause négative : Le résultat est considéré comme défavorable, pénible.	à cause de (seulement avec un nom ou un pronom), faute de, par manque de, sans (peut-être aussi positif)	
prétexte	sous prétexte de	
cause liée à un degré, à une intensité ou à une répétition	à force de	

L'EXPRESSION DE LA CONSEQUENCE

EXEMPLE DE CORPUS A EXPLOITER :

Il faisait si beau hier que nous sommes sortis. C'était le triomphe de la lumière et de la chaleur ; aussi la campagne bourdonnait-elle du chant des cigales. Nous nous sommes étendus sur l'herbe, mais nous étions trop heureux pour pouvoir dormir. Nous avons chanté à en perdre le souffle. La journée s'est écoulée trop vite pour que nous ayons épuisé notre plaisir; le crépuscule nous a chassés, pleins de souvenirs tels que nous n'avions qu'une envie : revenir. Nous étions tellement grisés par l'air qu'on nous aurait pris pour des gens ivres. Nous avons ri aux larmes. Cette journée avait provoqué en nous un immense bonheur.

La conséquence est un fait qui se produit après un autre. Elle est le résultat, le fruit, le produit de faits précédents.

Exemple : Il faisait si beau hier que nous sommes sortis.

I - Les moyens d'exprimer la conséquence :

1 - Une proposition indépendante juxtaposée introduite soit par un deux points, soit par une virgule.

Exemple : Il faisait très beau temps : nous sommes sortis.

2 - Une proposition indépendante coordonnée, le plus souvent introduite par *donc*, mais aussi par différents adverbes.

Exemple : - Il faisait très beau, donc nous sommes sortis.
- C'était le moment où la pluie commença à tomber, aussi a-t-il été jugé opportun de reporter la rencontre.

3 - Un groupe nominal introduit par une préposition ou une locution.

Exemple : Nous avons ri aux larmes.

4 - Un groupe verbal à l'infinitif introduit par une préposition ou par une locution prépositionnelle.

Exemple : - Nous avons chanté à en perdre le souffle.
- Nous étions trop heureux pour pouvoir dormir.

5 - Une proposition subordonnée relative déterminative.

Exemple : Nous attendions une journée qui nous fasse plaisir.

6 - Un verbe de sens consécutif ; le résultat est indiqué par son complément direct.

Exemple : Cette journée avait provoqué en nous un immense bonheur.

Autres mots de liaison (locutions conjonctives) qui introduisent une conséquence entre deux propositions indépendantes coordonnées : *et, aussi, c'est pourquoi, par conséquent, en conséquence (mais non par conséquence), de ce fait, par-là, d'où ainsi*

II - La proposition subordonnée :

1 - La conséquence pure et simple :

La conséquence est le résultat d'un seul fait pris dans sa globalité.

Exemple : Nous avons chanté de telle sorte que nous en avons perdu le souffle.

Conjonctions introduisant ce type de conséquence : *jusqu'à ce que, au point que, de façon que, de telle façon que,*

M. SIDIBE – PROFESSEUR DE FRANÇAIS – FORMATEUR AU CRFPE DE SAINT-LOUIS

tant que, tellement que, si bien que, de sorte que, de telle sorte que, de manière que, de telle manière que

- La conséquence liée à une idée de quantité, d'immensité, d'intensité (degré) :

Exemples : - Il faisait si beau que nous sommes sortis.

- La journée s'est écoulée trop vite pour que nous ayons épuisé notre plaisir. (avec une nuance de regret)

- Nous étions tellement grisés qu'on nous aurait pris pour des gens ivres.

Conjonctions introduisant ce type de conséquence : *si (...) que, trop (...) pour que, trop peu (...) pour que, assez/suffisamment (...) pour que, tellement (...) que, tant (...) que*

2 – Le mode dans la subordonnée de conséquence :

La subordonnée de conséquence est suivie

de l'indicatif avec les locutions conjonctives suivantes :	du subjonctif avec les locutions conjonctives suivantes :
de telle sorte que, de sorte que, de telle manière que, de manière que, au point que, si bien que, si/ tellement + adj. que	de sorte que, de manière que, trop/assez... pour que, trop peu pour que, sans que

Remarque :

De sorte que.. et de manière que... se construisent avec l'indicatif ou le subjonctif

Ces exemples feront comprendre la nuance :

- Il a fait les choses de sorte que chacun sera content.

- Il a fait les choses de sorte que chacun soit content.

Dans le premier cas, c'est un fait certain et attendu et dans le second, c'est un fait incertain, mais souhaité.

III - L'infinitif :

L'infinitif doit avoir le même sujet que le verbe principal.

Exemple : Nous étions trop heureux pour pouvoir dormir (= pour que nous puissions dormir).

Prépositions ou locutions prépositives introduisant les infinitifs : *à, au point de, assez... pour, trop pour, jusqu'à, de manière à, de sorte de, de manière à...*

L'EXPRESSION DU BUT ET DE LA CRAINTE

EXEMPLE DE CORPUS A EXPLOITER :

On construit autour du terrain de hautes barricades pour que les champions ne soient pas gênés par les curieux. Tout est conçu au mieux pour leur entraînement. Afin de leur permettre de ne perdre aucun précieux moment, on installe un snack-bar au bord de la piste. On aménage, de plus, un local confortable où ils puissent se reposer; les organisateurs ne veulent pas l'équiper de l'air conditionné de peur que les athlètes ne prennent froid après l'exercice.

Le mot but signifie fin, visée, destination, dessein, intention. La conclusion est positive pour le locuteur. Exprimer le but, c'est parler de quelque chose que l'on souhaite, espère ou désire. Il s'agit d'une conséquence voulue, toujours liée à une intention.

La crainte est, par rapport au but, une notion symétriquement opposée : c'est une conclusion négative que l'on veut éviter.

Les deux notions se rapportent donc à une conséquence désirée ou non. Lorsqu'une crainte est négative, elle équivaut à un but positif.

Exemples : - *Elle se tut pour ne pas le gêner.* (but)
 - *Elle se tut de crainte de le gêner.* (crainte)
 - *Il se déguise de peur d'être reconnu.* (crainte)
 - *Il se déguise afin de ne pas être reconnu.* (but)

I - Les moyens d'exprimer le but et la crainte :

Moyens	Exemples but	Exemples crainte
Groupe nominal introduit par une préposition	<i>Tout est conçu pour leur entraînement.</i>	<i>Tout est conçu dans la crainte des curieux.</i>
Groupe verbal à l'infinitif, introduit ou non par une préposition	<i>On installe un écran afin de leur permettre de ne perdre aucun moment.</i>	<i>On prend un taxi de peur de perdre du temps.</i>
Proposition subordonnée circonstancielle de but ou de crainte	<i>On construit des barricades pour que les champions ne soient pas gênés.</i>	<i>Les organisateurs ne veulent pas de l'air conditionné de peur que les athlètes ne prennent froid.</i>
Proposition subordonnée relative	<i>On aménage un local confortable où ils puissent se reposer</i>	<i>On aménage un local qui ne soit pas un foyer de microbes.</i>
Les verbes essentiels introduisent le but ou la crainte.	<i>Ils visent la première place.</i>	<i>Ils redoutent les spectatrices enragées.</i>

II - Les outils permettant d'exprimer le but ou la crainte :

Moyens	But	Crainte
prépositions (groupes nominaux)	pour, afin de, en vue de	de crainte de, de peur de
prépositions (groupes verbaux)	pour, afin de, de manière à, de façon à, dans l'intention de, dans le but de, dans le dessein de, en vue de	de crainte de, de peur de
locutions conjonctives	pour que, afin que, de façon que, de sorte que	de peur que, de crainte que

Remarque :

Après un impératif, la conjonction *que* peut être employée à la place de *pour que*.

Exemple : *Viens, que je te récompense.*

III – L’infinitif :

Le sujet des deux verbes est identique.

Exemple : *Ils jouent pour gagner.* (= *Ils jouent pour qu’ils gagnent.*)

L’infinitif est construit avec un pronom réfléchi qui renvoie à la même personne que le sujet.

Exemple : *Ils partent s’entraîner.* (= *Ils partent afin qu’ils s’entraînent.*)

Cette construction se trouve après un verbe sans préposition.

IV – Le mode dans les subordonnées conjonctives :

Le mode dans les subordonnées de but est le subjonctif. La réalisation de l’objectif visé n’est pas certaine.

Exemple : *On construit des barricades pour que les champions ne soient pas gênés.*

Le mode de la subordonnée est le subjonctif parce que cela correspond à un fait qui n’est pas certain.

La même conjonction peut être employée pour exprimer la conséquence mais le fait est considéré comme réalisé et le verbe de la subordonnée est alors à l’indicatif.

Exemples : - *J’ai pris une assurance tous risques de sorte qu’il n’y ait aucun problème.*
- *J’ai pris une assurance tous risques de sorte qu’il n’y a aucun problème.*

Quelques conjonctions (*de façon que, de manière que*) peuvent être ainsi suivies du subjonctif ou de l’indicatif selon le sens de la subordonnée.

V – La subordonnée relative :

La subordonnée relative au subjonctif peut, dans certains cas, exprimer le but.

Exemple : *Elle veut un chapeau qui aille avec sa robe (pour qu’il aille).*

L'EXPRESSION DE LA COMPARAISON

Lorsqu'on compare, on rapproche deux choses, deux idées, en attachant son attention à ce qui est ressemblant ou dissemblable en elles.

Exemple : **Son visage** était rouge comme une tomate.

Pour faire une comparaison, on a besoin des éléments suivants :

Éléments	Définitions	Exemple
Le comparé	Ce qu'on compare	Son visage était rouge comme une tomate.
Le comparant	Ce avec quoi on compare	Son visage était rouge comme une tomate .
L'élément commun	Le point commun qui permet de rapprocher le comparé du comparant	Son visage était rouge comme une tomate.
Le mot-outil	Le mot ou l'expression qui exprime l'idée de comparaison	Son visage était rouge comme une tomate.

Les différents moyens d'exprimer la comparaison sont les suivants :

I. Les moyens lexicaux :

1 – Le groupe nominal :

Il peut exprimer la ressemblance, l'imitation, la similitude, le parallèle, etc.

Exemple : **La ressemblance de ce garçon avec son père est incroyable.**

2 – L'adjectif :

Les adjectifs « *identique* », « *différent* », « *semblable (à)* », « *pareil (à)* », etc. expriment aussi une idée de comparaison.

Exemple : **Les arbres en fleurs étaient pareils à d'immenses bouquets.**

3 – L'adverbe (ou expression à valeur adverbiale) :

Il s'agit d'adverbes comme « *semblablement* », « *identiquement* », « *pareillement* », « *ainsi* »... ou d'expressions comme « *de la même manière* ».

Exemple : **Comment peut-on agir semblablement ?**

4 – Des expressions verbales :

Les expressions verbales « *ressembler à* », « *se ressembler* », « *avoir le/la/les... de...* », « *avoir des airs de* », « *prendre l'aspect de* », « *se confondre (avec)* », « *faire penser à* », etc. expriment aussi la comparaison.

Exemple : **Ce bateau a la maniabilité d'une grande barque.**

II. Les moyens grammaticaux :

1 – Le comparatif et le superlatif :

L'un des moyens grammaticaux très employés est l'emploi de comparatif ou de superlatif.

Le **comparatif**, marquant un degré d'intensité d'un adjectif ou d'un adverbe, établit un ordre hiérarchique entre deux éléments de nature comparable (deux êtres vivants, deux choses, deux idées du même ordre) au moyen d'expressions comme *aussi... que...*, *plus... que...*, *moins... que...*, *autant... que...*, etc.

Exemple : **Tes fruits me paraissent moins mûrs que ceux de mon jardin.**

Le **superlatif**, marquant un degré d'intensité maximum ou minimum d'un adjectif ou d'un adverbe, établit un ordre

M. SIDIBE – PROFESSEUR DE FRANÇAIS – FORMATEUR AU CRFPE DE SAINT-LOUIS

hiérarchique entre un élément et un ensemble d'éléments qui pourrait contenir l'élément comparé, par le biais d'expressions comme *le moins (+ adjectif) de...*, *le plus (+adjectif) de...*, *le plus de...*, *le moins de...*, etc.

Exemple : **Voici le plus petit garçon de la classe.**

Comparatifs et superlatifs peuvent avoir des compléments formés :

a - d'un groupe nominal :

Cet homme est vraiment moins sympathique que nos voisins.

b - d'une proposition subordonnée conjonctive (après comparatif) ou relative (après superlatif) souvent au subjonctif

Exemples : - **Cet avion est plus stable que je ne le pensais.**
- **J'ai vu le spectacle le plus idiot qu'on puisse imaginer.**

2 – Les autres moyens grammaticaux :

a - Prépositions + groupe nominal :

Les locutions prépositives *à la manière de*, *à la façon de*, *en comparaison de*, *contrairement à*, *à la*, etc. suivies d'un groupe nominal expriment une idée de comparaison.

Exemples : - **Il marche à la manière d'un canard.**
- **Ses vêtements au rappeur le rendent complètement ridicule.**

b – Conjonctions ou locutions conjonctives + groupe nominal (et verbes sous-entendus) :

Les conjonctions ou locutions conjonctives *comme*, *ainsi que*, *de même que*, etc. suivies d'un groupe nominal qui laisse sous-entendre le verbe expriment aussi la comparaison.

Exemple : **Mon père se mit à tonner ainsi qu'un terrible orage.**

c - Conjonctions + subordonnées (verbes non sous-entendus) :

Les conjonctions ou locutions conjonctives *comme*, *ainsi que*, *de même que*, *tel que*, *de la même façon que*, *comme si* (*comparaison hypothétique*), etc. suivies d'une proposition subordonnée expriment la comparaison.

Exemple : **De même que cette femme est belle, elle est mystérieuse.**

e - Constructions parallèles diverses :

Des expressions comme *tel... tel...*, *... est à... ce que... est à...*, etc. traduisent aussi une idée de comparaison.

Exemples : - **Tel père, tel fils.**
- **Tel il a été, tel il est, tel il restera jusqu'à la fin de ses jours !**
- **La lutte est aux Sénégalais ce qu'est le football aux Brésiliens.**

L'EXPRESSION DE LA CONCESSION

EXEMPLE DE CORPUS A EXPLOITER :

Son physique était ingrat, sa voix ravissante. Bien que Simon l'écoutât avec plaisir, il ne pouvait se défendre d'un malaise. Quelque effort qu'il fît pour la regarder, il n'y parvenait pas. Il émanait d'elle, malgré l'intonation fascinante de sa voix, comme un charme maléfique. Lui, qui d'habitude était assez indifférent, sentait monter en lui une panique quoi qu'il inventât pour y remédier ; si forte que fût d'ordinaire son énergie, elle demeurait, en ce moment, paralysée. Quand bien même il l'aurait voulu, il n'aurait pu partir ; au lieu de fuir, il restait cloué sur place ; il voulait répondre, mais il gardait le silence.

I. Distinguer opposition et concession

L'opposition relie deux faits ayant trait à des qualités situées sur le même plan.

Exemple : ***Hélène est petite alors que son mari est grand.***

A

B

Quel est le rapport entre les deux faits ? Le fait A est concomitant au fait B ; il y a opposition entre les qualités de deux personnes, mais cette opposition ne débouche pas sur une impossibilité ou une difficulté ; l'un n'empêche pas l'autre.

La concession relie deux faits ayant trait à des qualités de valeur différente, le second étant considéré comme plus important.

Exemple : ***Bien qu'Hélène soit petite, elle joue au basket.***

A

B

Quel est le rapport entre les deux faits ? Le fait A et le fait B se rapportent à la même personne, le premier pourrait empêcher le second, or ce n'est pas le cas. La difficulté est levée.

Remarque :

Comparons la concession à la cause :

- ***Parce qu'Hélène est petite, elle ne joue pas au basket.***

- ***Parce qu'Hélène est paresseuse, elle ne joue pas au basket.***

La concession exprime donc une forme particulière de cause, il s'agit d'une cause connotée positivement ou négativement.

II - Les moyens d'exprimer l'opposition et la concession :

1 - Un groupe nominal introduit par une préposition ou un déterminant.

Exemple : - ***Malgré toutes ces dispositions, le projet a échoué.***

- ***Quelque effort qu'il fît pour réussir l'exercice, il n'y parvenait pas.***

2 - Un groupe verbal à l'infinitif introduit par une préposition.

Exemple : ***Au lieu de fuir, il restait cloué sur place.***

3 - Un verbe au participe présent ou au gérondif.

Exemple : - ***Faisant des efforts pour finir le travail, il n'y parvenait pas.***

- ***Tout en faisant des efforts pour finir le travail, il n'y parvenait pas.***

4 - Une apposition.

Exemple : ***Gourmand, j'ai été sobre.***

5 - Des propositions indépendantes coordonnées.

Exemple : ***Il voulait répondre, mais il gardait le silence.***

6 - Des propositions conjonctives subordonnées.

Exemple : - Bien que Simon l'écoutât avec plaisir, il ne pouvait se défendre d'un malaise.
 - Si forte que fût d'ordinaire son énergie, elle demeurait en ce moment paralysée.
 - Quand bien même il l'aurait voulu, il n'aurait pu partir.

7 - Une proposition subordonnée relative explicative.

Exemple : - Lui, qui d'habitude était assez indifférent, sentait monter en lui une panique.
 - Il sentait monter en lui une panique quoi qu'il inventât pour y remédier.

8 - Des propositions indépendantes juxtaposées.

Exemple : Son physique était ingrat, sa voix ravissante.

Prépositions et locutions introduisant des groupe nominaux, des pronoms, groupes pronominaux : *malgré, en dépit de, à défaut de, au lieu de, à part, sauf, pour...*

Prépositions et locutions introduisant des groupes verbaux à l'infinitif : *sans, pour, au lieu de, loin de...*

Conjonctions de coordination et adverbes exprimant l'opposition : *quoique, bien que, alors que, tandis que, quand, quand bien même, même si, si, au lieu que, loin que, si... que, tout... que, quelque... que...*

III - La subordonnée concessive :

1. Les nuances de l'opposition :

	Les conjonctions de subordination identiques	Le mode du verbe de la subordonnée	La nuance exprimée
<i>Quoiqu'il fasse jour, cette voiture roule avec les phares.</i>	bien que	subjonctif	
<i>Tu es allé au cinéma tandis que tu devais rester à la maison.</i>	alors que, quand	indicatif	temporelle
a) <i>Quand bien même il viendrait aujourd'hui, il ne la trouverait plus.</i> b) <i>Même s'il vient aujourd'hui, il ne la trouvera plus.</i>	si	conditionnel indicatif	conditionnelle
<i>Loin qu'il se préoccupât de nous, il s'intéressait à elle.</i>	au lieu que	subjonctif	exclusive, négative
a) <i>Si crédule que vous soyez, vous ne pouvez lui faire confiance.</i> b) <i>Tout aimable qu'il paraît, il n'en ment pas moins.</i>	quelque... que	subjonctif indicatif	intensité
<i>Il a voyagé comme prévu, sauf qu'il avait oublié son billet.</i>	si ce n'est que	indicatif	exception

L'EXPRESSION DE LA CONDITION

EXEMPLE DE CORPUS A EXPLOITER :

Si l'enfant nous avait écoutés, il n'aurait pas glissé dans ce gouffre de glace. À en croire les témoins, il y est allé tout droit. On l'en tirera pourvu qu'une nouvelle bourrasque n'éclate pas cette nuit. Si l'obscurité ne gênait pas les recherches, on devrait l'apercevoir sans tarder. Mais si l'on veut descendre un falot dans la crevasse, il s'éteint et si l'on essaie de s'en passer, on n'y voit rien. En descendant à l'aveuglette, les sauveteurs prendraient trop de risques. Sans l'ingéniosité des uns, sans le courage des autres, nous renoncerions. Qui verrait cette foule anxieuse et active serait fier d'être homme.

La condition sert à noter un fait nécessaire à la réalisation ou la non-réalisation d'un autre fait à venir.

Exemple : *Ils auraient pu remporter le match s'ils n'avaient pas commis d'erreurs.*

I - Les moyens d'exprimer la condition :

1 – Un groupe nominal prépositionnel.

Exemple : *Sans l'ingéniosité des uns, sans le courage des autres, nous renoncerions.*

2 – Un groupe verbal à l'infinitif.

Exemple : *À en croire les témoins, il y aurait beaucoup de dégâts.*

3 – Un gérondif.

Exemple : *En descendant à l'aveuglette, les sauveteurs prendraient des risques.*

4 – Une proposition subordonnée relative avec ou sans antécédent.

Exemple : *Qui verrait cette foule serait fier.*

5 – Une proposition subordonnée conjonctive.

Exemples : - *Si les autorités nous avaient écoutés, elles n'auraient pas pris cette décision.*
- *On réparera les dégâts, pourvu qu'une nouvelle tempête n'éclate pas cette nuit.*

II - Les nuances des subordonnées :

Construites avec si	Temps et mode de la principale	Temps et mode de la subordonnée
- Si vous suivez nos conseils, vous vous en sortirez.	indicatif présent	indicatif futur
- Il peut réussir s'il nous écoute.		indicatif présent
Si l'obscurité ne gênait pas les recherches, on devrait l'apercevoir.	indicatif imparfait	conditionnel présent
Si les autorités nous avaient écoutés, elles n'auraient pas pris cette décision.	indicatif plus-que-parfait	conditionnel passé

Construites avec au cas où, quand bien même, dans l'hypothèse où	Temps et mode de la principale	Temps et mode de la subordonnée
Au cas où l'on essaierait de passer, on n'y verrait rien.	conditionnel présent	conditionnel présent
Quand bien même l'on voudrait descendre un falot, il s'éteindrait.	conditionnel présent	conditionnel présent

M. SIDIBE – PROFESSEUR DE FRANÇAIS – FORMATEUR AU CRFPE DE SAINT-LOUIS

Construites avec à condition que, à moins que, à supposer que, soit que... soit que, en admettant que...	Temps et mode de la principale	Temps et mode de la subordonnée
<i>Pour peu que l'enfant nous ait écoutés, il n'aurait pas glissé.</i>	conditionnel (passé, présent)	subjonctif (passé, présent)
<i>On l'en tirera, pourvu qu'une nouvelle tempête n'éclate pas.</i>	indicatif (futur, présent)	subjonctif (présent, passé)

Construites avec suivant que, selon que...	Temps et mode de la principale	Temps et mode de la subordonnée
<i>Selon que vous serez puissant ou misérable, les gens vous respecteront</i>	indicatif	indicatif

LA CONCORDANCE DES TEMPS

La concordance des temps est la correspondance, nécessaire d'après le sens et la chronologie des actions, entre le temps du verbe de la proposition principale et le temps du verbe de la proposition subordonnée.

I - Le verbe de la subordonnée est à l'indicatif :

Tous les temps sont possibles si la principale est au présent ou au futur.

Exemples : - *Je suis sûr qu'il mange actuellement.*
- *Je suis sûr qu'il a mangé hier.*
- *Je suis sûr qu'il mangeait au moment de mon arrivée...*

II - Si le verbe de la principale est à un temps du passé :

La subordonnée se met :

- à l'imparfait ou au passé simple si le fait est simultané (c'est-à-dire si le fait de la proposition principale se déroule en même temps que le fait de la subordonnée).

Exemples : - *Il a certifié qu'il était là quand il est entré.*
- *Il nous salua dès que nous entrâmes*

- au conditionnel présent ou au conditionnel passé si le fait est postérieur (c'est-à-dire si l'action exprimée dans la proposition subordonnée se déroule après celle de la principale).

Exemple : *Il a confirmé qu'il serait là demain.*

- au plus-que-parfait ou au passé antérieur si le fait est antérieur (c'est-à-dire si l'action exprimée dans la proposition subordonnée se déroule avant celle de la principale).

Exemples : - *Il a certifié qu'il avait fini avant son arrivée.*
- *Il envoya la lettre dès qu'il eut eu confirmation de la chose.*

N.B. : Le présent de l'indicatif dans la subordonnée peut exprimer un fait intemporel et celui-ci n'est pas soumis à la règle des temps.

Exemple : - *Le voisin m'a dit que la vie est trop chère.*
- *Il m'a dit que vous êtes l'homme de la situation.*

On peut aussi envisager le temps de l'action par rapport au moment de la parole, et le temps de la subordonnée est fonction du sens

Exemple : *Il m'a assuré qu'il fera attention.*

III - Le verbe de la subordonnée est au subjonctif :

1 - Si la principale est au présent ou au futur, la subordonnée se met :

- au présent du subjonctif si le fait est simultané ou postérieur

Exemples : - *Il veut que tu viennes tout de suite.*
- *Il préfère que tu viennes demain.*
- *Il voudra que tu viennes tout de suite.*
- *Il préférera que tu viennes demain.*

- au passé du subjonctif si le fait est antérieur.

Exemple : *Il doute que tu aies voulu le voir.*

2 - Si la principale est à un temps du passé, la subordonnée se met :

- à l'imparfait du subjonctif si le fait est simultané ou postérieur.

Exemples : - *Nous avons voulu qu'il cédât immédiatement.*
- *Il voulait que nous finissions le lendemain.*

- au plus-que-parfait du subjonctif si le fait est antérieur.

Exemple : *Il voulait que tu eusses écrit avant son départ.*

N.B. : Après un conditionnel présent, si le verbe de la subordonnée doit être au subjonctif, il se met au présent ou à l'imparfait.

Exemples : - *Je voudrais qu'elle écrive*
- *Je voudrais qu'elle écrivît.*

LES DISCOURS RAPPORTES

Dans un récit, les paroles peuvent être rapportées directement ou indirectement. Ces procédés, appelés discours direct ou discours indirect, se font par le biais de verbes appelés verbe de parole et imposent de nombreuses transformations dans la phrase. Entre ces deux types de discours s'intercale le discours indirect libre.

I — Discours direct, discours indirect, discours indirect libre :

1 - Le discours direct :

Il s'agit d'un discours rapporté directement : quelqu'un (un narrateur ou un locuteur quel qu'il soit) rapporte les paroles de quelqu'un d'autre (d'un personnage ou d'un individu quelconque) telles qu'elles ont été énoncées. Les propos rapportés directement sont mis entre guillemets.

Exemple : *Puis le prêtre dira le dimanche : « Mes chers enfants, priez pour tous ces prisonniers qui meurent sans avoir fait leur paix avec Dieu. »* (Ferdinand Oyono, *Une vie de boy*, 1956)

2 - Le discours indirect :

Dans le discours indirect, il y a transformation, transposition — selon un certain nombre de règles — de la parole rapportée directement. C'est pourquoi on parle de discours transposé.

Exemple : Passons du discours direct au discours indirect avec l'exemple précédent :
Puis le prêtre dira le dimanche à ses chers enfants de prier pour tous ces prisonniers qui meurent sans avoir fait leur paix avec Dieu.

Les paroles ne sont plus rapportées telles qu'elles ont été dites, mais sont transposées, transformées.

Elles sont comme insérées dans une proposition subordonnée introduite par la conjonction de subordination « que ». La proposition subordonnée est dépendante d'une principale dans laquelle on trouvera, comme au discours direct, un verbe introducteur : « *Il demande que...* », « *Elle veut savoir si...* » etc.

D'autres changements interviennent : le temps, le type de phrase, les pronoms personnels ou les déterminants, mais aussi certains adverbes. Les tableaux proposés ci-dessous reprennent les transformations subies par un énoncé direct lorsqu'il est mis au discours indirect.

Les modifications de temps dans le style indirect :

présent => imparfait	Il m'avais dit : « <i>je vais bien</i> ».	<i>Il m'avait dit qu'il allait bien.</i>
futur => conditionnel simple	Il m'avait dit : « <i>je téléphonerai</i> »	<i>Il m'avait dit qu'il téléphonerait.</i>
futur antérieur => conditionnel passé	Il m'avait dit : « <i>nous aurons terminé la chambre avant de venir.</i> »	<i>Il m'avait dit qu'ils auraient terminé la chambre avant de venir.</i>
passé composé => plus que parfait	Il m'avait dit : « <i>J'ai tout vendu</i> »	<i>Il m'avait dit qu'il avait tout vendu.</i>

Les modifications des marqueurs de temps dans le style indirect, en gardant toujours les concordances de temps précédentes. Ces changements sont utiles dans les narrations.

aujourd'hui => ce jour-là	Lucie pensait : « <i>Je vais faire les courses aujourd'hui.</i> »	<i>Lucie pensait qu'elle allait faire les courses ce jour-là</i>
hier => la veille	Le commerçant lui a dit : « <i>J'ai été livré hier.</i> »	<i>Le commerçant lui a dit qu'il avait été livré la veille.</i>
demain => le lendemain	Mais il a ajouté : « <i>votre commande n'arrivera que demain.</i> »	<i>Mais il a ajouté que sa commande n'arriverait que le lendemain.</i>
Jour prochain => jour suivant	Il a ensuite dit : « <i>j'espère qu'elle n'arrivera pas que mardi prochain !</i> »	<i>Il a ensuite dit qu'il espérait qu'elle n'arriverait pas le mardi suivant.</i>

Les modifications des pronoms dans le style indirect en gardant toujours les concordances de temps précédentes :

Il/elle m'a dit : « <i>Je suis là.</i> »	<i>Il m'a dit qu'il/elle était là</i>
Il m'a dit : « <i>Tu viendras aussi !</i> »	<i>Il m'a dit que je viendrais aussi.</i>

M. SIDIBE – PROFESSEUR DE FRANÇAIS – FORMATEUR AU CRFPE DE SAINT-LOUIS

Il m'a dit : « <i>Vous viendrez !</i> »	Il m'a dit que nous viendrions.
Il m'a dit : « <i>Nous serons là</i> », « <i>On sera là !</i> »	Il m'a dit qu'ils seraient là.

Les modifications des démonstratifs dans le style indirect :

Il m'a dit : « <i>Je n'ai plus ce livre.</i> »	Il m'a dit qu'il n'avait plus ce livre-là.
Il m'a dit : « <i>Cet enfant est sage.</i> »	Il m'a dit que cet enfant-là était sage.
Il m'a dit : « <i>Je vais régler ce problème.</i> »	Il m'a dit qu'il allait régler ce problème-là.

Les modifications des possessifs dans le style indirect :

Il m'a dit : « <i>Je n'ai plus votre livre.</i> »	Il m'a dit qu'il n'avait plus mon livre
Il m'a dit : « <i>Je n'ai plus vos livres.</i> »	Il m'a dit qu'il n'avait plus nos/mes livres
Il m'a dit : « <i>Je suis dans ma voiture.</i> »	Il m'a dit qu'il était dans sa voiture.
Il m'a dit : « <i>Je vais régler votre problème.</i> »	Il m'a dit qu'il réglerait notre/mon problème
Il m'a dit : « <i>Ce pull est à toi.</i> »	Il m'a dit que ce pull était le mien.
Il m'a dit : « <i>Ce chat n'est pas à moi.</i> »	Il m'a dit que ce chat n'était pas à lui.

Autres modifications :

Est-ce que => si, s' (avec il)	Je lui ai demandé : « <i>Est-ce que tu viendras ?</i> »	Je lui ai demandé s'il viendra.
Qu'est-ce que / que => ce que	Il m'a demandé : « <i>Qu'est-ce que tu fais ?</i> »	Il m'a demandé ce que je faisais.
Qu'est-ce qui / qui => qui	Il m'a demandé : « <i>Qui est-ce qui / qui est volontaire ?</i> »	Il m'a demandé qui était volontaire.
Qu'est-ce qui => ce qui	Il m'a demandé : « <i>Qu'est-ce qui te fait plaisir ?</i> »	Il m'a demandé ce qui me faisait plaisir.
Les questions inversées => si	Il lui dit : « <i>Croyez-vous qu'elle viendra ?</i> »	Il lui a demandé s'il croyait qu'elle viendrait.
Les questions directes ne commençant pas par « <i>est-ce que</i> » gardent le pronom interrogatif	Il me demande : « <i>Depuis quand dors-tu ?</i> », « <i>Où vas-tu ?</i> »...	Il me demande depuis quand je dors. Il me demande où je vais.
L'impératif => de + infinitif	Il lui a dit : « <i>Pars !</i> »	Il lui a dit de partir.

3 - Le discours indirect libre :

Le discours indirect libre modifie les paroles pour les intégrer au récit.

Comme au discours indirect, on modifie les pronoms, le temps et les connecteurs après un récit au passé.

C'est un style intermédiaire entre le discours direct et le discours indirect qui supprime l'élément introducteur et la ponctuation n'est plus celle du discours indirect : les modalités interrogatives, exclamatives (en particulier) sont maintenues.

Exemples : - *Il se demandait s'il viendrait.* (discours indirect)
- *Il méditait en lui-même : viendrait-il ?* (discours indirect libre)

Autre exemple :

- *Emile songea qu'il fallait faire le déplacement. Mais il n'avait pas encore choisi le moment. La semaine prochaine ? Pourquoi pas ? Pourvu qu'il n'y ait pas trop de monde sur les routes ! Il verrait bien !*

II - Les verbes de parole :

a – Signification et place du verbe de parole :

Pour rapporter des paroles dans un récit, on utilise une proposition contenant un verbe de parole (aussi appelé verbe introducteur).

• Dans le discours direct, ce verbe se trouve :

– soit dans la proposition qui précède la réplique de dialogue :

Exemple : Une secrétaire lui disait : « Monsieur le directeur me charge de vous dire qu'il ne peut pas vous recevoir aujourd'hui. Il me charge de vous dire de revenir la semaine prochaine. (Tierno Monenembo, *Les Crapauds-brousse*, 1979)

– soit dans une proposition incise :

Exemple : « *Gens du Diallobé*, dit-elle au milieu d'un grand silence, je vous salue. » (Cheikh Amidou Kane, *L'aventure ambiguë*, 1961)

- Dans le discours indirect, le verbe se trouve dans la proposition principale introduisant le discours rapporté.

Exemple : Il affirma que sa grand-mère avait un secret.

b – Verbes de parole les plus utilisés :

Le verbe le plus fréquemment utilisé pour introduire les paroles des personnages est le verbe *dire* ; mais c'est un verbe « neutre » : il donne peu de renseignements. De très nombreux verbes peuvent le remplacer.

En voici quelques-uns, classés selon leur sens et leur emploi :

- Certains verbes annoncent :

- une phrase déclarative : *dire, affirmer, déclarer, répéter, annoncer, ajouter, poursuivre, reprendre, préciser, confirmer, apprendre, raconter, noter, conclure, révéler, dévoiler, expliquer...*

- une phrase interrogative : *demande, questionner, interroger, s'enquérir, s'informer, se renseigner...*

- une phrase exclamative : *s'écrier, s'exclamer, se récrier, s'indigner...*

- une deuxième prise de parole ou une réponse : *répondre, répliquer, rétorquer, ajouter, répéter, riposter, repartir, récriminer...*

- une phrase injonctive : *ordonner, exiger, commander, recommander, conseiller...*

- Quelques verbes indiquent que le personnage se parle à lui-même, qu'il pense : *se dire, songer, penser, réfléchir, raisonner, spéculer...*

- D'autres renseignent sur l'humeur du personnage qui parle, sur la manière dont il s'exprime : *marmonner, bougonner, grommeler, pleurnicher, bredouiller, bégayer...*

- D'autres encore renseignent sur l'intention du personnage qui parle : *ordonner, commander, prier, supplier, implorer...*

Il y a des verbes qui laissent voir la manière d'articuler et le ton adopté :

- Pour une voix forte : *crier, s'écrier, se récrier, hurler, s'exclamer, s'égosiller, vociférer, rugir...* ; faible : *murmurer, chuchoter, susurrer, souffler...*

Pour une articulation distincte : *prononcer, articuler* ; indistincte : *marmonner, balbutier, bégayer, bredouiller.*

- Les verbes de parole peuvent exprimer l'insistance (*insister, soutenir*) ; la suggestion (*suggérer, insinuer*) ; l'accord (*accepter, approuver*) ; le désaccord (*objecter, protester, nier*) ; l'impatience (*couper, interrompre*) ; la mauvaise humeur (*bougonner, ronchonner*) ; la douleur (*supplier, gémir, implorer*) ; l'ironie (*se moquer, railler, ironiser*) ; etc.

LES ADVERBES CIRCONSTANCIELS

Le plus souvent, les adverbes sont des compléments circonstanciels. Ainsi on distingue :

1 - les adverbes compléments circonstanciels de lieu :

Ici, là, partout, ailleurs, là-dessus, là-dessous, dehors, dedans, en haut, plus haut, plus loin, en bas, à droite, à gauche...

Exemple : *Le lion est caché là-dessous.*

2 – les adverbes compléments circonstanciels de temps :

Aujourd’hui, hier, demain, autrefois, naguère, toujours, jamais, souvent, tôt, tard, plus tard, plus tôt ...

Exemple : *Il est arrivé hier par le train*

3 – les adverbes compléments circonstanciels de manière :

Bien, mal, ensemble, fièrement, patiemment, activement, bruyamment, moyennement et de nombreux autres adverbes en – ment.

Exemple : *Il a patiemment mûri son plan.*

ORTHOGRAPHE

LES ACCORDS DANS LE GROUPE NOMINAL

Le groupe nominal est un groupe de mots dont le noyau, le chef de groupe, est un nom accompagné d'un déterminant dont il est du même genre (masculin - féminin) et du même nombre (singulier - pluriel).

Exemples : - **la radio** (féminin-singulier)
- **un chapeau** (masculin, singulier)
- **les lunettes** (féminin, pluriel)
- **des cahiers** (masculin, pluriel)

On peut ajouter à ce nom, noyau du groupe nominal, un ou plusieurs adjectif(s) qualificatif(s), un complément du nom ou une proposition subordonnée relative qui connaissent des modifications orthographiques en fonction des marques de genre et de nombre, donc en fonction des accords.

1. L'accord des adjectifs dans le groupe nominal :

- Les adjectifs épithètes s'accordent en genre et en nombre avec le nom qu'ils qualifient.

Exemple : **La vieille maison a été détruite.** (*vieille* est épithète de *maison* ; elle est donc féminin-singulier).

- Lorsque le groupe nominal contient une apposition, les adjectifs qualificatifs au sein de cette apposition s'accordent en genre et en nombre avec le nom qu'il qualifie.

Exemple : **Ce joueur, nouvelle star du football mondial, a un bel avenir devant lui.**

- Il est également possible que des adjectifs qualificatifs, seuls, soient apposés. Dans ce cas, ils s'accordent bien sûr en genre et en nombre avec le nom qu'ils qualifient.

Exemple : **Cette maison, belle et spacieuse, m'appartient.**

2. L'accord dans le complément de nom :

Certains groupes nominaux contiennent un complément de nom. Au sein de ce complément de nom, les déterminants et les adjectifs s'accordent bien sûr avec le nom qu'ils accompagnent.

Exemples : - **Mon père a planté un arbre à fruits rouges.**
- **Les chaussures de mon jeune frère sont usées.**

3. L'accord dans la proposition subordonnée relative :

Certains groupes nominaux contiennent une proposition subordonnée relative. Le verbe de cette proposition s'accorde en genre et en nombre avec son sujet.

Lorsque le pronom relatif est sujet de la subordonnée, le verbe est alors accordé en genre et en nombre avec l'antécédent du pronom relatif.

Exemple : **Ces maisons qui abritent les villageois sont très anciennes.**

LES ACCORDS DANS LE GROUPE VERBAL

À l'intérieur du groupe verbal, l'accord se fait entre le sujet et le verbe, même si ceux-ci sont séparés par d'autres termes. Cet accord tient aussi compte de certaines particularités.

I – Accord du verbe avec son sujet :

SUJETS	ACCORDS	EXEMPLES
Sujet collectif précédé - d'un article défini : le, la, les - d'un adjectif démonstratif : ce, cet, cette, ces - d'un adjectif possessif : mon, ma, mes, etc.	Le verbe s'accorde avec le collectif	- <i>La foule de protestataires bloquait le passage.</i> - <i>Cette troupe de comédiens a du succès.</i> - <i>Ma bande de copains viendra me voir.</i>
Sujet collectif précédé d'un article indéfini : un, une, des	Le verbe s'accorde avec le collectif ou avec son complément, selon l'intention ou le sens.	- <i>Une foule de clients attendait / attendaient.</i> Attention au sens : - <i>La file de voitures s'allonge.</i> - et - <i>Un cercle de curieux se forme (singulier obligatoire).</i>
Si le sujet est un adverbe de quantité comme la plupart, peu, beaucoup, force, nombre, quantité, plus, moins	Le verbe s'accorde avec le complément, même s'il est sous-entendu.	- <i>La plupart des gens prétendent le connaître.</i> - <i>Beaucoup sont appelés, peu sont élus.</i> - <i>La plupart du temps est consacré au jeu.</i> - <i>Nombre de personnes attendent le signal.</i>
Si le sujet est l'expression Plus d'un..., Plus d'une...	Le verbe se met au singulier (parce que le complément est « un ») sauf si l'on exprime la réciprocité ou si « plus d'un » est répété.	- <i>Plus d'une personne a travaillé sur le projet.</i> - <i>Plus d'un employé est convoqué par le directeur.</i> - <i>Plus d'un enfant se sont battus ici.</i> - <i>Plus d'un voyageur se sont écrit.</i> Mais : - <i>Plus d'un savant, plus d'un artiste sont morts dans la misère.</i>
Si le sujet est l'expression Moins de deux	Le verbe se met au pluriel	- <i>Moins de deux ans ont suffi pour terminer le projet.</i>
Si le sujet est une fraction au singulier Nom numéral	Le verbe se met au singulier ou au pluriel selon l'intention ou le sens.	- <i>La moitié des députés votera / voteront.</i> - <i>Une quinzaine de millions suffiront pour construire.</i> - <i>La centaine de clients a manifesté son mécontentement.</i>
Si le sujet est une fraction au pluriel	Le verbe se met au pluriel	- <i>Les deux tiers des membres étaient présents.</i>
Si le sujet est un pourcentage	Le verbe se met au singulier ou au pluriel selon l'intention ou le sens. Attention : pour cent est masculin.	- <i>5 % de la population est mécontent.</i> - <i>20 % de la population sont mécontents.</i>
Si le sujet est un pourcentage précédé d'un déterminant pluriel	Le verbe se met au pluriel	- <i>Les 27 % de notre sol étaient boisés.</i>

II – Les participes passés :

Employés SEULS	s'accordent comme un adjectif qualificatif. N.B.: le participe passé n'est pas toujours placé à côté du nom ou du pronom auquel il se rapporte.	- Des jouets brisés - Des pommes pourries
Avec l'auxiliaire ETRE	s'accordent avec le sujet du verbe.	- Elles sont réunies. - La terre est mouillée.
Avec l'auxiliaire AVOIR	s'accordent avec le COD s'il est placé avant le verbe.	- Elle a mangé des pommes. - Tu nous as rencontrés hier.
Verbes essentiellement PRONOMINAUX	les participes passés s'accordent avec le sujet (impossible de dire « Je souviens » ; on dit « Je me souviens »	- Ils se sont méfiés de lui. - Elle s'est souvenue de cette journée.
Verbes accidentellement PRONOMINAUX	s'accordent avec le COD s'il est placé avant le verbe. N.B.: on peut changer l'auxiliaire « être » par l'auxiliaire « avoir » avant de poser la question « qui » ou « quoi ». Idem si c'est suivi d'un infinitif.	- Elle s'est égarée dans le bois. - Ils se sont achetés des livres.
Verbes suivis d'un INFINITIF	s'accordent avec le COD si celui-ci est placé avant le participe passé et si le COD fait l'action du verbe à l'infinitif.	- Les garçons que j'ai vus entrer ne sont plus là. - J'ai vu entrer les garçons dans cette pièce. - Les champs que j'ai vu labourer sont grands.
Verbes pronominaux NON REFLECHIS	s'accordent toujours avec le sujet.	Nous nous sommes aperçus de notre erreur.
Verbes pronominaux à sens PASSIF	s'accordent toujours avec le sujet	Les maisons se sont construites rapidement.
Verbes précédés de EN	invariable à 97%. S'accordent toutefois si le COD est un autre mot que « en ».	- Des fruits, j'en ai mangé. - Il nous en a blâmés.
Les participes passés DÛ, CRU, PU, SU, VOULU	- invariables s'ils ont pour COD un infinitif (même sous-entendu). - s'accordent si le COD est un nom ou un pronom placé avant le participe passé.	- Voici les outils que tu aurais dû utiliser. - J'ai pris toutes les choses que j'ai pu (prendre). - Il a étudié ses leçons et il les a sues.
Les participes passés COÛTÉ, PESÉ, VALU	- invariables quand ils indiquent le prix, le poids, à valeur. - s'accordent s'il y a réellement un COD placé avant le participe passé.	- Les cinq cents francs que les pommes ont coûté sont pour lui. - Les efforts que cela m'a coûtés sont énormes.
Les participes passés DORMI, RÉGNÉ, VÉCU	Invariables car ils n'ont pas de COD.	Les deux heures que j'ai dormi m'ont suffi.

LES SIGNES DE PONCTUATION

Sans les signes de ponctuations, les textes écrits deviennent incompréhensibles. À l'oral, ils permettent de mieux marquer l'intonation.

Exemples : - **Moussa est parti.** (on abaisse la voix à la fin de la phrase)
- **Moussa est parti ?** (la voix est élevée à la fin de la phrase)

Les signes de ponctuation les plus utilisés sont les suivants :

1. Le point (.) :

Il termine une phrase déclarative, impérative ou interrogative indirecte :

Exemples : - **Remettez-moi tout ce que vous me devez.**
- **Il se pose la question de savoir s'il reviendra.** (pas de point d'interrogation)

2. La virgule (,) :

- Elle sépare une suite (énumération) de mots qui ont la même fonction grammaticale (noms, adjectifs, verbes...).

Exemples : - **Je l'ai trouvée trop grande, grosse, laide.**
- **Marie, étudiante en médecine, travaille dur.**

Il n'y a pas de virgule avant les conjonctions « et » et « ou ».

- La virgule isole les mots en apostrophe ou en apposition, les propositions incises, les éléments explicatifs, les propositions relatives à valeur explicative, etc.

Exemples : - **Le plus grand joueur est, selon moi, Pelé.**
- **« C'est merveilleux », s'exclama-t-il, « c'est la solution à tous nos problèmes ! »**

- Elle remplace un mot qu'on omet de répéter; elle marque ainsi une ellipse.

Exemple : **Georges étudie la littérature; Simon, la linguistique.**

- Elle suit une proposition subordonnée ou un complément circonstanciel (sauf s'il est court) placé en début de phrase.

Exemples : - **Quand le président a commencé à parler, tout le monde s'est tu.**
- **Depuis plus de 10 ans, nous travaillons ainsi.**

- Elle sépare les éléments coordonnés par plus de deux « ni », « ou », « et ».

Exemple : **Un bon financier ne pleure ni ses amis, ni sa femme, ni ses enfants.** (La Bruyère)

3. Le point-virgule (;) :

Elle sépare des propositions de même nature ou les parties d'une phrase déjà coupée par des virgules.

Exemple : **On a toujours travaillé très consciencieusement ; si on ne le fait pas, l'échec est certain.**

4. Les deux points (:) :

Ils servent à annoncer une énumération, une citation ou des paroles rapportées, une explication, une preuve, un rapport de cause ou de conséquence, un exemple. Ils sont suivis d'une espace.

Exemples : - **Nous avons renoncé à ce projet: il était irréalisable.**
- **Il a dit à voix haute : « Moussa, tu avais raison. »**
- **J'ai tout perdu : vêtements, bijoux, livres, souvenirs ...**

5. Les points d'interrogation (?) et d'exclamation (!) :

M. SIDIBE – PROFESSEUR DE FRANÇAIS – FORMATEUR AU CRFPE DE SAINT-LOUIS

Ils accompagnent une interrogation ou une exclamation directe.

Exemple : - *Lève-toi ! Cochon malade ! Tes papiers ? Hein ! Tes papiers ! D'où sors-tu ? Qu'est-ce que tu fous par ici... hein ! par ici... au quartier blanc ? A minuit ! pendant l'orage ! Et tes complices ? hein ! Où sont tes complices ?...*
(Ferdinand Oyono, *Le vieux nègre et la médaille*)

6 – Les points de suspension (...):

- Les points de suspension marquent une interruption de la phrase. Cette interruption peut même avoir lieu au milieu d'un mot.

Exemple 1 :

- *[...] Vous parlez hongrois, évidemment ?*

- *Et russe en plus, mais je ne vois pas...*

- *Alors parfait. Vous êtes indiqué. Il ne me reste qu'à leur téléphoner, et vous, qu'à signer un certain nombre de papiers.*

(Tierno Monenembo, *Les Crapauds-brousse*)

Exemple 2 :

- *Lève-toi ! Cochon malade ! Tes papiers ? Hein ! Tes papiers ! D'où sors-tu ? Qu'est-ce que tu fous par ici... hein ! par ici... au quartier blanc ? A minuit ! pendant l'orage ! Et tes complices ? hein ! Où sont tes complices ?... [...]*

- *C'pas les papiers... que le gou... gou... verneur... m'a dit d'ap... d'ap... porter... C'est la médaille... qui... qu'il est venu me donner, bégayait Meka en continuant à se donner des claques.* (Ferdinand Oyono, *Le vieux nègre et la médaille*)

- Les points de suspension peuvent marquer l'indécision, l'hésitation, le respect des convenances, la réticence, etc.

Exemple :

Biyoki (seul). – Me méfier des préjugés et des spéculations... Et s'il avait raison ce brave Wamba ? Au fond qu'ai-je à gagner à laisser ma fille à l'école. Elle saura lire, écrire, calculer. Et puis après. Il faut craindre qu'elle devienne orgueilleuse... Dans ce cas, tout est fini car je suis sûr et certain que personne ne voudra d'elle. Ce sera donc peine perdue pour moi... Et puis il faut penser aussi que d'un moment à l'autre la mort peut m'engloutir. Or, je ne voudrais pas mourir sans tirer profit de ma fille, l'unique que le ciel m'a donnée.

(Guy Menga, *L'oracle*)

- Les points de suspension peuvent également marquer, souvent en fin de texte, un inachèvement qui sollicite l'imagination du lecteur.

Exemple : la fin de la nouvelle de Guy de Maupassant, *La parure* :

Mme Forestier s'était arrêtée.

- *Tu dis que tu as acheté une rivière de diamants pour remplacer la mienne ?*

- *Oui. Tu ne t'en étais pas aperçue, hein ! Elles étaient bien pareilles.*

Et elle souriait d'une joie orgueilleuse et naïve.

Mme Forestier, fort émue, lui prit les deux mains.

- *Oh ! ma pauvre Mathilde ! Mais la mienne était fausse. Elle valait au plus cinq cents francs!...*

On ne met jamais de points de suspension après « etc. » Les points de suspension ne forcent la majuscule que s'ils se confondent avec une ponctuation de fin de phrase.

7 - Les guillemets (« »):

- Leur principal usage est de mettre en exergue une expression, un terme ou une citation. Les guillemets s'emploient aussi pour le discours rapporté et les dialogues.

Exemples : - *Les suspects de M. Moreau seront envoyés à la « crève des Nègres ».* (F. Oyono, *Une vie de boy*)

- « *Gens du Diallobé, dit-elle au milieu d'un grand silence, je vous salue.* » (C. A. Kane, *L'aventure ambiguë*)

- Ils sont parfois utilisés pour indiquer que le terme ou l'expression mis en exergue n'a pas sa signification littérale ou habituelle.

Exemple : *Deux cents pagnes tissés « njaago » [...] : voilà ce que Adja Yama Diop a apporté pour le bébé.* (Aminata Sow Fall, *Le revenant*)

8 - Le tiret (-) :

- Il est utilisé pour introduire les répliques des dialogues ; il est placé en début de ligne et suivi d'une espace. Il ne doit pas être employé en double des guillemets car ces derniers ouvrent et ferment le dialogue.

Exemple :

- *J'ai décidé que, jusqu'à nouvel ordre, nous, les bêtes à quatre pattes, nous ne nous attaquerons plus les uns aux autres.*
- *Deu leu N'Diaye ! C'est vrai !*
- *Nous ne chasserons plus que le peuple à plumes, que la gent ailée, qui a échappé, en nous narguant, à cet incendie da malheur.*
- *C'est vrai N'Diaye ! C'est vrai !*

(Birago Diop, « *La roussette* », *Les nouveaux contes d'Amadou Koumba*)

- On le rencontre également après les noms de personnages et suivis d'un point dans les indications théâtrales. À l'inverse, il ne l'est pas si le nom est écrit au-dessus de la réplique.

Exemple :

BAGOZA. - *Matari !*
MATARI. - *Excellence.*
BAGOZA. - *Ce rebelle, c'est ton affaire.*
MATARI. - *Bien, Excellence.*
BAGOZA. - *As-tu un plan de campagne ?*

(Baba Moustapha, *Le Commandant Chaka*)

- Il sert également à encadrer les éléments incidents (et exceptionnellement les propositions incises) dans la fonction de quasi-parenthèse.

Exemple : *Cette personne — par ailleurs charmante — a toute mon estime.*

L'ACCENTUATION

Le français comporte trois accents :

- l'**accent aigu** qui porte uniquement sur le *e* (é) ;
- l'**accent grave** qui porte sur le *e*, le *a* et le *u* (à, è, ù) ;
- l'**accent circonflexe** qui porte sur toutes les voyelles, sauf le *y* (â, ê, î, ô, û).

Ces accents sont complétés par d'autres appelés signes auxiliaires : le tréma, l'apostrophe, le trait d'union et la cédille.

I - L'accent aigu :

L'accent aigu sert à noter le son [e] (é) sur :

- un *e* qui est la première lettre du mot (sauf ère et ès).

Exemple : **un élevage**

- un *e* qui est la dernière lettre d'un mot (sans tenir compte des *s* de pluriel ou des *e* muets)

Exemples : **un pré – des prés – abonné – une abonnée – lycée**

- le *e* des préfixes **dé-, mé- et pré-**. Exemples : *développer – mésestimer – prévenir*
- un *e* qui précède une syllabe sans *e* muet. Exemples : *immédiat – compléter – génération – généralement*

Remarques :

- On écrivait autrefois certains mots tels que « événement », « réglementation »... et les formes de futur et de conditionnel telles que « il complètera », « il gèrerait »... avec un accent aigu même s'il était suivi d'un *e* muet. Afin de supprimer les exceptions à la règle décrite ci-dessus, les **Rectifications de l'orthographe de 1990** préconisent l'accent grave pour ces mots : un évènement – la réglementation, il complètera – il gèrerait
- On ne met jamais d'accent aigu sur un **-e** qui précède un **-x** ni devant une consonne double.

Exemples : **un exercice – flexible – circonflexe intéressant – il appelle**

II - L'accent grave sur le « e » :

L'accent grave sur le **-e** sert à noter le son [ɛ] (è) :

- un **-e** qui est suivi d'un **-e** muet (sauf *médecin, médecine*).

Exemples : **collège – avènement – il complète – fièrement**

- un **-e** suivi d'un **-s** final, à l'exclusion du **-s** de pluriel.

Exemples : **près** (comparer avec *des prés*) - *abcès* - etc.

III - L'accent circonflexe :

Il n'existe aucune règle précise concernant l'emploi de l'accent circonflexe et les quelques principes qui peuvent être énoncés quant à sa présence ne peuvent pas être généralisés.

L'accent circonflexe se met sur certains mots pour les distinguer de leurs homophones :

- *boîte* (récepteur) / *il boite* (marcher en penchant plus d'un côté que de l'autre)
- *côte* (Rivage du bord de mer) / *la cote* (chiffre donnant une dimension, une note)
- *crû* (du verbe *croître*) / *le cru* (qui n'est pas cuit)
- *dû* (du verbe *devoir* / *du* (*de + le*))
- *jeûne* (Privation volontaire de nourriture) / *jeune* (qui n'est pas avancé en âge)
- *mâtin* (chien) / *matin* (début d'une journée)
- *mûr* (mature) / *mur* (ouvrage de maçonnerie qui sert à délimiter un espace)
- *pêcher* (des poissons) / *pécher* (faute)
- *rôder* (errer) / *roder* (user)
- *sûr* (certain) / *sur* (au-dessus)
- *tâche* (travail) / *tache* (marque)

M. SIDIBE – PROFESSEUR DE FRANÇAIS – FORMATEUR AU CRFPE DE SAINT-LOUIS

L'accent circonflexe se met aussi sur certains mots qui ont perdu un s, ou plus rarement une autre lettre.

Exemples : *château – prêt – gîte – hôpital – goût*

Lorsque l'accent circonflexe est la trace d'une lettre tombée, on peut parfois retrouver cette lettre avec un mot apparenté dans un mot de la même famille.

Exemples : *prestation (prêt) – hospitalisé (hôpital) – gustatif (goût)*

L'accent circonflexe disparaît dans certains mots dérivés si la prononciation change.

Exemples : *infâme – infamie / grâce – gracieux / fantôme – fantomatique*

Dans la conjugaison, on met toujours un accent circonflexe aux deux premières personnes du pluriel du passé simple et à la 3^e personne du singulier de l'imparfait du subjonctif.

Exemples : *nous fûmes – nous chantâmes – vous fîtes – qu'il fût – qu'il chantât – qu'il vît*

Remarque :

La réforme orthographique de 1990 a recommandé de ne plus noter l'accent circonflexe sur le **i** et le **u**, sauf exceptions :

- dans la conjugaison où il marque une terminaison (passé simple, imparfait du subjonctif, plus-que-parfait)
- dans les mots où il apporte une distinction de sens utile (crû, dû, jeûne, mûr, sûr).

IV - Les signes auxiliaires :

En orthographe, le tréma, l'apostrophe et le trait d'union sont des signes auxiliaires. Les employer permet de présenter correctement un texte, mais aussi, pour le tréma, de préciser les sons à appliquer dans la prononciation.

1 – Le tréma :

- Généralement, le tréma se place sur les lettres **ï, ë, ü** pour signaler que la voyelle précédente doit être prononcée à part entière :
- après **a** et **o**, le tréma indique qu'il faut prononcer la voyelle séparément.

Exemples : - *Mes parents m'ont parlé de mes aïeux ce week-end.*
- *Héloïse a une voix douce.*

- après **gu**, le tréma indique que le **u** se prononce.

Exemples : - *L'exiguïté de notre appartement ne sera plus supportable quand le bébé sera né.*
- *Moussa a une voix aiguë.*
- *L'aventure ambiguë* (Cheikh Hamidou Kane)

2 - L'apostrophe :

- L'apostrophe marque la disparition d'une voyelle (**a, e** ou **i**) à la fin d'un mot lorsque le mot suivant commence par une autre voyelle ou un **h** muet. On appelle cela faire une élision.

Exemples : - *l'avion à la place de « le avion ». / l'école à la place de « la école ».*
- *l'horreur à la place de « la horreur ». / une presqu'île à la place de « une presque île »*

Remarque : devant un **h** aspiré, il n'y a pas d'élision.

Exemples : *le hérisson, la honte.*

La voyelle finale est remplacée par une apostrophe, dans les cas suivants :

- à la fin de *lorsque, puisque, quoique, parce que* suivi d'une autre voyelle.

M. SIDIBE – PROFESSEUR DE FRANÇAIS – FORMATEUR AU CRFPE DE SAINT-LOUIS

Exemple : *Lorsqu'ils arrivent sur place, les policiers trouvent des indices.*

- à la fin de **jusque** suivi d'une autre voyelle.

Exemple : *Tes cousins t'attendront jusqu'à ton retour de la piscine.*

- à la fin de **si** devant un autre **i**.

Exemple : *S'il avait su que ça lui coûterait aussi cher, il aurait renoncé au projet.*

3 - Le trait d'union :

Le trait d'union permet :

- d'associer deux mots dans un nom composé.

Exemple : *J'ai encore mangé du chou-fleur à la cantine avant-hier...*

- de couper les mots à la fin d'une ligne, entre deux syllabes ou entre deux consonnes doubles.

- de relier un verbe à l'impératif avec le pronom complément placé derrière lui.

Exemples : - *Vas-y vite ! On t'attend !*
- *Donnes-en à ta sœur.*

- de réunir le sujet inversé d'un verbe si c'est un pronom.

Exemple : *Qu'apportent-ils dans ce panier ? Des pommes ou des abricots ?*

N.B. : Il ne faut pas le confondre avec le tiret.

4 - La cédille :

La cédille est un signe graphique que l'on place sous le **c** pour indiquer qu'il doit se prononcer [s]. Elle est nécessaire devant **a**, **o** et **u** (sans cédille le **c** de *ça*, *ço*, et *çu* se prononce [k]).

Exemples : *un remplaçant – je plaçais – un glaçon – nous plaçons – un reçu – j'aperçus*

Il est inutile de mettre une cédille devant un **e** ou un **i** : **c** devant ces voyelles se prononce toujours [s].

Exemples : *merci – comme ci comme ça - cependant – commerce*

L'ETYMOLOGIE

L'étymologie est une discipline qui étudie sinon l'origine, du moins un état, le plus ancien possible, des mots. On considère que les mots peuvent avoir principalement trois origines :

- ce sont des mots hérités d'un plus ancien de la même langue ou d'une langue-mère, mots qui ont donc subi les processus d'évolution phonétique ; le terme ancien à l'origine du mot nouveau est nommé « *étymon* ».

Par exemple le *Petit Robert* donne les étymologies suivantes:

- pour **peuple** : latin *populus* ; *poblo* (842) ; *pueple*, *pople* (XI^e siècle) ; *peuple* (vers 1430)

- pour **bœuf** : latin *bos*, *bovis* ; *buef* (XI^e siècle)

- ce sont des mots empruntés à une autre langue, qui sont donc adaptés au système phonologique et graphique de la langue réceptrice.

Exemples : - **week-end – football etc.** (mots d'origine anglaise)

- **Yassa** (du créole de Casamance « *frire* »)

LES FAMILLES DE MOTS

Des mots appartiennent à la même famille quand ils ont une racine ou un radical identique.

Exemple : famille du mot « terre » : terre – terreau – parterre – enterré – déterré - enterrement

Dans l'exemple ci-dessus, on a ajouté au radical « terr » des préfixes et des suffixes pour le dériver. Comme tous ces mots ont en commun le radical « terr », on dit qu'ils appartiennent à la même famille.

Une famille de mots peut contenir des mots de différentes natures. Dans une même famille, on retrouve souvent des noms, des verbes, des adjectifs et des adverbes.

Exemple : Famille du mot « vie »

Noms	Verbes	Adjectifs	Adverbes
vie, vivacité, vitalité	vivre, raviver, survivre	vivant, vif, ravivé, vivace	vivement

Exemple : Famille du mot « terreur »

Noms	Verbes	Adjectifs	Adverbes
terreur, terrorisme, terroriste	terrifier, terroriser	terrible, terrifiant, terrifié	terriblement

Souvent, il n'est pas très difficile de retrouver le radical des mots d'une même famille. Cependant, il faut parfois se référer au radical latin.

Par exemple, *en latin*, « main » se dit « manus ». Ainsi les mots « main » et « manucure » appartiennent à la même famille.

Attention ! Certains mots peuvent donner l'impression d'avoir le même radical mais ils ne sont pas de la même famille car leurs sens sont différents ! De la même manière, certains mots semblent ne pas appartenir à la même famille car leurs radicaux semblent différents. Mais ils pourraient bien appartenir à la même famille, l'orthographe de certains mots ayant été modifiée au fil du temps...

Exemple : les mots « enterrer » et « terrible » n'appartiennent pas à la même famille.

- « Enterrer » : le radical « terr » vient du latin « terra (= la terre) »

- « Terrible » : le radical « terr » vient du latin « terror (= la terreur) »

LA FORMATION DES ADVERBES

I - Règle de formation de l'adverbe :

L'adverbe s'est formé souvent d'une manière uniforme et régulière en ajoutant **-ment** à la forme féminine de l'adjectif dont il dérivait.

Exemples :

<i>Frais</i>	<i>Fraîche</i>	<i>Fraîchement</i>
<i>Gras</i>	<i>Grasse</i>	<i>Grassement</i>
<i>grand</i>	<i>grande</i>	<i>grandement</i>

Dans leur formation, les adverbes suivent aussi les règles suivantes :

- tout adverbe dérivé d'un adjectif terminé par une voyelle se forme par l'addition de la finale **-ment**.

Exemples :

<i>agréable</i>	<i>agréablement</i>
<i>aisé</i>	<i>aisément</i>
<i>absolu</i>	<i>absolument</i>

Mais d'*impuni* on a formé *impunément*.

Par exception, on change l'*e muet* de certains adjectifs en *é* fermé avant l'addition de **-ment**.

Exemples :

<i>aveugle</i>	<i>aveuglément</i>
<i>commode</i>	<i>commodément</i>
<i>conforme</i>	<i>conformément</i>
<i>énorme</i>	<i>énormément</i>

- Quand l'adjectif est terminé au masculin par une consonne, l'adverbe se forme du féminin par l'addition de **-ment**.

Exemples :

<i>délicieux</i>	<i>délicieuse</i>	<i>délicieusement</i>
<i>doux</i>	<i>douce</i>	<i>doucement</i>
<i>fort</i>	<i>forte</i>	<i>fortement</i>
<i>franc</i>	<i>franche</i>	<i>franchement</i>
<i>long</i>	<i>longue</i>	<i>longuement</i>
<i>vif</i>	<i>vive</i>	<i>vivement</i>

Mais

<i>gentil</i>	<i>gentille</i>	<i>gentiment</i>
---------------	-----------------	------------------

L'*e muet* du féminin se change en *é* dans certains adverbes.

M. SIDIBE – PROFESSEUR DE FRANÇAIS – FORMATEUR AU CRFPE DE SAINT-LOUIS

Exemples :

<i>commun</i>	<i>commune</i>	<i>communément</i>
<i>confus</i>	<i>confuse</i>	<i>confusément</i>
<i>exprès</i>	<i>expresse</i>	<i>expressément</i>
<i>importun</i>	<i>importune</i>	<i>importunément</i>
<i>obscur</i>	<i>obscur</i>	<i>obscurément</i>
<i>précis</i>	<i>précise</i>	<i>précisément</i>
<i>profond</i>	<i>profonde</i>	<i>profondément</i>

- Si l'adjectif est terminé par **-ant**, **-ent**, l'adverbe se forme par le changement de **-ant** en **-amment**, et de **-ent** en **-emment**.

Exemples :

<i>constant</i>	<i>constamment</i>
<i>éloquent</i>	<i>éloquemment</i>

Attention ! : *Lent*, *présent* et *véhément* suivent la règle générale de formation pour l'adjectif masculin terminé par une consonne en donnant comme adverbes *lentement*, *présentement*, *véhétementement*.

Tableau récapitulatif de la formation des adverbes

Types d'adjectifs	Formation	Exemples
Adjectif masculin terminé par une consonne	Adjectif féminin + ment	<i>Sérieux</i> → <i>sérieuse</i> → <i>sérieusement</i> <i>sec</i> → <i>sèche</i> → <i>sèchement</i>
Adjectif masculin terminé par une voyelle	Adjectif masculin + ment	<i>Poli</i> → <i>poliment</i> <i>résolu</i> → <i>résolument</i>
Adjectif masculin terminé par -ant	Radical + amment	<i>Courant</i> → <i>couramment</i> <i>Constant</i> → <i>constamment</i>
Adjectif masculin terminé par -ent	Radical + emment	<i>Violent</i> → <i>violemment</i> <i>Prudent</i> → <i>prudemment</i> <i>Différent</i> → <i>différemment</i>

Adverbes irréguliers dont la connaissance est indispensable :

assidu	assidûment
commode	commodément
incongru	incongrûment
continu	continûment
cru	crûment
dû	dûment
incommode	incommodément
congru	congrûment
aveugle	aveuglément
bon	bien
conforme	conformément
traître	traîtreusement

indu	indûment
intense	intensément
mauvais	mal
nouveau	nouvellement
opiniâtre	opiniâtrement
immense	immensément
impuni	impunément
énorme	énormément
prodigue	prodigalement
gentil	gentiment
goulu	goulûment
uniforme	uniformément

beau	belle	bellement
mou	molle	mollement
fou	folle	follement
diffus	diffuse	diffusément
obscur	obscur	obscurément
gai	gaie	gaiement / gaîment

LE PARTICIPE PASSE DES VERBES PRONOMINAUX

Les verbes pronominaux se conjuguent avec l'auxiliaire « être ». Mais ils sont de différentes catégories : certains sont de sens réfléchi, d'autres de sens réciproque, une troisième catégorie de sens passif ; une dernière est constituée des verbes pronominaux subjectifs, c'est-à-dire qui ne se conjuguent qu'à la forme pronominale.

I – Les verbes pronominaux réfléchis et les verbes de sens réciproque :

Pour rappel, dans les verbes pronominaux dits « réfléchis », le sujet fait l'action sur lui-même.

Exemple : *Il se coupe les ongles.*

Dans les verbes pronominaux dits « réciproques », plusieurs sujets font l'action les uns sur les autres.

Exemples : *Les mariés se sont longuement embrassés.*

Ces deux types de verbes sont souvent transitifs directs et sont assimilés aux verbes se conjuguant avec l'auxiliaire « avoir » (accord avec le complément d'objet direct si celui-ci précède). Donc devant les pronominaux réfléchis et réciproques, il convient de chercher et de situer le complément d'objet direct. Celui-ci peut être :

- le pronom réfléchi.

Exemple : *Elle s'est blessée en épluchant les légumes.*

Elle a blessé qui ? (le verbe est traité comme s'il était conjugué avec « avoir », donc la question se pose avec l'auxiliaire « avoir ») La réponse est « se », mis pour « elle » : c'est le COD placé avant ; donc il y a accord.

- un élément autre que le pronom réfléchi ; celui-ci peut être placé après et il n'intervient pas dans l'accord.

Exemple : *Elle s'est blessé la main.*
COD

Mais il peut être placé avant et forcer l'accord.

Exemple : *La main qu'elle s'est blessée saigne beaucoup.*
COD

S'il n'y a pas de complément d'objet direct le participe est invariable.

Exemple : *Les deux rois se sont succédé.* (succédé « à qui ? » ; c'est un objet indirect).

Remarque :

Les règles et les exceptions concernant l'accord du participe passé conjugué avec « avoir » s'appliquent pour les pronominaux réciproques et réfléchis : en particulier, lorsque le verbe est précédé d'un collectif ou nom de fraction, lorsqu'il est en rapport avec « le peu », précédé de « en », suivi d'un infinitif, etc.

II – Les autres verbes pronominaux :

En dehors des cas ci-dessus qui concernent les réfléchis et les réciproques, le participe passé des verbes pronominaux s'accorde avec le sujet. Soit que le pronom réfléchi ne renvoie à aucun être ou aucune chose soit que le verbe est transitif indirect ou intransitif.

Exemples : - *Les bêtes se sont échappées de leurs cages.*
- *Ils se sont repentis après avoir avoué leurs fautes.*
- *Les fruits se sont bien vendus cette saison.*

LE PLURIEL DES NOMS COMPOSES

Le nom composé est généralement formé de deux ou trois mots ; dans cette combinaison, seuls le nom et l'adjectif peuvent prendre la marque du pluriel selon le sens ou l'usage. Les autres éléments demeurent invariables (verbe, adverbe, préposition).

I - Verbe + nom :

Le verbe reste invariable et le nom prend le pluriel selon le sens.

Exemples : - **des chasse-neige** (pour chasser la neige)
- **des porte-monnaie** (qui portent de la monnaie)
- **des tire-bouchons** (pour tirer des bouchons)
- **des couvre-pieds** (pour couvrir des pieds)
- **un porte-avions** (qui porte des avions)
- **un sèche-cheveux** (pour sécher les cheveux)

2 - Nom + nom :

En général, les deux noms prennent la marque du pluriel.

Exemples : - **des choux-fleurs / des sourds-muets**
mais
- **des timbres-poste** (= de la poste),
- **des stations-service** (= pour le service)
- **des pauses-café** (= pour prendre un café).

3 - Nom + adjectif :

D'une manière générale, les deux éléments prennent le pluriel.

Exemples : - **des coffres-forts**,
- **des grands-mères**,
- **des beaux-frères**,
- **des plates-bandes**

4 - Adverbe + nom :

L'adverbe est invariable.

Exemple : **des arrière-boutiques**

5 - Verbe + verbe :

Les deux verbes sont invariables.

Exemples : - **des savoir-vivre**
- **des va-et-vient** et
- **des laissez-passer**

VOCABULAIRE

L'UTILISATION DICTIONNAIRE

I – Sens du dictionnaire :

Le dictionnaire sert à donner la nature des mots classés par ordre alphabétique et à expliquer le sens. On appelle « article » le texte du dictionnaire qui étudie « le mot-entrée » qui est classé dans l'ordre alphabétique. Les abréviations nous donnent les indications sur le genre, le nombre et la catégorie grammaticale d'un mot.

Exemples : - *n.m* : *nom masculin*

- *n.f* : *nom féminin*

- *v* : *verbe*

- *adj* : *adjectif*

- *adv* : *adverbe*

II – Composition du dictionnaire :

Dans le dictionnaire, les mots sont classés par ordre alphabétique. C'est un ouvrage qui se divise en deux grandes parties.

- les noms communs : dans cette partie, on trouvera les noms communs, les adjectifs, les verbes, les déterminants, les adverbes, les pronoms et les mots-liens.

- les noms propres : dans cette partie, on retrouve tous les noms propres (personnages célèbres, pays, villes, régions, etc.)

III – Comment chercher un mot dans un dictionnaire ?

Pour rechercher un mot dans un dictionnaire, on doit :

- regarder la première lettre des mots et les classer dans le même ordre que l'alphabet.

Exemples : *cerise, pomme, ananas, fraise* → *ananas, cerise, fraise, pomme*

- regarder la deuxième lettre si les premières sont identiques.

Exemples : - *bombe, bébé, bras, bise* → *bébé, bise, bombe, bras*

- *feuille, farde, cartable, stylo, compas, crayon* → *cartable, compas, crayon, farde, feuille, stylo*

- regarder la troisième lettre si les deux premières lettres sont identiques, et ainsi de suite.

Exemples : - *fade, facile, fameux, fatigue* → *facile, fade, fameux, fatigue*

- *serpent, serviette, service, serment* → *serment, serpent, service, serviette*

Le même mot peut avoir plusieurs significations en fonction du contexte de la phrase (voir polysémie et champ sémantique).

IV - Pourquoi utiliser un dictionnaire ?

Le dictionnaire sert à :

- chercher la signification d'un mot.

- vérifier l'orthographe d'un mot.

- vérifier le genre d'un nom.

- trouver et vérifier la classe grammaticale d'un mot.

- avoir des informations sur l'histoire, la géographie, la littérature, etc.

SYNONYMIE - POLYSEMIE

I – La synonymie :

Un synonyme est un mot qu'on peut remplacer par un autre mot de la même classe grammaticale (des substantifs, des adjectifs, des verbes ou des adverbes, etc.) en gardant à peu près le même sens.

Exemples :

Cycle : période	Chemin : voie	Manger : se nourrir	Regarder : voir
Chercher : fouiller	Créer : inventer	Jouer : s'amuser	Proposer : suggérer
Offrir : donner	Dire : exprimer	Tranquille : calme	Content : heureux
Petit : jeune	Maison : logement	Jolie : belle	Terminer : finir
Rapide : vite	Triste : malheureux	Casser : briser	Envoyer : lancer

Mais ce n'est pas aussi simple que cela car la synonymie varie avec les contextes : il y aura, en effet, toujours des contextes où les deux mots ne pourront pas être remplacés l'un par l'autre. En effet, selon le contexte, le même peut avoir des synonymes différents. On ne peut donc pas mettre n'importe quel synonyme, il faut en choisir un qui va bien dans le contexte.

Exemple 1 :

- Il envoie (lance) le ballon à son frère.
- On a envoyé (lancé) une fusée sur la lune.

Dans ces deux phrases, les verbes « envoyer » et « lancer » sont interchangeables : l'un peut remplacer l'autre sans le sens de la phrase soit altéré.

Exemple 2 : - Elle a envoyé un colis à ses enfants.

- Ils lancèrent des cris.

Pour cet exemple, il est impossible de remplacer par le verbe « envoyer » par le verbe « lancer » dans la première phrase ; de même, on ne peut remplacer le verbe « lancer » par « envoyer » dans la seconde.

Exemple 3 : - Elle a envoyé un colis.

- On a envoyé un expert.

Dans la première phrase de cet exemple, le verbe « envoyer » a le sens d' « **expédier** », alors que dans la seconde il signifie « **déléguer** ».

Exemple 4 :

- les adjectifs « laid » et « affreux » signifient la même chose mais ils se distinguent par l'intensité.
- Les adjectifs « grand » et « énorme » sont synonymes mais dans certains cas l'un ne peut pas remplacer l'autre. Par exemple, on peut dire « Il fut un grand homme » ; mais dans cette phrase « énorme » ne peut pas prendre la place de « grand ».

II – La polysémie :

La synonymie dépend de la polysémie du mot, c'est-à-dire de la propriété qu'il a d'avoir deux plusieurs sens différents (on le qualifie de *polysémique*).

Attention ! Il ne faut pas confondre polysémie et homonymie. Deux mots homonymes ont la même forme (phonique ou graphique) mais sont des mots totalement différents du point de vue de leur sens, c'est-à-dire qu'ils n'ont pas la même étymologie. Ils ont donc deux entrées distinctes dans le dictionnaire.

Exemple : voici les différents sens du mot « route » selon le dictionnaire ENCARTA

Route : nom commun - féminin (routes)

1 - voie terrestre qui est destinée à la circulation hors agglomération (des véhicules)

Ex. : l'entretien des routes nationales

2 - ensemble des événements passés et futurs qui se succèdent et qui constituent la vie (de quelqu'un)

Ex. : nos routes se croiseront bientôt

3 - voie non matérialisée destinée à la circulation (d'un aéronef ou d'un bateau)

Synonyme : couloir

Ex. : prendre la route maritime

4 - itinéraire réel ou virtuel habituellement suivi (par quelque chose)

[Remarque d'usage: souvent suivi d'un complément de nom introduit par la préposition « de »

Ex. : les routes de l'information

Route : nom commun - féminin; singulier

1 - chemin qui constitue l'itinéraire réel ou symbolique (de quelqu'un ou de quelque chose)

Synonymes : trajet - parcours

Ex. : couper la route d'un piéton

2 - mouvement qui constitue un déplacement physique (d'un endroit à un autre)

Ex. : Pendant la route j'ai eu la nausée

3 - mode de vie qui se caractérise par un déplacement continu

Ex. : La route est dangereuse pour les voyageurs solitaires

4 - ensemble des moyens de transport commerciaux qui circulent sur les voies terrestres carrossables

Ex. : la route et les airs

5 - ensemble des règles morales qui organisent la vie (de quelqu'un)

Synonyme : ligne

Ex. : se fixer une route des plus droites

6 - ensemble des épreuves sportives cyclistes qui se courent en extérieur

Ex. : la route et la piste

7 - ensemble des voies terrestres qui constituent un réseau destiné à la circulation (des véhicules)

Ex. : la police de la route

CHAMP SEMANTIQUE – CHAMP LEXICAL

1 – Le champ sémantique :

Comme on vient de le voir, un même mot peut avoir différents sens : on dit alors qu'il est polysémique et on appelle champ sémantique l'ensemble des sens qu'il peut prendre.

Pour savoir dans quel sens un mot est employé, il faut s'appuyer sur le contexte dans lequel il apparaît.

Exemple : l'adjectif « lumineux » a quatre sens principaux qui forment son champ sémantique :

a – qui émet ou réfléchit de la lumière.

Exemples : un corps lumineux – le cadran lumineux d'une montre.

c – qui est radieux, heureux.

Exemple : un visage lumineux.

c – de la nature de la lumière.

Exemple : des ondes lumineuses.

D – qui a beaucoup de clarté, de lucidité.

Exemple : un raisonnement lumineux.

2 - Le champ lexical :

On appelle champ lexical l'ensemble des mots qui se rapportent à une même réalité. Les mots qui forment un champ lexical peuvent avoir comme points communs d'être synonymes ou d'appartenir à la même famille, au même domaine, à la même notion.

Exemple : Le champ lexical de la guerre

- synonyme : **guerre, conflit, combat**

- même famille : **guerre, guerrier, guerroyer**

- même domaine : **soldat, arme, troupe, capitaine**

- même notion : **blessure, violence, hostilité**

QUELQUES FIGURES DE STYLE

Une figure de style est une façon de parler qui consiste à rendre ce que l'on veut dire plus expressif, plus impressionnant, plus convaincant, plus séduisant..., en détournant les mots de leurs sens habituel. Elle est utilisée par les écrivains, dans les beaux discours mais aussi dans le langage courant ou dans le langage publicitaire.

Par exemple, dans son poème « *Femme noire* » (*Chants d'ombre*), Léopold Sédar Senghor chante la beauté de la femme noire en disant d'elle que c'est un « *Fruit mûr à la chair ferme* », une « *Savane aux horizons purs* », un « *Tam-tam sculpté* ». En fait la femme n'est ni un fruit, ni une savane encore moins un tam-tam. C'est seulement pour être plus expressif, pour mieux frapper l'esprit du lecteur que le poète assimile la femme à ces éléments, à travers une figure de style appelée métaphore.

Parmi les figures les plus utilisées (il y en a plusieurs), nous avons la personnification, la prosopopée, la comparaison, la métaphore, la métonymie, la périphrase et l'antithèse.

1 – La personnification :

Elle consiste à attribuer des comportements humains à des animaux, des éléments de la nature, des objets...

Exemple : *La maison de Nini est située au bord du Petit-Bras du fleuve à Saint-Louis du Sénégal. Elle fait partie d'un groupement de masures toutes vieilles, toutes lézardées, qui se tiennent, s'appuient les unes aux autres dans un suprême élan de solidarité.* (Abdoulaye Sadj, *Nini, mulâtresse du Sénégal*)

Dans cet exemple, la personnification se trouve dans la partie soulignée où les maisons sont assimilées à de « vieilles » personnes « *qui se tiennent, s'appuient les unes aux autres dans un suprême élan de solidarité.* »

2 – La prosopopée :

La prosopopée est le procédé par lequel l'écrivain prête le sentiment et la parole à des êtres inanimés, à des morts...

Exemple : dans le conte de Birago Diop « *La cuiller sale* » (*Les nouveaux contes d'Amadou Koumba*), un jujubier adresse ainsi la parole à la pauvre Binta, victime des méchancetés de sa belle-mère :

« - *Où vas-tu donc si seul et si tard, mon enfant ? s'enquit le jujubier.*

- *Ma marâtre m'a envoyée laver cette kôk à la mer de Ndayane, expliqua la petite fille.*

- *Que le chemin de Dieu guide tes pas, lui souhaite l'arbre.* »

3 – La comparaison :

Elle met en relation deux éléments, le comparé et le comparant, en établissant un élément qui leur est commun, à l'aide d'un outil de comparaison explicite (*comme, ressembler à, tel que, ainsi que, aussi...que, etc.*).

Exemple : *Golo-le-Singe s'était comporté comme un vulgaire chacal.* (Birago Diop)

4 – La métaphore :

Comme la comparaison, elle met en relation deux éléments, le comparé et le comparant, en établissant un élément qui leur est commun mais cette fois-ci l'outil de comparaison disparaît.

Exemple : - *Cet homme s'est comporté comme un vrai lion.* (comparaison)

- *Cet homme a été un vrai lion.* (métaphore)

N.B. : Quand une comparaison ou une métaphore est tellement utilisée qu'elle devient usée et banale, elle se transforme :
- en expression lexicalisée, c'est-à-dire acceptée par tous comme faisant partie du vocabulaire normal.

Exemples : - *fondre en larmes / verser des torrents de larmes / être doux comme un mouton / les bras d'un fauteuil...*

- en cliché, c'est-à-dire une expression banalisée tellement elle est couramment utilisée.

Exemples : *des cheveux d'or ; un cœur de pierre...*

5 – La métonymie :

La métonymie est une figure de style qui consiste à désigner un objet ou une idée par un autre terme que celui qui convient

M. SIDIBE – PROFESSEUR DE FRANÇAIS – FORMATEUR AU CRFPE DE SAINT-LOUIS

(par glissement de sens). On distingue traditionnellement la métonymie :

- du contenant pour le contenu.

Exemple : **boire un verre**

- du lieu pour l'objet fabriqué dans ce lieu.

Exemple : **des Marrakech pour des sandales fabriquées à Marrakech (Maroc)**

- de l'objet pour la matière de cet objet.

Exemples : - **un jean pour un pantalon en toile de jean.**

- l'objet et la marque.

Exemple : **un Nokia** (pour un téléphone portable de cette marque)

- le lieu et l'activité.

Exemples : - **nettoyer la cuisine** (le lieu où l'on fait la cuisine)

- l'activité et l'instrument, l'objet.

Exemples : **faire du vélo, jouer aux cartes, etc.**

- la cause pour l'effet ou de l'effet pour la cause.

Exemples : - **boire la mort pour boire le poison**

On constate donc que les métonymies sont extrêmement courantes, au point que certaines d'entre elles finissent par se fondre complètement dans la langue : elles sont donc lexicalisées.

Exemples : - **Elle a acheté un Nokia** (pour un téléphone portable de cette marque)

6 – La périphrase :

Une périphrase consiste à remplacer un mot par sa définition ou par une expression plus longue, mais équivalente. Autrement dit elle consiste à dire par plusieurs mots ce que l'on pourrait exprimer par un seul.

Exemples 1 : - « **Celui qui gouverne ce pays** » = **le roi, le président ou le premier ministre**
- « **La capitale du Sénégal** » = **Dakar**

Exemples 2 : Aimé Césaire désigne ainsi les Noirs dans son recueil de poèmes **Cahier d'un retour au pays natal** :
« **ceux qui n'ont inventé ni la poudre ni la boussole**
ceux qui n'ont jamais su dompter la vapeur ni l'électricité
ceux qui n'ont exploré ni les mers ni le ciel »

Ces périphrases qui renvoient aux noirs mettent en relief leur absence dans les découvertes scientifiques.

7 – L'antithèse :

L'antithèse consiste à rapprocher dans une même phrase ou dans des phrases qui se suivent, deux mots ou groupes de mots ayant une signification opposée. Elle permet de faire ressentir un contraste saisissant.

Exemple : **Innocents dans un bain, anges dans un enfer.** (Victor Hugo)

Dans ce vers, les mots « *innocents* » et « *bain* » s'opposent ; les mots « *anges* » et « *enfer* » s'opposent. Victor Hugo y dénonce le travail des enfants au XIXe siècle en disant que ce sont des innocents dans un bain (lieu où sont enfermés ceux qui sont condamnés à des travaux forcés ; un innocent ne doit pas y être enfermé) ou encore des anges en enfer (alors que ce dernier n'est pas fait pour un ange).

LES REGISTRES DE LANGUE

On ne parle pas et on n'écrit pas à tout le monde de la même façon. En effet, selon qu'on s'adresse à des copains, des parents, des supérieurs, des autorités, on utilise des registres de langue différents. Les mots qu'on emploie, les constructions de phrases, l'emploi du tutoiement ou du vouvoiement constituent les niveaux de langage.

Un registre de langue (on dit aussi *niveau de langue*) est donc un mode d'expression, une façon de parler choisie par celui qui s'exprime en fonction du statut de son interlocuteur ; il détermine, notamment, le choix de certains mots et une certaine forme de construction.

Il existe essentiellement 3 niveaux de langage: le niveau soutenu, le niveau courant le niveau familier.

1 – Le registre familier :

Il se caractérise par un langage constitué de termes familiers, c'est-à-dire jugés parfois incorrects ou qui ne tiennent pas compte de certaines convenances. Il correspond parfois au langage courant mais avec un grand nombre de libertés. Comme son nom l'indique, ce registre est surtout employé entre proches, entre personnes appartenant à une même communauté sociale. C'est un type de langage qui donne aussi une idée sur le statut social de celui qui l'utilise.

Exemple : « ... *suis insolent, incorrect comme barbe d'un bouc et parle comme un salopard. Je dis pas comme les nègres noirs africains indigènes bien cravatés : merde ! putain ! salaud !* » (Ahmadou Kourouma, *Allah n'est pas obligé*)

2 - Le registre courant :

Le registre courant correspond à un langage correct, tant du point de vue lexical que syntaxique. Il utilise le vocabulaire usuel, le vocabulaire de tous les jours. C'est le style attendu dans les échanges de type professionnel ou officiel ; c'est aussi le langage du professeur à ses élèves, de l'homme politique en train de faire un discours, du présentateur de télévision, du journaliste faisant un reportage. Le registre courant est celui qu'on emploie aussi dans des situations d'interviews ou dans la communication orale avec des services commerciaux ou administratifs. Les formes et le vocabulaire du registre courant oral sont généralement admis à l'écrit.

Exemple : « ... *Chaque peuple à ses coutumes et traditions. L'homme qui renie celles de son peuple pour adopter celles d'un autre est un homme perdu. Nos « parents » qui ont eu le malheur d'avoir été à l'école du Toubab ne suivent plus les coutumes et traditions de nos pères : ils ne s'habillent plus comme eux, ils ne mangent plus comme eux, ils ne parlent plus correctement leur langue...* » (Marouba Fall, *Adja, militante du G.R.A.S*)

3 - Le registre soutenu :

C'est un niveau de langue caractérisé par une certaine recherche dans le choix des mots et de la construction. C'est un langage correct qu'il faut bien surveiller.

Employé surtout dans la littérature et dans l'art de parler, ce registre utilise principalement un vocabulaire riche, recherché, voire rare, des phrases pouvant être longues (alors appelées périodes), avec une construction souvent complexe, l'imparfait et le plus-que-parfait du subjonctif, la forme interrogative directe inversée, l'inversion du sujet après certains adverbes de liaison (tels que : *aussi, ainsi, peut-être*, etc.) :

Exemple : « CHAKA. - *Le gouvernement et le peuple zoulous vous témoignent leur estime et leur joie de vous recevoir à Om'ngoungoun en ce jour qui figurera dans les annales de notre histoire commune, parce que marquant l'avènement d'une ère nouvelle dans les rapports de nos peuples. C'est pour vous convier à l'unité dans la paix et la fraternité, l'unité par l'union de nos forces, la conciliation de nos idéologies et l'orientation commune de l'action de nos gouvernements que je vous ai appelés à Oum'ngoungoun, capital de mon pays. La sagesse nous dicte l'entente mutuelle.* » (Marouba Fall, *Chaka ou le roi visionnaire*).

LE JOURNAL

Le journal est une publication quotidienne ou périodique qui fait connaître les nouvelles politiques, scientifiques, artistiques, sportives, etc. Il se définit aussi par sa périodicité, son format et son contenu, les types d'informations qu'il véhicule et ses canaux de distribution.

1 - La périodicité des journaux :

Une publication périodique est un titre de presse qui paraît selon une fréquence régulière ou à des périodes déterminées. Les périodiques sont généralement imprimés. Cependant, il existe aussi depuis quelques années des périodiques électroniques, à consulter sur Internet.

Des termes plus précis désignent les différents types de périodiques :

- un journal, ou quotidien, paraît tous les jours ou presque tous les jours (certains, par exemple, ne paraissent pas le dimanche) ;
- un bihebdomadaire paraît deux fois par semaine ;
- un hebdomadaire paraît toutes les semaines ;
- un bimensuel paraît deux fois par mois ;
- un mensuel paraît tous les mois ;
- un bimestriel paraît tous les deux mois ;
- un trimestriel paraît tous les trois mois ;
- un semestriel paraît tous les six mois ;
- un annuel paraît tous les ans ;
- un biennal ou bisannuel paraît tous les deux ans.

2 – Format et contenu des journaux :

a - Le journal :

C'est une publication souvent quotidienne qui donne des informations politiques, scientifiques, artistiques, sportives, des faits divers, etc.

Exemples : *Le soleil - Sud quotidien - L'observateur* etc. au Sénégal

b - Le magazine :

C'est une publication périodique généralement illustrée, traitant le plus souvent, dans un but de vulgarisation, de sujets divers ou d'un domaine précis.

Exemples : *Jeune Afrique, Lifa, Icône, Nouvel horizon...* sont des magazines.

c – La revue :

La revue désigne une publication périodique où l'on traite avec une certaine ampleur des questions variées, politiques, littéraires, scientifiques, à l'ordre du jour, où l'on insère des poèmes, des romans, des nouvelles, etc.

Exemples : *La Revue des Deux Mondes - La Revue historique - La Revue médicale - La Revue philosophique.*

3 – Les types d'informations :

- Certains journaux véhiculent des informations d'ordre général, des informations qui touchent un peu à tous les domaines : politique, sport, économie, société, etc.

Exemples : *au Sénégal, beaucoup de quotidiens comme Le soleil, Sud quotidien ou encore L'observateur véhiculent des informations générales.*

- D'autres se consacrent à la satire : c'est un écrit, un discours, un dessin qui s'attaque aux mœurs publiques ou privées, qui tourne quelqu'un ou quelque chose en ridicule. On les appelle journaux satiriques.

Exemples : *Charlie hebdo ou Le Canard enchaîné en France.*

- Il existe des journaux qui se sont spécialisés dans un domaine précis : le sport, l'économie, la politique, etc.

Exemples : - *Sunu Lamb* s'occupe uniquement de lutte
- Le journal *L'EQUIPE* s'intéresse au sport en général

- Il y a aussi un certain type de presse appelé presse populaire, presse people, presse à scandale ou presse à sensations : c'est une catégorie de publications traitant de l'actualité et de la vie privée des personnes publiques, essentiellement au moyen de reportages photographiques accompagnés de titres accrocheurs et de textes brefs, dans un style familier (parfois cru), des écarts de langage et souvent avec une importance minimale accordée aux normes professionnelles.

Exemples : *Dakar soir, Le Tract, Mœurs...*

4 - Les canaux de distribution de la presse :

La presse se distribue de différentes manières : gratuitement, par les points de vente publics, par un système d'abonnement ou directement en ligne par le biais d'internet.

EXPRESSION ECRITE

LA PONCTUATION : SENS ET VALEUR

Voir la partie **GRAMMAIRE**

LES REGISTRES DE LANGUE

Voir la partie **VOCABULAIRE**

EFFET ET SENS DES MOTS DANS LA PHRASE

Voir dans la partie **VOCABULAIRE** :

- la leçon sur le sens propre et le sens figuré des mots
- la leçon sur les figures de style
- la leçon sur le champ sémantique et le champ lexical
- la leçon sur la synonymie et la polysémie

LE SENS PROPRE ET LE SENS FIGURÉ D'UN MOT

Le sens propre d'un mot est son sens habituel ou courant : le sens qu'il a à l'origine. Il correspond à la première définition que l'on trouve dans le dictionnaire.

Exemple : *le mot « lion » évoque un animal.*

Lorsqu'on donne au même mot une autre signification que celle de son sens premier, on parle alors de sens figuré, un sens souvent imagé, c'est-à-dire qui laisse sous-entendre une comparaison.

Exemple : *le même mot « lion » peut renvoyer à une personne qui s'est bravement comporté. Quand on dit de quelqu'un que c'est un lion, on sous-entend une comparaison entre l'homme et l'animal.*

Le sens figuré permet ainsi à celui qui écrit d'interpeller l'imaginaire du lecteur et ainsi de faire passer une sensation, une émotion, une idée qu'il ne serait peut-être pas possible de faire passer avec l'unique emploi de mots aux sens propres.

Exemples : - *Suite à la pluie, le quartier a été inondé. (sens propre)*
- *Je suis inondé d'appels depuis ce matin. (sens figuré)*

L'opposition entre sens propre et sens figuré relève de la polysémie qui veut qu'un même mot recouvre généralement plusieurs sens.

LES CLASSES DE MOTS ET LEUR SENS DANS LA PHRASE

Une phrase est constituée de mots qui appartiennent à des classes différentes et qui ont des sens différents : le verbe, le nom, l'article, l'adjectif, le pronom, l'adverbe, la préposition, la conjonction, l'interjection.

I - Le verbe :

Le verbe désigne soit une action (subie ou faite par le sujet) soit un état.

Le verbe d'action dit ce que fait la personne, l'animal ou la chose dont on parle.

Exemples : - Les élèves travaillent tous les jours.
- Les spectateurs applaudissent.

Le verbe d'état dit comment est la personne, l'animal ou la chose dont on parle. *Être, paraître, sembler, devenir, demeurer, rester* sont les verbes d'état les plus souvent utilisés.

Exemples : - La situation demeure stable.
- Le directeur ne semble pas content de votre travail.

La locution verbale est un groupe de mots qui joue le rôle d'un verbe.

Exemples : - Il a l'air de ne pas comprendre les explications.
- Nous ferions mieux de réviser nos leçons.

II - Le nom :

Le nom est un mot qui sert à désigner une personne, un animal ou une chose.

Exemple : L'armée de terre a reçu de nouveaux équipements.

Le nom commun convient à toutes les personnes, à tous les animaux ou à toutes les choses de la même espèce.

Exemple : Les commerçants n'ont pas respecté les mesures de l'Etat.

Le nom propre, qui commence toujours par une lettre majuscule, convient à une personne, à un animal ou à une chose, ou à un groupe particulier.

Exemples : - M. Ndiaye n'est pas venu ce matin : il a un séminaire.
- Les Chinois investissent beaucoup en Afrique.

III - L'article :

L'article est un petit mot qui précède un nom dont il indique le genre et le nombre.

- L'article défini (*le, la, les*) s'emploie devant des noms d'êtres bien précis, bien définis.

Exemple : Les chercheurs ont découvert le site en question.

- L'article indéfini (*un, une, des*) s'emploie devant des noms d'êtres mal déterminés, mal définis.

Exemple : La presse parle d'une somme importante qui a disparu.

- L'article partitif (*du, de la, des, de*), qui s'emploie devant les noms de choses qui ne se comptent pas, indique qu'il s'agit d'une quantité indéfinie de cette chose.

Exemple : Ils ont parlé des immigrés et de la carte de séjour.

IV - L'adjectif :

1 - L'adjectif qualificatif :

L'adjectif qualificatif est un mot qui accompagne le nom et qui dit comment est la personne, l'animal ou la chose dont on parle.

Exemples : Cette belle voiture bleue appartient à mon père.

L'adjectif qualificatif peut être :

- épithète : c'est lorsqu'il est directement lié au nom qu'il qualifie. Dans l'exemple précédent, les adjectifs « *belle* » et « *bleue* » sont épithètes.

- attribut du sujet : c'est lorsque l'adjectif est séparé du nom par un verbe d'état ou verbe attributif.

Exemple : Cette belle voiture est bleue.

- attribut du COD : c'est lorsque l'adjectif qualifie un COD présent dans la phrase.

Exemple : Je trouve la voiture belle.

2 - L'adjectif démonstratif :

L'adjectif démonstratif (*ce, cet, cette, ces*) est un mot qui accompagne le nom pour montrer la personne, l'animal ou la chose dont on parle.

Exemples : Ces fournitures scolaires sont destinées aux meilleurs élèves.

3 - L'adjectif possessif :

L'adjectif possessif (*mon, ton, son, ma, ta, sa, notre, votre, leur, mes, tes, ses, nos, vos, leurs*) est un mot qui accompagne le nom pour indiquer à qui appartient la personne, l'animal ou la chose dont on parle.

Exemple : Mes souliers sont usés, il m'en faut d'autres.

4 - L'adjectif numéral cardinal :

L'adjectif numéral cardinal (*un, deux, trois, quatre, etc.*) est un mot qui accompagne le nom pour indiquer le nombre ou la quantité des personnes, des animaux ou des choses dont on parle.

Exemple : Trois cents livres ont été distribués.

5 - L'adjectif numéral ordinal :

L'adjectif numéral ordinal (*premier, deuxième, troisième, quatrième, etc.*) est un mot qui accompagne le nom pour indiquer le rang, la position des personnes, des animaux ou des choses dont on parle.

Exemple : Celui qui arrive premier sera bien récompensé.

6 - L'adjectif indéfini :

L'adjectif indéfini (*aucun, autre, certain, chaque, quelque, tout, etc.*) est un mot qui accompagne le nom sans donner d'indications bien précises sur la personne, l'animal ou la chose dont on parle.

Exemple : Il n'y a eu aucun blessé dans l'accident.

V - Le pronom :

Le pronom est un mot qui remplace un mot (souvent un nom) ou un groupe de mots dont il évite ainsi la répétition. Il y a différentes catégories de pronoms.

1 - Le pronom personnel :

Le pronom personnel (*je, me, moi, nous, tu, te, toi, vous, il, elle, ils, elles, se, soi, le, la, lui, leur, eux, en, y*) est un mot qui représente le nom et indique la personne grammaticale du verbe.

Exemples : - Moussa a bien travaillé ; je lui faisais entièrement confiance. Il réussira, j'en suis persuadé.

2 - Le pronom démonstratif :

M. SIDIBE – PROFESSEUR DE FRANÇAIS – FORMATEUR AU CRFPE DE SAINT-LOUIS

Le pronom démonstratif (*celui, celle, ceux, celles, ceci, cela, ça*) est un mot qui représente le nom en montrant la personne, l'animal ou la chose dont on parle.

Exemple : ***Celui qui arrivera premier sera bien récompensé.***

3 - Le pronom possessif :

Le pronom possessif (*le mien, le tien, le sien, la mienne, la tienne, la sienne, le nôtre, le vôtre, le leur, la nôtre, la vôtre, la leur, les miens, les tiens, les siens, les miennes, les tiennes, les siennes, les nôtres, les vôtres, les leurs*) est un mot qui représente le nom en désignant le possesseur de la personne, de l'animal ou de la chose dont on parle.

Exemple : ***Cette maison est la leur ; la nôtre se trouve plus loin.***

4 - Le pronom relatif :

Le pronom relatif (*qui, que, quoi, dont, où, lequel*) est un mot qui représente le nom et relie à ce nom la proposition qui suit.

Exemples : - ***Voici le dictionnaire dont je me sers.*** / - ***Le garçon près duquel j'étais assis est très intelligent.***

5 - Le pronom indéfini :

Le pronom indéfini (*certain, chacun, l'un, l'autre, on, personne, quelque chose, quelqu'un, quiconque, rien, tout, etc.*) est un mot qui représente le nom d'une manière vague, sans donner d'indication précise sur la personne, l'animal ou la chose dont on parle.

Exemples : ***Certains de ses amis sont intervenus.*** / ***Chacun est libre de s'exprimer.***

VI - L'adverbe :

L'adverbe est un mot invariable qu'on ajoute à un verbe, à un adjectif ou à un autre adverbe pour en changer ou en préciser le sens. La locution adverbiale est un groupe de mots qui jouent le rôle d'un adverbe.

Il y a des adverbes

- de manière (***bien, mal, vite, lentement, énormément***, etc.),
- de quantité (***beaucoup, peu, tellement***, etc.), de lieu (***ici, là, partout, ailleurs***, etc.),
- de temps (***aujourd'hui, déjà, hier, souvent, tout à l'heure***, etc.),
- d'affirmation (***oui, certainement, sans doute***, etc.), de négation (***non, ne...pas***),
- de doute (***probablement, sans doute, peut-être***, etc.),
- d'interrogation (***comment ? pourquoi ? où ? quand ?*** etc.).

Exemples :

- ***Ces élèves travaillent peu.***
- ***Il travaille lentement parce qu'il est payé à l'heure.***
- ***Nous nous rencontrons souvent pour discuter.***
- ***Il a probablement pris un autre chemin.***

VII - La préposition :

La préposition (*à, de, sur, en, dans, parmi*, etc.) est un mot invariable qui sert à introduire un complément.

La locution prépositive (*afin de, au-dedans de, au lieu de*, etc.) est un groupe de mots qui jouent le rôle d'une préposition. Les mots qui peuvent avoir un complément sont le verbe, le nom, l'adjectif et le pronom.

Exemples : - ***Il est cité parmi les meilleurs élèves de l'année.***

- ***Afin de permettre aux élèves de réussir, l'école les met dans de bonnes conditions.***

VIII - La conjonction :

La conjonction (ou la locution conjonctive) (*avec, car, cependant, donc, et, quand, afin que, aussitôt que, depuis que*, etc.) est un mot (ou un groupe de mots) invariable qui sert à unir des mots de même fonction ou à unir les propositions entre elles. La conjonction de coordination (*et, ou, ni, mais, car*, etc.) unit des mots ou des propositions de même nature et de même fonction.

Exemples : - ***Aussitôt que le surveillant est parti, les élèves se sont mis à bavarder.***

- Le technicien n'est pas là, or il n'y a que lui qui peut réparer la machine.

La conjonction de subordination (*afin que, quand, parce que, tandis que, depuis que, etc.*) unit une proposition subordonnée à la proposition dont elle dépend.

Exemple : Nous sortons **parce qu'il fait chaud à l'intérieur.**

M. SIDIBE - CRFPE SAINT-LOUIS

LE RECIT

I – Qu'est-ce qu'un texte narratif ?

Le texte narratif est un récit d'aventures, un récit historique, un récit merveilleux... Il est raconté par un narrateur soit à la 1ère (je) ou à la 3ème personne (il, elle), selon qu'il est ou non impliqué dans le récit. C'est un texte qui décrit une succession de faits qui s'enchaînent. Les verbes d'action et de mouvement renseignent sur la progression de l'histoire, à laquelle participe(nt) un ou plusieurs personnages. L'histoire se déroule en un temps et un lieu donnés, d'où l'utilisation de compléments circonstanciels de lieu et de temps définissant le cadre spatio-temporel de l'action. Parfois le temps auquel les verbes sont employés suffit à suggérer la durée.

II - Structure du récit : le schéma narratif

L'histoire racontée évolue et cette évolution peut être représentée sous la forme d'un découpage traditionnel appelé schéma narratif et dans lequel on distingue :

- **La situation initiale** : Elle correspond aux premières lignes, aux premières pages du récit. C'est elle qui introduit les personnages, les présente, précise où et quand se déroule l'action, et expose la situation (généralement équilibrée) au commencement de l'histoire.

Généralement elle répond aux questions que se pose le lecteur : Où se passe l'histoire ? Quand ? Qui sont les personnages ?

- **L'élément perturbateur** : Il est signalé par une indication de temps : « Un jour... », « Ce matin-là... », « Le 31 décembre... », etc.). C'est l'événement, le personnage qui intervient au début de l'histoire, qui change, qui bouleverse la situation de départ et qui crée une difficulté, un manque, etc., obligeant ainsi les personnages à se lancer dans l'action.

- **Les péripéties** : Elles constituent la majeure partie de l'histoire. Ce sont toutes les aventures, toutes les épreuves, tous les événements, bons ou mauvais, que traversent les personnages avant de parvenir à faire disparaître le problème, la difficulté, le manque qu'ils s'efforcent de résoudre tout au long de l'histoire.

- **L'élément de résolution** : C'est l'action, l'événement, le personnage qui permet de résoudre le problème, la difficulté ou le manque et qui ramène les personnages dans une situation d'équilibre, bonne ou mauvaise.

- **La situation finale** : Elle correspond aux dernières lignes, aux dernières pages du récit. C'est la situation dans laquelle les personnages se retrouvent à la fin de l'histoire. Généralement, elle ne correspond pas à la situation de départ : les personnages ont changé, les circonstances ont évolué, le temps a passé... La situation finale peut être bonne ou mauvaise.

III – Les personnages :

1 - Caractéristiques des personnages :

Personnes fictives qui remplissent un rôle dans le développement de l'action, les personnages du récit créent l'illusion de la réalité par leur aspect physique, leur identité (nom, passé, état civil...), leur personnalité, leur rôle dans le récit, etc. Ces éléments sont transmis en caractérisation directe lorsque l'auteur les donne explicitement ; en caractérisation indirecte lorsque le lecteur doit les deviner à partir d'éléments (vêtements, allure, langage, accent, particularités physiques...).

2 - Rôles des personnages :

En général, un personnage, le **héros**, poursuit la quête d'un objet. Les personnages, événements, ou objets positifs qui l'aident dans sa quête sont nommés **adjuvants**. Les personnages, événements ou objets négatifs qui cherchent à empêcher sa quête sont nommés **opposants**. La quête est commanditée par un **émetteur** (ou destinataire), au bénéfice d'un **destinataire**. D'une façon générale, tous les personnages qui tirent profit de la quête sont les **bénéficiaires**.

IV – L'espace et le temps du récit :

1 - La représentation de l'espace :

La description de l'espace répond, en principe à la question : « où cela se passe-t-il ? » Cet espace peut être un lieu unique ; il peut aussi être diversifié.

2 - Le temps du récit :

Un récit est toujours ancré dans un cadre temporel. Mais il faut toujours distinguer le temps de la fiction, c'est-à-dire celui de l'histoire racontée, du temps de la narration, c'est-à-dire le moment durant lequel l'histoire est racontée.

LE TEXTE ARGUMENTATIF

I – L'objectif du texte argumentatif :

Argumenter, c'est raisonner, proposer une opinion à d'autres en leur donnant de bonnes raisons d'y adhérer. En effet dans le texte argumentatif, on cherche à défendre un certain point de vue, ses idées ou ses opinions en mettant en avant certains événements (politique, historique, social, quotidien...) plutôt que d'autres pour démontrer ou défendre une vision et amener son auditoire à adhérer à ses opinions. C'est un texte qui est organisé de manière logique ou chronologique.

II – Distinguer fait et opinion :

1. Le fait :

Exposer un fait dans un texte consiste à parler d'un sujet quelconque, en transmettant une information sans prise de position ni jugement.

Exemple : *Les accidents de la route sont de plus en plus nombreux et les causes en sont multiples.*

C'est un texte qui expose un fait, un constat : les accidents de la route qui sont de plus en plus nombreux et dont les causes sont multipliées. Il ne s'agit pour son auteur ni de juger ni de donner une opinion.

2. L'opinion :

Donner une opinion, c'est, à propos d'un thème, défendre une thèse, un point de vue, avec des arguments et des exemples.

Exemple : *Nous pensons qu'il faut prendre des mesures sévères pour punir les chauffeurs indisciplinés.*

Dans cet exemple, celui qui parle fait clairement valoir une opinion à travers l'expression « nous pensons », les adjectifs « sévères » et « indisciplinés » et le verbe « punir ».

III - Les composants du texte argumentatif :

Les composants d'un texte argumentatif sont les suivants :

1. Un thème :

C'est un sujet de discussion et pour le dictionnaire Larousse, c'est un « sujet, [une] idée sur lesquels porte une réflexion, un discours, une œuvre ». En d'autres termes, c'est le sujet sur lequel on doit argumenter.

Par exemple :

- la responsabilité et le patriotisme des jeunes (sujet BFEM 2004)

- l'émigration des jeunes (sujet BFEM 2006)

- la lecture des jeunes (sujet BFEM 2011), etc. sont autant de thèmes qui peuvent faire l'objet d'argumentations.

2. Une problématique :

C'est le problème qui est posé dans le sujet, le point sur lequel on s'interroge, la question qui prête à discussion, qui doit faire l'objet de l'argumentation.

Par exemple :

- Comment les jeunes peuvent-ils et doivent-ils exercer leur responsabilité, leur patriotisme dans différents domaines de la vie ?

- Quelles sont les raisons qui poussent aujourd'hui les jeunes sur le chemin de l'émigration ? Ont-ils, oui ou non, raison de choisir cette voie de « réussite » ?

- Quelles sont les raisons qui poussent les jeunes à ne plus s'intéresser à la lecture ? N'existe-t-il pas d'autres activités susceptibles de leur apporter de la culture et susciter chez eux la réflexion que la lecture est censée donner à certains ?

Etc.

Voilà des exemples de problématiques qui peuvent faire l'objet d'une argumentation.

3. Une thèse :

C'est la réponse à cette problématique. Selon le dictionnaire Larousse, la thèse est une « ...opinion, position sur quelque chose dont on s'attache à montrer la véracité ».

M. SIDIBE – PROFESSEUR DE FRANÇAIS – FORMATEUR AU CRFPE DE SAINT-LOUIS

Par exemple :

- Les jeunes sont en mesure de s'investir dans des activités à travers lesquelles ils feront preuve de patriotisme et de responsabilité.
 - Il est vrai que de plus en plus les jeunes prennent le chemin de l'émigration, parfois au péril même de leur vie. Dans certains cas, nous pouvons comprendre les raisons pour lesquelles ils agissent ainsi.
 - Quels que soient les moyens de connaissance modernes dont disposent aujourd'hui les jeunes, nous ne pensons pas qu'ils puissent prendre la place de la lecture.
- Etc.
sont autant de thèses qu'on peut défendre dans une argumentation.

4. Des arguments :

L'argument est, pour le dictionnaire Larousse, une « *preuve, [une] raison qui vient à l'appui d'une affirmation, d'une thèse, d'une demande* ». Argumenter, c'est « *présenter des arguments sur, contre quelque chose, quelqu'un* ».

Par exemple (en tenant compte des thèses ci-dessus) :

- Les jeunes peuvent se mobiliser et se regrouper dans des mouvements associatifs, des réseaux, des écoles, etc. qui leur permettraient de mener des activités à caractère civique qui font d'eux des responsables du bien-être commun et des gardiens du patrimoine national.
 - En effet, les jeunes sont de plus en plus confrontés à des problèmes socioéconomiques liés à la pauvreté, au manque d'emploi et à d'autres facteurs qui les empêchent d'entrevoir l'avenir avec optimisme.
 - La lecture est un des moyens qui développent le mieux notre esprit. De nombreuses études ont montré que la lecture d'un livre augmente nos connaissances, notre culture, notre puissance de cerveau et de créativité.
- Etc.
sont des arguments qu'on peut avancer pour expliquer les thèses ci-dessus.

5. Des exemples :

L'exemple est une « *chose précise, [...] un évènement, [une] phrase qui sert à illustrer, prouver, éclairer* » l'idée avancée.

Par exemple :

- Beaucoup de jeunes élèves des lycées et collèges du Sénégal se sont regroupés au sein des clubs Education à la Vie Familiale (EVF) et ont mené des actions afin de promouvoir la santé, le confort et le bonheur des populations.
 - Par exemple au Sénégal, en 2000, ils étaient près de 68 % à migrer à la recherche d'un avenir meilleur ou d'un nouvel emploi, notamment pour de jeunes travailleurs qualifiés qui représentaient 24,1 % du stock d'émigrés à l'étranger. Pour la même année, 17,7 % de la population ayant un niveau d'enseignement supérieur a également émigré pour trouver du travail.
 - La lecture permet d'enrichir son vocabulaire car à chaque fois que nous lisons une œuvre littéraire, nous rencontrons plusieurs mots nouveaux. Ainsi, elle est très bénéfique pour augmenter notre vocabulaire de mots connus.
- Etc.
sont des exemples qui confirment les idées et les arguments.

IV - La progression des idées : thème et rhème

1 - Définition du thème et du rhème :

Chaque phrase comporte un thème et un rhème. Le thème est ce dont on parle dans la phrase et le rhème est ce qu'on en dit, l'information donnée sur le thème.

Exemple : *La lecture est une activité que les moyens technologiques de connaissance ne peuvent remplacer.*

Le thème de cette phrase est la lecture ; le rhème est qu'elle ne peut être remplacée par les moyens technologiques de connaissance.

M. SIDIBE – PROFESSEUR DE FRANÇAIS – FORMATEUR AU CRFPE DE SAINT-LOUIS

Ainsi on trouve le thème en se posant la question suivante : *De quoi parle-t-on ?*

On trouve le rhème en se demandant : *Qu'est-ce qu'on en dit ?*

2 – La progression des informations dans un texte : l'organisation des thèmes et rhèmes

Le mot « texte » vient du latin « textus » qui veut dire « tissé ». Le texte est donc un ensemble de phrases qui se suivent pour former un sens global.

Exemples : « *La lecture n'est plus une activité favorite chez les jeunes ; la télévision est un bon outil d'information. Il faut préserver la nature* » n'est pas un texte car n'obéissant pas une progression logique ou thématique.

« *La lecture n'est plus une activité favorite chez les jeunes car elle est de plus en plus concurrencée par les nouvelles technologies de l'information et de la communication. Ces dernières peuvent offrir en une heure ce que la lecture d'un livre donnerait en plusieurs heures voire plusieurs jours* » est un texte car obéissant au moins à une certaine progression thématique.

Le sens global du texte est ainsi obtenu par l'enchaînement des phrases selon les thèmes et les rhèmes. Un texte progresse donc par l'apport d'un rhème nouveau à chaque phrase. Le thème, lui, rattache une phrase aux autres phrases. La progression thématique correspond donc à la manière dont s'enchaînent les phrases au sein d'un texte.

On distingue trois grandes progressions thématiques :

a – La progression à thème constant :

Dans la progression à thème constant, chaque phrase traite du même thème. Les phrases s'enchaînent avec la reprise du même thème.

Exemple : *L'émigration est parfois une bonne chose. En effet, elle permet souvent de subvenir aux besoins de sa famille restée au pays et contribue au développement du pays par l'envoi de devises.*

- Thème 1, rhème 1 : *L'émigration est parfois une bonne chose.*

- Thème 1, rhème 2 : *En effet, elle permet souvent de subvenir aux besoins de sa famille restée au pays et contribue au développement du pays par l'envoi de devises.*

b – La progression à thème linéaire :

Dans la progression à thème linéaire, le rhème d'une phrase devient le thème de la phrase suivante. Le rhème peut être repris en entier ou en partie.

Exemple : *Les immigrés envoient beaucoup d'argent vers leurs pays d'origine. Cet argent leur permet de venir en aide à leurs familles. Ces dernières ne peuvent donc qu'apprécier positivement leur départ.*

- Thème 1, rhème 1 : *Les immigrés envoient beaucoup d'argent vers leurs pays d'origine.*

- Thème 2, rhème 2 : *Cet argent leur permet de venir en aide à leurs familles.*

- Thème 3, rhème 3 : *Ces dernières ne peuvent donc qu'apprécier positivement leur départ.*

3 – La progression à thème dérivé :

Dans la progression à thème dérivé, le thème se divise et chaque phrase en traite une partie. Les phrases présentent et développent le thème initial en abordant les sous-thèmes du thème initial.

Exemple : *Les jeunes peuvent bien manifester leur patriotisme et leur sens de la responsabilité dans différents domaines de la vie. Ils peuvent mener des activités civiques pour préserver le patrimoine national. Rien ne les empêche aussi de militer dans des mouvements associatifs pour la promotion de la démocratie et de la paix. Ils peuvent aussi se lancer dans des campagnes d'informations visant à sensibiliser d'autres jeunes sur beaucoup de fléaux qui les menacent.*

Thème principal : *Les jeunes peuvent bien manifester leur patriotisme et leur sens de la responsabilité dans différents domaines de la vie.*

- Sous-thème 1, rhème 1 : *Ils peuvent mener des activités civiques pour préserver le patrimoine national.*

- Sous-thème 2, rhème 2 : *Rien ne les empêche de militer dans des mouvements associatifs pour la promotion de la démocratie et de la paix.*

- **Sous-thème 3, rhème 3** : Ils peuvent aussi se lancer dans des campagnes d'informations visant à sensibiliser d'autres jeunes sur beaucoup de fléaux qui les menacent.

Remarque :

Plusieurs progressions sont possibles dans un même texte.

La cohérence d'un texte est assurée par l'enchaînement des thèmes et des rhèmes ; elle est aussi assurée par :

- des mots de liaison ou connecteurs appropriés, surtout lorsqu'ils sont placés au début des phrases.
- des mots de reprise ou substituts : pronoms, synonymes, périphrases. Ils peuvent reprendre un nom, un groupe, une proposition. Les procédés de reprise assurent le passage de phrase en phrase, ils permettent de rappeler les personnages et les choses au cours d'un texte.

Exemple : *Les jeunes ont le devoir moral de préserver le bien public. Ils doivent même en être les garants.*

Dans cet exemple, il a fallu recourir aux pronoms personnels « ils » et « en » pour éviter les répétitions de « les jeunes » et « le bien public ».

V - Les connecteurs logiques et les transitions :

Les connecteurs logiques servent à faire la transition entre des idées, des parties ou sous-parties d'un texte argumentatif en introduisant entre elles des rapports de sens. Ce sont eux qui permettent de voir le lien que l'on cherche à établir entre ces composantes du texte. Il faut donc les utiliser à bon escient et s'assurer qu'ils veulent bien dire ce que l'on cherche à exprimer.

Les buts de l'utilisation des marqueurs de relation sont multiples :

- signaler au lecteur le rapport entre deux idées ;
- établir la progression du texte ;
- faire naître chez le lecteur le besoin d'aller de l'avant ;
- donner de la fluidité au discours, de la clarté au raisonnement, une bonne articulation au texte ;
- faire en sorte qu'un texte ne soit pas qu'une juxtaposition ou une répétition d'idées.

Voici un tableau des principaux mots ou expressions d'articulation et des connecteurs logiques, ainsi que les types de lien qu'ils établissent :

1 - Pour exprimer la cause :

La cause est ce qui détermine, explique une chose, ce qui est à son origine. Elle est exprimée par les connecteurs logiques suivants : « *Parce que* », « *car* » (qu'il vaut mieux employer à l'intérieur d'une phrase qu'au début), « *À cause de* », « *En raison de* », « *Compte tenu* », « *Vu que* », « *Puisque* », « *Le fait que* », « *Sous prétexte que* », « *Par la suite de* », « *À la suite de* ».

Exemple : *Les jeunes prennent le chemin de l'émigration parce qu'ils ne trouvent pas chez eux les conditions d'un développement socioéconomique harmonieux.*

Dans cet exemple, le connecteur logique « parce que » lie le fait que les jeunes émigrent et une des raisons qui les poussent à cela.

2 – Pour exprimer la conséquence :

La conséquence est ce qui découle d'une cause, d'un principe, d'un fait, ce qui résulte d'un événement. La conséquence est exprimée par les connecteurs logiques suivants : « *Donc* », « *Alors* », « *D'où* », « *C'est pourquoi* », « *Tellement...que* », « *Ainsi* », « *Voilà pourquoi* », « *De ce fait* », « *De cette façon* », « *Par conséquent* », « *Pour cette raison* », « *Aussi* » (en tête de phrase – noter qu'il faut alors inverser le verbe et le sujet).

Exemple : *Le monde moderne est tellement envahi de moyens technologiques de connaissance que les jeunes abandonnent de plus en plus la lecture.*

Le connecteur logique « tellement...que » permet de lier l'idée selon laquelle les nouvelles technologies de l'information et de la communication connaissent un grand essor et une de ses conséquences : les jeunes ne lisent plus.

3 – Pour introduire ou ajouter une idée :

L'addition est le fait d'ajouter quelque chose, une idée, un argument, un exemple. Elle est introduite par les connecteurs logiques suivants : « *Et* », « *D'une part... d'autre part* », « *De plus* », « *En outre* », « *D'ailleurs* », « *Du reste* », « *Puis* » (noter qu'ici, on introduit en même temps l'idée d'une suite dans le temps), « *Ensuite* », « *Enfin* », « *De même que* », « *Aussi* » (sauf en tête de phrase), « *Voire* », « *Egalement* », « *Ainsi que* », « *Non seulement... mais aussi* » (ou « *mais encore* »).

Exemple :

D'abord on peut dire que les accidents de la routes sont souvent dus au fait les chauffeurs ne respectent pas le code de la route.

Il y a ensuite le mauvais état des routes qui causent des accidents de plus en plus dramatiques.

Enfin on peut évoquer les causes circonstancielles liées aux intempéries, aux événements religieux et d'autres fêtes nationales qui font déplacer des milliers de gens et qui poussent les chauffeurs à commettre des imprudences pour transporter le maximum de clients.

Dans cet exemple, le raisonnement à trois temps est ponctué par les connecteurs logiques « **d'abord** » (qui introduit la 1^{ère} idée), « **ensuite** » et « **enfin** » qui permettent d'ajouter de nouvelles idées, la 2^{ème} et la 3^{ème}.

4 – Pour exprimer la concession :

La concession peut avoir divers sens :

- elle peut être une stratégie d'argumentation qui consiste à admettre, dans un premier temps, un argument qui va dans le sens de la thèse pour ensuite le combattre ou en montrer les limites (surtout en dissertation dans ce dernier cas) par un second argument qui, lui, permet de défendre l'antithèse. Ce 1^{er} contre-argument est appelé concession. Elle est alors introduite par « *Certes* », « *Bien sûr* », « *Evidemment* », « *Malgré* », « *En dépit de...* ». Elle est en général suivie d'une opposition du type « *Mais* », « *Cependant* », « *Néanmoins* », « *Toutefois* »....

Exemple : *Certes, nous sommes d'accord que les jeunes ne lisent plus. Toutefois nous ne saurions dire qu'ils ont complètement abandonné la lecture.*

Dans cet exemple, la 1^{ère} phrase accepte le principe d'un désintérêt de la lecture chez les jeunes avec le connecteur « *certes* », alors que la seconde cherche à montrer les limites de cette idée par le mot « *toutefois* » qui indique une restriction, une limite.

- la concession peut présenter un fait dont le résultat ne s'est pas réalisé ou ne se réalisera pas nécessairement. Elle est alors introduites par des connecteurs du genre « *Bien que* » (noter qu'on emploie ensuite le subjonctif), « *Dans tous les cas* », « *Quoi qu'il en soit* » (noter qu'ici, « *quoi que* » est en deux mots), « *Même si* », « *De toute façon* », « *Malgré* » (noter qu'on doit le faire suivre ici d'un mot).

Exemple : *Même si l'Etat a investi des milliards pour promouvoir l'emploi des jeunes, il faut s'attendre à un échec de cette politique.*

Ici, le connecteur « *même si* » signale la discordance qu'il y a entre ce qui est fait (le gros investissement de l'Etat) et le résultat prévu, l'échec.

- la concession peut enfin introduire une opposition entre deux idées, deux faits, deux situations. Ce raisonnement se repère aux connecteurs logiques comme « *Mais* », « *Pourtant* », « *Néanmoins* », « *Cependant* », « *Toutefois* », « *À l'inverse* », « *À l'opposé* », « *En revanche* », « *Au contraire* », « *En fait* », « *Quoique* », « *Par contre* », « *D'un autre côté* », « *Malgré tout* », « *Bien que* » (noter qu'on emploie ensuite le subjonctif), « *En dépit de* », « *Même si* », « *Par ailleurs* », « *Plutôt que* », « *Encore* » (noter qu'il faut ensuite inverser le verbe et le sujet), « *Seulement* »...

Exemple : *Bien que les autorités fassent beaucoup d'efforts pour réduire les accidents de la circulation, ceux-ci sont de plus en plus fréquents.*

Dans cet exemple, le connecteur « *bien que* » traduit l'opposition des deux idées exprimées : les efforts que font les autorités pour réduire les accidents et l'augmentation du nombre de ceux-ci.

5 – Pour exprimer le but :

Le but est un objectif que l'on se propose d'atteindre. Il est introduit par les connecteurs logiques « *À cet effet* », « *À cette fin* », « *Dans cette optique* », « *Afin que* », « *En vue de* », « *Pour cela* », « *Afin de* »...

Exemple : *Il faut multiplier les bibliothèques nationales et les doter de lectures qui intéressent les jeunes afin de lutter contre ce problème.*

Le connecteur « *afin de* » lie l'action à mener (la multiplication des bibliothèques) et son but : lutter contre la désaffection de la lecture chez les jeunes.

6 – Pour exprimer la condition :

Pour le Larousse, la condition est une « *chose, [une] circonstance à laquelle est subordonné l'accomplissement d'une action ou soumise la production d'un phénomène* ». En d'autres termes, la possibilité, la réalisation d'une chose, une circonstance

M. SIDIBE – PROFESSEUR DE FRANÇAIS – FORMATEUR AU CRFPE DE SAINT-LOUIS

dépend d'un phénomène, d'une autre circonstance... Cette relation est introduite par des connecteurs logiques « Dans l'hypothèse où », « Si tel est le cas », « Dans ce cas », « Advenant le cas où », « Si l'on retient cette théorie », « Si »...

Exemple : *Si l'Etat consent à prendre les mesures idoines qu'il faut, les accidents de la circulation connaîtront une nette régression.*

Le connecteur « si » introduit la condition qu'il faut à l'Etat pour réduire les accidents de la circulation.

7 - Pour introduire un exemple, une explication :

On peut utiliser les connecteurs « Ainsi », « Autrement dit », « Si ce n'est... », « Autant dire », « Soit », « C'est-à-dire », « De même », « En effet », « Effectivement », « Par exemple », « En d'autres termes »...

Exemple : *Imaginez, par exemple, que les milliers d'ouvrages existants dans la bibliothèque de l'UCAD peuvent être déposés sur le disque dur de votre ordinateur comme un simple fichier que vous pouvez consulter comme vous voulez, pourvu que votre appareil marche; ceci est impensable en imprimé ou en analogique.*

8 - Pour résumer des propos :

On peut utiliser les connecteurs « Bref », « En somme », « En un mot », « Ainsi », « En définitive », « Somme toute », « Tout compte fait », « Pour tout dire »...

Exemple : *En résumé, nous dirons que la meilleure façon de lutter contre l'émigration est de créer des emplois qui pourront permettre aux jeunes de subvenir à leurs besoins et d'avoir confiance en leur avenir.*

9 - Pour introduire une conclusion :

On peut utiliser les connecteurs « Donc », « Pour conclure », « En conclusion », « Pour tout dire », « Enfin », « Finalement », « Dans l'ensemble », « En définitive »...

Exemple : *On peut donc retenir que les accidents de la circulation découlent de plusieurs causes : non-respect du code de la route, mauvais état des, indiscipline, événements circonstanciels. Pour lutter contre ce fléau, les autorités doivent prendre les mesures qu'il faut et obliger les usagers de la route à les respecter.*

DE L'ARGUMENTATION A LA DISSERTATION

I - Rappels sur le texte d'argumentation :

Un bon texte d'information ou d'argumentation apporte une réponse à une ou plusieurs questions posées en introduction. Il développe ensuite des idées éclairées par des exemples et aboutit à une conclusion en rapport avec le sujet traité.

Un bon texte d'argumentation devrait donc présenter la structure suivante :

INTRODUCTION	<i>De quoi va-t-on parler ? Quelle est la problématique ? Quelle est la thèse défendue ?</i>
DÉVELOPPEMENT	<i>Les différents arguments en faveur (et/ou en défaveur) de la thèse</i>
CONCLUSION	<i>Que faudrait-il retenir ?</i>

La particularité de l'exercice est que cette fois-ci un sujet est proposé et il faudra l'étudier en l'argumentant, selon un plan qui dépendra de la nature du sujet ou des consignes qui seront données car la dissertation obéit à une démarche, à une méthodologie.

II - Présentation de l'exercice :

La dissertation est un exercice d'argumentation qui vise à traiter un sujet avec méthode. Elle doit être cohérente et bien construite. Le but de l'exercice n'est pas tant de faire preuve de connaissances sur un sujet donné que de prouver qu'on est capable de construire une argumentation claire, complète et équilibrée.

1. Comprendre le sujet :

a – L'analyse du sujet :

Pour analyser le sujet de dissertation, il faut le relire plusieurs fois. On doit identifier les mots-clés, repérer les expressions importantes et s'assurer de leur sens. On pourra ensuite problématiser le sujet, c'est-à-dire formuler le problème qu'il pose. Il ne faut pas hésiter à relire le sujet régulièrement afin d'éviter le hors-sujet.

b – La lecture du sujet :

Pour bien lire un sujet, il faut :

- repérer le thème général sur lequel il porte ; bien déterminer le thème général évite les contresens et hors-sujet.
- bien comprendre le problème qu'il soulève
- respecter les consignes qui l'accompagnent, c'est à dire ce qu'on demande faire.

III – Les différentes parties de la dissertation :

Pour bien composer un texte de dissertation, il est important de bien le structurer autour d'une introduction, d'un développement et d'une conclusion. L'introduction et la conclusion sont les deux éléments les plus techniques et ils sont d'une grande importance pour la cohérence du texte.

1 - L'introduction :

Elle est essentielle pour accrocher le lecteur et lui présenter de manière rigoureuse le sujet, la problématique qu'il soulève et la structure générale du développement. C'est pourquoi toute bonne introduction devrait être construite à partir des éléments suivants :

- la présentation du sujet :

Il s'agit d'introduire le sujet sans le nommer, à travers une phrase dans laquelle il n'y a ni arguments, ni thèse. L'objectif est juste de le présenter.

- le sujet est ensuite posé,

C'est-à-dire porté à la connaissance du lecteur.

- l'élaboration du plan :

C'est la démarche qu'on va suivre dans le développement pour traiter le sujet. Le plan est généralement analytique : ce peut être le type de plan « causes/conséquences/solutions » ou l'étude d'un thème qu'on commencera par expliquer, ensuite qu'on justifiera ou qu'on jugera en donnant son point de vue. Mais il n'existe pas de plan systématique, c'est-à-dire applicable à tout sujet. En effet, tout dépend des consignes qui l'accompagnent. Généralement les sujets proposés au BFEM comportent déjà un plan à travers les consignes qui sont données et il peut y avoir autant de types de plan que de consignes, tellement ces

M. SIDIBE – PROFESSEUR DE FRANÇAIS – FORMATEUR AU CRFPE DE SAINT-LOUIS

dernières sont parfois différentes, comme le montrent ces exemples à travers lesquels on apprend aussi à lire correctement les sujets en cernant la consigne et la problématique :

BFEM 1992, sujet 2 : « Comme pour la plupart des pays du tiers monde, le Sénégal connaît le problème des « enfants de la rue ». Après avoir dit qui sont ces enfants en difficulté, vous essayerez de donner les raisons de leurs souffrances avant de proposer des solutions à leur situation. »

1. **Thème de ce sujet :** les enfants des rues
2. **Consigne :** il s'agit d'abord de dire qui sont ces enfants de la rue, ensuite de donner les raisons pour lesquelles ils sont dans cette situation avant de terminer par proposer des remèdes pour mettre fin à ce problème.
3. **Problématique :** Qui sont ces enfants de la rue ? Comment ont-ils été mis dans cette situation ? Quelles solutions préconiser pour améliorer leur condition ?
4. **Plan :**
 - a - Parler des enfants de la rue en général: qui sont-ils ? Comment vivent-ils ? Quelles sont les conditions dans lesquelles ils sont ? Etc.
 - b - Donner les raisons pour lesquelles ces enfants sont dans cette situation.
 - c - Proposer des solutions pour mettre fin à cela.

BFEM 1997, sujet 2 : « Dans *Une si longue lettre*, Mariama Bâ, par le biais de son personnage Ramatoulaye, déplore le peu de liberté accordée à la femme ainsi que le rôle secondaire qui lui est assigné. Partagez-vous son avis ? Quelles voies préconisez-vous pour l'amélioration de la condition de la femme ? »

1. **Thème de ce sujet :** la condition de la femme
2. **Consigne :** il s'agit de dire si l'avis de Mariama Ba selon lequel la femme n'a que peu de liberté et qu'elle ne joue qu'un rôle secondaire est partagé avant de proposer des voies pour l'amélioration de la condition féminine.
3. **Problématique :** En quoi la liberté de la femme est-elle restreinte ? Cette situation ne connaît-elle pas d'amélioration aujourd'hui ? Quelles mesures pourraient permettre aux femmes de jouir d'une plus grande liberté ?
4. **Plan :**
 - a. La situation de la femme dans la société : place, rôle, etc.
 - b. On dit ce qu'on pense de cette situation.
 3. Les solutions préconisées pour l'amélioration de la condition de la femme.

BFEM 2000, sujet 2 : « Beaucoup de jeunes enfants, dans le monde, doivent gagner leur vie en travaillant. Que pensez-vous de cette situation. Quelles solutions préconisez-vous pour y remédier ? »

1. **Thème de ce sujet :** le travail des enfants
2. **Consigne :** il s'agit de dire, dans un 1^{er} temps, ce que l'on pense de la situation des enfants qui sont obligés de travailler pour gagner leur vie, puis, dans un second temps, de préconiser des solutions pour remédier à cette situation.
3. **Problématique :** Qu'est-ce qui est à l'origine de cette situation des enfants ? Est-ce une bonne ou une mauvaise chose ? Quelles solutions préconiser pour y remédier au cas où on opterait pour une mauvaise chose ?
4. **Plan :**
 - a – La situation des enfants qui travaillent dans le monde.
 - b – On dit ce qu'on pense de cette situation.
 - c – Préconiser des solutions pour améliorer la condition féminine.

BFEM 2003, sujet 1 : « A la lecture du roman *Vol de nuit* on découvre des hommes qui semblent renoncer à une vie familiale épanouie pour se donner entièrement à une vie d'action et de sacrifices. Partagez-vous un tel point de vue ? Justifiez votre réponse à l'aide d'arguments et d'exemples précis. »

1. **Thème de ce sujet :** l'esprit de service et de sacrifice
2. **Consigne :** dire si l'avis selon lequel des hommes renoncent à une vie familiale épanouie pour se donner entièrement à une vie d'action et de sacrifices est partagé et de justifier sa réponse.
3. **Problématique :** Dans quelle mesure peut-on accepter de sacrifier sa vie familiale au profit de son travail ? Toutefois ce choix est-il toujours raisonnable ?
4. **Plan :**

M. SIDIBE – PROFESSEUR DE FRANÇAIS – FORMATEUR AU CRFPE DE SAINT-LOUIS

- a – Parler de l'esprit de sacrifice des personnages dont il est question dans l'œuvre.
b – Dire si oui ou non ces hommes ont raison d'opter pour ce choix tout en argumentant son point de vue.

BFEM 2012, sujet 1 : *Aujourd'hui, beaucoup de jeunes gens aspirent à être des lutteurs professionnels. Comment expliquez-vous cet engouement ?
Pensez-vous que ce soit une bonne chose pour un pays en voie de développement ?*

1. **Thème de ce sujet :** la lutte professionnelle
2. **Consigne :** Il est demandé d'expliquer pourquoi beaucoup de jeunes aspirent à être des lutteurs professionnels et de dire si c'est une bonne chose pour pays en voie de développement.
3. **Problématique :** Comment peut-on expliquer l'engouement des jeunes pour la lutte professionnelle ? Cette situation est-elle une bonne chose pour un pays en voie de développement ?
4. **Plan :**
 1. Quelles sont les raisons qui poussent les jeunes vers la lutte professionnelle ?
 2. Un pays en voie de développement a-t-il vraiment de cela pour aller vers l'avant ?

BFEM 2012, sujet 2 : *La littérature présente souvent des personnages qui incarnent soit des qualités soit des défauts. En vous appuyant sur les œuvres inscrites au programme, vous ferez le portrait de deux personnages dont l'un représente le bien et l'autre le mal*

1. **Thème de ce sujet :** les personnages littéraires
2. **Consigne :** s'inspirer des œuvres au programme et faire le portrait de deux personnages dont l'un représente le bien et l'autre le mal.
3. **Problématique :** En quoi, à travers le portrait d'un individu, on peut symboliser le bien ou le mal ?
4. **Plan :**
 1. Portrait du personnage qui symbolise le bien.
 2. Portrait du personnage qui symbolise le bien.

BFEM 2013, sujet 1 : *Les accidents de la route sont, de nos jours, de plus en plus fréquents. Après en avoir donné les raisons, vous proposerez des remèdes propres à éradiquer ce mal.*

1. **Thème de ce sujet :** les accidents de la route
2. **Consigne :** dire quelles en sont les causes et ensuite proposer des remèdes propres à éradiquer ce mal.
3. **Problématique :** Quelles peuvent bien être les causes des accidents de la route ? N'y a-t-il pas des solutions pour remédier à ce fléau ?
4. **Plan :**
 1. Les causes des accidents de la route.
 2. Les remèdes pour y mettre fin.

BFEM 2013, sujet 1 : *Parmi les œuvres au programme de la classe de Troisième, il en existe une que vous préférez. Après l'avoir brièvement résumée, vous direz l'intérêt que présente sa lecture.*

1. **Thème de ce sujet :** les œuvres au programme
2. **Consigne :** choisir celle qu'on préfère, en faire le résumé et dire l'intérêt que présente sa lecture.
3. **Problématique :** il s'agit de faire le résumé de l'œuvre au programme qu'on préfère le plus puis de donner les raisons pour lesquelles sa lecture présente un intérêt certain.
4. **Plan :**
 1. Le résumé de l'œuvre.
 2. L'intérêt que présente sa lecture

Remarques :

- Un devoir dont le développement ne suit pas un ordre logique des idées est le plus souvent incompréhensible. Si un plan est indispensable, il ne doit pas être conçu comme une simple recette : même si parfois certains s'imposent d'eux-mêmes (ou sont imposés par le libellé du sujet), il est risqué de vouloir plaquer un plan tout fait sur un sujet avant l'analyse préalable de la problématique et la recherche des idées. Il n'est possible de déterminer les thèmes à développer qu'après avoir mené le travail de réflexion nécessaire sur le sujet.

- Une autre remarque concerne la cohérence de l'introduction : elle doit, en effet, former un bloc soudé, logique et cohérent, et pour cela, les différentes étapes qui la composent doivent être reliées entre elles par des transitions logiques et appropriées.

Exemple d'introduction : sujet 2 du BFEM 2006

« Beaucoup de jeunes choisissent aujourd'hui le chemin de l'émigration. Quelles sont les raisons de ce phénomène ? Leur donnez-vous raison ? »

1. Démembrement de l'introduction :

- Sujet amené :

Les difficultés socioéconomiques sont d'une telle ampleur dans nos pays que beaucoup de jeunes se désespèrent de trouver chez eux du travail ou de quoi entrevoir l'avenir avec optimisme.

- Sujet posé, cité :

C'est la raison pour laquelle ils préfèrent prendre le chemin de l'émigration à la recherche d'un bonheur et d'un bien-être dont ils rêvent.

- Problématique :

Ce phénomène, compte tenu de la tournure qu'il a prise aujourd'hui, suscite beaucoup d'interrogations sur les raisons qui motivent les jeunes à courir des risques pour emprunter cette voie de réussite dont on se pose aussi des questions sur le bienfondé.

- Plan :

Il serait donc opportun de voir les raisons qui poussent les jeunes vers ce phénomène. Il s'agira ensuite de voir s'ils ont raison ou non d'opter pour ce choix.

2. Introduction rédigée :

Les difficultés socioéconomiques sont d'une telle ampleur dans nos pays que beaucoup de jeunes se désespèrent de trouver chez eux du travail ou de quoi entrevoir l'avenir avec optimisme. C'est la raison pour laquelle ils préfèrent prendre le chemin de l'émigration à la recherche d'un bonheur et d'un bien-être dont ils rêvent. Ce phénomène, compte tenu de la tournure qu'il a prise aujourd'hui, suscite beaucoup d'interrogations sur les raisons qui motivent les jeunes à courir des risques pour emprunter cette voie de réussite dont on se pose aussi des questions sur le bienfondé. Il serait donc opportun de voir les raisons qui poussent les jeunes vers ce phénomène. Il s'agira ensuite de voir s'ils ont raison ou non d'opter pour ce choix.

2 - Le développement :

Il doit être constitué de paragraphes argumentatifs, au moins trois dans chaque partie du développement. Un paragraphe argumentatif est composé :

- de l'idée directrice : elle est celle pour laquelle le paragraphe est construit ; chaque paragraphe n'en comporte donc qu'une ; le changement d'idée directrice oblige au changement de paragraphe, avec passage à la ligne et commencement en retrait du paragraphe suivant.

- des arguments : elles développent l'idée directrice pour la faire comprendre et la justifier ; sans elles, les idées directrices restent des affirmations gratuites.

- des exemples : parfois ils servent aussi d'arguments, mais leur rôle est le plus souvent d'illustrer une idée.

Chaque partie du développement doit débiter par une phrase introductive qui présente la thèse qu'on va développer ; on l'appelle aussi introduction partielle. Si le développement comporte deux parties, la 1^{ère} doit se terminer par une petite phrase de conclusion partielle suivie d'une transition pour aller vers la partie qui suit ; la démarche sera la même s'il y a trois parties dans le développement (les deux premières se termineront par des conclusions partielles suivies de transitions).

On aura donc la silhouette suivante pour une partie du développement :

- Phrase introductive ou introduction partielle

- Paragraphe 1 :

- Première idée directrice
- Argument 1
- Exemple 1

- Paragraphe 2 :

- Deuxième idée directrice
- Argument 2

- Exemple 2
- **Paragraphe 3 :**
 - Troisième idée directrice
 - Argument 3
 - Exemple 3
- **Conclusion partielle suivie de transition**

Remarque :

- Il faut relier les différents paragraphes par des mots ou expressions de transition pour que le développement soit cohérent.
- On peut à chaque fois sauter une ligne entre les différentes parties du développement.

Exemple de développement : sujet 1 du BFEM 2013

1. Développement démembré :

- 1^{ère} partie du développement :

a - Introduction partielle (ou phrase introductive) :

Les accidents de la route connaissent diverses origines.

b – Paragraphes argumentatifs :

- 1^{er} paragraphe :

→ Connecteur pour introduire l'idée : **D'abord** → Idée : on peut parler du comportement des usagers qui constitue une cause majeure des accidents. → Argument : **En effet** (connecteur), ces derniers ne respectent souvent pas les règles de bonne conduite les plus élémentaires sur la route. → Exemple : **Par exemple** (connecteur), au Sénégal, le facteur humain est retenu comme étant la principale cause des accidents de la route : 85% des 3 177 accidents corporels enregistrés en 2007.

- 2^{ème} paragraphe :

→ Connecteur pour introduire l'idée : **Une autre raison** → Idée : est à rechercher dans le vieillissement du parc automobile. → Argument : **En effet** (connecteur) Il est constitué principalement de véhicules d'occasion vétustes ayant une moyenne d'âge de plus de 15 ans et causant aussi des accidents. → Exemple : **En guise d'illustration** (connecteur), on peut se référer aux statistiques qui ont montré que le pourcentage des accidents mettant en cause l'état technique du véhicule est de 2%.

- 3^{ème} paragraphe :

→ Connecteur pour introduire l'idée : **En plus de cela**, → Idée : on peut citer les infrastructures dont la plupart sont vétustes ou en très mauvais état. → Argument : **En effet** (connecteur), beaucoup de routes sont jonchées de nids de poules si elles ne sont pas complètement dégradées, rendant ainsi la circulation très dangereuse pour les voitures. D'ailleurs dans un passé récent, les projets routiers n'étaient pas exécutés selon une approche intégrée de la sécurité routière. → Exemple : Ces infrastructures routières sont, **par exemple** (connecteur), responsables de 5% des accidents de la circulation.

- 4^{ème} paragraphe :

→ Connecteur pour introduire l'idée : **Enfin** → Idée : on ne peut pas passer sous silence d'autres facteurs, occasionnels ceux-là. → Argument : **En effet** (connecteur) certaines circonstances indéterminées (cas de force majeure, conditions climatiques, événements religieux majeurs...) sont aussi souvent à l'origine d'accidents qui font beaucoup de victimes. **Par exemple** (connecteur), lors de certains événements religieux qui font déplacer des milliers de personnes au Sénégal, les chauffeurs ne prennent pas assez de temps pour se reposer et roulent à des vitesses hors norme à la recherche effrénée de clients. Ils sont à l'origine d'accidents souvent très dramatiques. → Exemple : **Pour illustrer cette idée** (connecteur), on peut encore se référer aux statistiques disponibles qui situent la part de responsabilité de ces facteurs circonstanciels à 8%.

c - Conclusion partielle : Les causes sont **donc** (connecteur) multiples en ce qui concerne les accidents de la route.

d - Transition : **Toutefois** (connecteur), il est possible de mettre fin à cette situation ou tout au moins de réduire le nombre.

- 2^{ème} partie du développement :

a - Introduction partielle (ou phrase introductive) :

En effet (connecteur), des mesures idoines applicables à tous les usagers peuvent permettre de lutter contre ce fléau.

b – Paragraphes argumentatifs :

- 1^{er} paragraphe :

M. SIDIBE – PROFESSEUR DE FRANÇAIS – FORMATEUR AU CRFPE DE SAINT-LOUIS

→Connecteur pour introduire l'idée : **Dans un premier temps**, →Idée : il faut mener des campagnes permanentes de sensibilisation sur la sécurité routière. →Argument : **En effet** (connecteur), elles peuvent aider les usagers à toujours voir à l'esprit les règles de conduite à respecter pour éviter les accidents. →Exemple : **C'est dans ce sens que** (connecteur) le Sénégal a lancé le plan national pour la décennie d'actions en faveur de la sécurité routière, un projet pour stabiliser puis réduire le nombre de décès dus aux accidents de la route.

- 2^{ème} paragraphe :

→Connecteur pour introduire l'idée : **Au-delà de la sensibilisation**, →Idée : les pouvoirs publics doivent aussi renforcer les dispositions réglementaires visant à sanctionner les transgressions des règles du Code de la route pour lutter efficacement contre les accidents de la route. →Argument : **En effet** (connecteur), des mesures de répression sévère pour tout contrevenant qui ne respecte pas une seule de ces règles pourraient peut-être amener les chauffeurs et autres à se conduire de façon responsable. →Exemple : **Par exemple** (connecteur) de fortes amendes, le retrait du permis de conduire, l'interdiction de conduire certains types de véhicule voire l'emprisonnement sont autant de moyens répressifs qui peuvent aller dans ce sens.

- 3^{ème} paragraphe :

→Connecteur pour introduire l'idée : **Par ailleurs**, →Idée : le défaut de formation des chauffeurs de transport public doit aussi être pallié. →Argument : **En effet** (connecteur), avoir des chauffeurs responsables qui exercent dans le secteur du transport public nécessite un programme adapté, sanctionné par une attestation qui devient obligatoire pour l'exercice de la profession. →Exemple : **Par exemple** (connecteur) on peut s'inspirer du cas de la Belgique où, depuis septembre 2009, les chauffeurs professionnels de poids lourds (permis c) doivent suivre une formation et réussir un examen sur toute une série de matières qui les concerne dans leur vie professionnelle ; sans quoi, à partir du 10 septembre 2016, ils ne pourront plus conduire de poids lourds.

- 4^{ème} paragraphe :

→Connecteur pour introduire l'idée : **En ce qui concerne** le parc automobile, →Idée : le programme de renouvellement des véhicules de transport en commun et de taxis urbains doit être poursuivi, programme qui doit aussi être élargi aux véhicules de transport interurbain et de transport de marchandises. →Argument : **En effet** (connecteur), le bon état des véhicules peuvent aussi être un facteur déterminant pour réduire les accidents. →Exemple : **On peut citer comme exemple** (connecteur) la venue des bus TATA à Dakar qui a considérablement permis de réguler le secteur du transport et de réduire les accidents dus au très mauvais état des cars rapides qui datent d'au moins un quart de siècle.

c – Conclusion partielle :

Il est donc fort possible de diminuer de façon considérable les accidents de la route si des mesures adéquates sont prises.

N.B : Il n'y a pas de transition parce qu'il n'y a pas de troisième partie du développement.

2 – Développement rédigé :

Les accidents de la route connaissent diverses origines.

D'abord on peut parler du comportement des usagers qui constitue une cause majeure des accidents. En effet, ces derniers ne respectent souvent pas les règles de bonne conduite les plus élémentaires sur la route. Par exemple, au Sénégal, le facteur humain est retenu comme étant la principale cause des accidents de la route : 85% des 3 177 accidents corporels enregistrés en 2007.

Une autre raison est à rechercher dans le vieillissement du parc automobile. En effet Il est constitué principalement de véhicules d'occasion vétustes ayant une moyenne d'âge de plus de 15 ans et causant aussi des accidents. En guise d'illustration, on peut se référer aux statistiques qui ont montré que le pourcentage des accidents mettant en cause l'état technique du véhicule est de 2%.

En plus de cela, on peut citer les infrastructures dont la plupart sont vétustes ou en très mauvais état. En effet, beaucoup de routes sont jonchées de nids de poules si elles ne sont pas complètement dégradées, rendant ainsi la circulation très dangereuse pour les voitures. D'ailleurs dans un passé récent, les projets routiers n'étaient pas exécutés selon une approche intégrée de la sécurité routière. Ces infrastructures routières sont, par exemple, responsables de 5% des accidents de la circulation.

Enfin on ne peut pas passer sous silence d'autres facteurs, occasionnels ceux-là. En effet certaines circonstances indéterminées (cas de force majeure, conditions climatiques, événements religieux majeurs...) sont aussi souvent à l'origine d'accidents qui font beaucoup de victimes. Par exemple, lors de certains événements religieux qui font déplacer des milliers de personnes au Sénégal, les chauffeurs ne prennent pas assez de temps pour se reposer et roulent à des vitesses hors norme à la recherche effrénée de clients. Ils sont à l'origine d'accidents souvent très dramatiques. En guise d'illustration, on peut se référer aux statistiques disponibles qui situent la part de responsabilité de ces facteurs

circonstanciels à 8%.

Les causes sont donc multiples en ce qui concerne les accidents de la route. Toutefois, il est possible de mettre fin à cette situation ou tout au moins de réduire le nombre.

En effet, des mesures idoines applicables à tous les usagers peuvent permettre de lutter contre ce fléau.

Dans un premier temps, il faut mener des campagnes permanentes de sensibilisation sur la sécurité routière. En effet, elles peuvent aider les usagers à toujours voir à l'esprit les règles de conduite à respecter pour éviter les accidents. C'est dans ce sens que le Sénégal a lancé le plan national pour la décennie d'actions en faveur de la sécurité routière, un projet pour stabiliser puis réduire le nombre de décès dus aux accidents de la route.

Au-delà de la sensibilisation, les pouvoirs publics doivent aussi renforcer les dispositions réglementaires visant à sanctionner les transgressions des règles du Code de la route pour lutter efficacement contre les accidents de la route. En effet, des mesures de répression sévère pour tout contrevenant qui ne respecte pas une seule de ces règles pourraient peut-être amener les chauffeurs et autres à se conduire de façon responsable. Par exemple, de fortes amendes, le retrait du permis de conduire, l'interdiction de conduire certains types de véhicule voire l'emprisonnement sont autant de moyens répressifs qui peuvent aller dans ce sens.

Par ailleurs, le défaut de formation des chauffeurs de transport public doit aussi être pallié.

En effet, avoir des chauffeurs responsables qui exercent dans le secteur du transport public nécessite un programme adapté, sanctionné par une attestation qui devient obligatoire pour l'exercice de la profession. Par exemple on peut s'inspirer du cas de la Belgique où, depuis septembre 2009, les chauffeurs professionnels de poids lourds (permis c) doivent suivre une formation et réussir un examen sur toute une série de matières qui les concerne dans leur vie professionnelle ; sans quoi, à partir du 10 septembre 2016, ils ne pourront plus conduire de poids lourds.

En ce qui concerne le parc automobile, le programme de renouvellement des véhicules de transport en commun et de taxis urbains doit être poursuivi, programme qui doit aussi être élargi aux véhicules de transport interurbain et de transport de marchandises. En effet, le bon état des véhicules peuvent aussi être un facteur déterminant pour réduire les accidents. Aujourd'hui la venue des bus TATA à Dakar a considérablement permis de réguler le secteur du transport et de réduire les accidents dus au très mauvais état des cars rapides qui datent d'au moins un quart de siècle.

Il est donc fort possible de diminuer de façon considérable les accidents de la route si des mesures adéquates sont prises.

3 - La conclusion :

La conclusion sert à rappeler le sujet dont on débattait, les principaux aspects que l'on a abordés. Elle se termine généralement par une pensée qui vient appuyer l'argumentation précédemment exposée ou par une question qui amènera le lecteur à réfléchir.

Exemple :

1. Bilan – rappel de ce dont on débattait :

En guise de conclusion, nous pouvons donc dire que plusieurs facteurs sont à l'origine des accidents de la route. Cela passe du mauvais comportement des chauffeurs du transport public au mauvais état des infrastructures et des véhicules. Mais il est possible de réduire considérablement leur nombre si les autorités prennent les mesures qu'il faut en sanctionnant sévèrement les contrevenants, en réfectionnant les infrastructures défectueuses et en rénovant le parc automobile.

2. Pensée nouvelle qui appuie l'argumentation :

Toutefois ces mesures doivent être accompagnées d'un changement de mentalité de tous les usagers de la route.